

SEA-DOO®



2018 GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprenant Information de sécurité
renseignements sur la motomarine
et l'entretien



SÉRIES
RTX^{MC} / GTX[†] / Wake^{MC} Pro

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il contient d'importantes consignes de sécurité.

Âge minimum requis: 16 ans.

Conserver ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 1 8 7 9 _ F R

Traduction des
instructions originales

AVERTISSEMENT

Ne tenez pas compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous transportez des objets sur la plate-forme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures. Ne transportez jamais d'objets lorsqu'un skieur ou un planchiste est remorqué. Ils peuvent causer de graves blessures ou même la mort.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une motomarine peuvent vous exposer à des produits chimiques incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement qui sont reconnus par l'état de la Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez la motomarine dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre motomarine.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.(BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

4-TEC™	iControl™	Sea-Doo®
ACET™	iTCT™	T.O.P.S.™
D.E.S.S.™	Rotax®	VTST™
GTX™	RXT™	WAKE™ PRO 230
iBR™	RXT™-XT™	XPST™

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Nous vous félicitons de l'achat d'une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine:

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ.*

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

⚠ AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

RXT-X

⚠ AVERTISSEMENT

C'est une motomarine de haute performance. Les utilisateurs inexpérimentés peuvent ne pas en tenir compte et être surpris par le comportement de la motomarine dans certaines conditions de navigation.

Messages sur la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants:

Ce symbole d'avertissement de sécurité ⚠ avertit d'un risque de blessure.

⚠ AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Noter également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site **www.operatorsguides.brp.com**.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et

les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur et le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans l'embarcation au moment de la vente.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AVANT DE PARTIR.....	1
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	2
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	10
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	10
ÉVITER LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	10
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	11
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	11
INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	12
RAPPELS CONCERNANT L'UTILISATION SÉCURITAIRE.....	12
SPORTS NAUTIQUES (REMORQUAGE AVEC LA MOTOMARINE).....	17
HYPOTHERMIE.....	19
COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE.....	20
TRANSPORT DE CHARGES.....	20
TECHNOLOGIES ACTIVES (ICONTROL)	21
INTRODUCTION.....	21
ITC (INTELLIGENT THROTTLE CONTROL).....	21
IBR (FREINAGE ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS).....	22
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	24
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE.....	24
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE RECOMMANDÉ.....	27
EXERCICES	28
CHOIX D'UNE AIRE D'EXERCICE.....	28
EXERCICES PRATIQUES.....	28
FACTEURS IMPORTANTS À NE PAS NÉGLIGER.....	30
RÈGLES DE NAVIGATION	31
RÈGLEMENTS DE CIRCULATION.....	31
RAVITAILLEMENT	33
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	33
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	34
INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	36
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	38
ÉTIQUETTE MOBILE.....	38
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ.....	38
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	44
PICTOGRAMME DE SÉCURITÉ MOULÉ.....	47
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	48
AVANT DE METTRE LA MOTOMARINE À L'EAU.....	48
UNE FOIS LA MOTOMARINE À L'EAU.....	53

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	56
1) GUIDON.....	57

2) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	57
3) LEVIER IBR (FREINAGE ET MARCHE ARRIÈRE INTELLIGENTS).....	57
4) INTERRUPTEUR DE COUPURE DU MOTEUR.....	58
5) BOUTON DE DÉMARRAGE/ D'ARRÊT DU MOTEUR.....	59
6) BOUTON VTS (CORRECTEUR D'ASSIETTE).....	60
7) BOUTON SPORT.....	61
8) BOUTON ECO.....	62
9) BOUTONS MODE, HAUT/BAS ET SET.....	62
10) BOUTON DE RÉGULATION DE VITESSE.....	62
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....	63
A) CARACTÉRISTIQUES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....	64
B) INDICATEUR DE VITESSE ANALOGIQUE.....	73
C) TACHYMÈTRE ANALOGIQUE.....	73
D) VOYANTS / ICÔNES.....	74
NAVIGATION SUR L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	75
MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.....	78
RÉINITIALISATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.....	79
RÉGLAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	79
ÉQUIPEMENT.....	81
1) BOÎTE À GANTS.....	81
2) BAC DE RANGEMENT.....	83
3) SUPPORT D'EXTINCTEUR.....	84
4) LOGEMENT DU KIT DE SAUVETAGE.....	84
5) SIÈGE.....	84
6) POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER.....	85
7) MARCHE D'EMBARQUEMENT (LE CAS ÉCHÉANT).....	86
8) PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT.....	86
9) CÈILLETS AVANT ET ARRIÈRE.....	87
10) TAQUETS D'AMARRE.....	87
11) BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE.....	88
12) MÂT RÉTRACTABLE DE SKI (MODÈLE WAKE PRO).....	88
13) SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE (MODÈLE WAKE PRO).....	90
14) POIGNÉE D'INCLINAISON DU GUIDON.....	93
15) SYSTÈME STÉRÉO DE BRP (SI ÉQUIPÉ).....	93
PÉRIODE DE RODAGE.....	96
FONCTIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE RODAGE.....	96
CONSIGNES D'UTILISATION.....	97
EMBARQUEMENT.....	97
COMMENT DÉMARRER LE MOTEUR.....	102
COMMENT ARRÊTER LE MOTEUR.....	103
COMMENT TOURNER AVEC LA MOTOMARINE.....	103
COMMENT PASSER AU POINT MORT.....	104
COMMENT PASSER EN MARCHE AVANT.....	105
COMMENT PASSER EN MARCHE ARRIÈRE.....	105
ACTIVATION ET UTILISATION DU FREIN.....	106
COMMENT UTILISER LE CORRECTEUR D'ASSIETTE.....	108
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....	113

MODES DE FONCTIONNEMENT.....	116
MODE RANDONNÉE	116
MODE SPORT.....	116
MODE ECO (MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT).....	119
MODE DE RÉGULATION DE VITESSE.....	120
MODE BASSE VITESSE.....	122
MODE SKI.....	126
MODE CLÉ D'APPRENTISSAGE.....	129
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	131
NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE.....	131
CHAVIREMENT DE LA MOTOMARINE.....	133
MOTOMARINE SUBMERGÉE.....	134
MOTEUR NOYÉ D'EAU.....	135
REMORQUAGE DE LA MOTOMARINE SUR L'EAU.....	135
<i>ENTRETIEN</i>	
TABLEAU D'ENTRETIEN.....	138
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	141
HUILE À MOTEUR.....	141
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	143
BOBINES D'ALLUMAGE.....	144
BOUGIES.....	145
ÉCHAPPEMENT.....	146
PLAQUE DE PROMENADE ET GRILLE D'ADMISSION D'EAU.....	149
ANODES SACRIFICIELLES.....	149
MÂT DE SKI OU DE PLANCHE NAUTIQUE (WAKE).....	150
FUSIBLES.....	150
SOINS DE LA MOTOMARINE.....	152
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	152
NETTOYAGE DE LA MOTOMARINE.....	152
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	153
REMISAGE.....	153
PRÉPARATION PRÉ-SAISONNIÈRE.....	156
<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	
IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE.....	160
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA COQUE.....	160
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	160
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR.....	160
CLÉ D.E.S.S. RF.....	161
RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR.....	162
RESPONSABILITÉ DU FABRICANT.....	162
RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE.....	162
RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.....	162
RÉGLEMENTATION DES ÉMISSIONS PAR L'AGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA).....	162
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION.....	163

FICHE TECHNIQUE.....164

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....172

SYSTÈME DE CONTRÔLE.....178

CODES D'ANOMALIE.....178

VOYANTS ET AFFICHAGE.....180

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE.....182

GARANTIE

**GARANTIE LIMITÉE BRP – AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA :
MOTOMARINES SEA-DOO® 2018186**

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....190

**DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN
CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMA-
RINES® SEA-DOO 2018.....193**

**DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES
ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE.....197**

**GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA-
DOO® 2018.....199**

**GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EURO-
PÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA
TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2018.....204**

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....212

NOUS CONTACTER.....213

AMÉRIQUE DU NORD.....213

EUROPE.....213

OCÉANIE.....213

AMÉRIQUE DU SUD.....214

ASIE.....214

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....215

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone:

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivre les instructions ci-dessous:

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Faire des modifications ou ajouter des accessoires pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez pas d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Ces modifications n'ont pas été testées par BRP et elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de pertes de contrôle et rendre le véhicule illégal.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir des modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBRMC). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre motomarine dans diverses conditions.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

Gardez le cordon d'attache fixé à votre VFI ou à votre poignet (au

moyen d'une dragonne) en tout temps, et tenez-le loin du guidon pour que le moteur s'arrête si vous tombez à l'eau. Après la randonnée, enlevez le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si vous tombez de la motomarine et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduisez selon vos limites et vos habiletés.

Évitez tout comportement agressif afin de réduire le risque de perte de contrôle, d'éjection ou de collision. Connaissez les capacités de votre motomarine et tenez-en compte.

Éviter de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observez les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à vous aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne rangez aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ de BRP. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un skieur, un planchiste ou un accessoire modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage ou d'un mât de remorquage de ski, de pneumatique ou de planche nautique (Wake seulement). N'utilisez pas ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir le passage *POUR DIRIGER LA MOTOMARINE* dans la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* et la section *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne faites pas fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne laissez pas s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos.

Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations. Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera: les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable. En eau peu profonde, man uvrez avec prudence et à très basse vitesse.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Conduisez de façon responsable et prudente.

Faites preuve de bon sens et de courtoisie. Évitez de faire des vagues là où on l'interdit.

Respectez aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que «capitaine» et propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable des dommages que le sillage de votre motomarine pourrait causer. Ne laissez personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que votre motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lorsque vous tournez, man uvrez dans les sillons ou les vagues, conduisez en eau agitée ou si vous tombez de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut cau-

ser des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Demeurez décontracté et évitez de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Certains modèles de motomarine sont munis d'une suspension. Bien que le système absorbe une bonne partie de la force verticale transférée aux utilisateurs, il ne peut l'éliminer complètement. Pour éviter que vos passagers et vous rebondissiez ou soyez éjectés de la motomarine, réduisez votre vitesse.

Avant de lever l'ancre

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat, faites toujours l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne dépassez pas la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la man uvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspectez régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. Assurez-vous qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, soyez certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifiez si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrez aux passagers où se trouve l'équipement et assurez-

vous qu'ils savent comment s'en servir.

Soyez attentif aux conditions météorologiques. Écoutez la météo locale avant de partir. Informez-vous des changements de conditions.

Conservez à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où vous naviguez. Avant de partir, vérifiez les conditions météorologiques pour la région où vous prévoyez naviguer.

Transportez assez d'essence pour votre randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Respectez le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour vous rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mauvaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine *SEA-DOO*, le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respectez les lois en vigueur. Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

N'oubliez pas que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent al-

térer votre jugement et votre temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Utilisez toujours le cordon d'attache lorsque vous conduisez la motomarine. Assurez-vous que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. Exercez-vous dans un endroit où l'eau vous va à la poitrine avant de conduire votre motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne démarrez pas le moteur et n'utilisez pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une

bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélération, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous accélérez avec une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, faites-le toujours progressivement. Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre à vos passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que vos passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de comman-

de iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir tout démarrage accidentel, débranchez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoient l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture: il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigou-

reusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.



AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)



AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! Votre motomarine n'est pas conçue et ne doit pas être utilisée pour tirer une autre embarcation, un parachute, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques pour laquelle elle a été conçue.

Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau

d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles:

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.
- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique: cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et n'utilisez pas le système de freinage lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner, la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.

- Respectez les autres plaisanciers.
- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

- Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.

- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez d'installer un mât de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.

- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.

- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.

- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des navigateurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.

- Éteindre le moteur et jeter l'ancre avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne pas faire de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.

- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À la vitesse de 40 km/h par heure, une motomarine dépassera cette personne en 5 secondes si elle tombe dans l'eau 60 m devant votre motomarine.

- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteindre le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

- Tenez-vous à au moins 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le

sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide (sous 4 °C), on devrait préférer les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie:

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!

- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifiez les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où vous avez l'intention d'utiliser votre motomarine. Prenez connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Vous devez connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Transport de charges

Lorsque vous transportez des objets sur la plate-forme arrière de l'embarcation ou sur les accessoires de cargaison, réduisez votre vitesse et adaptez votre comportement au volant pour réduire les risques de chutes de l'embarcation ou pour éviter d'entrer en contact avec la cargaison. Ces situations peuvent causer des blessures.

Ne transportez jamais des objets sur la plate-forme arrière lorsque vous faites des sports nautiques. Les objets peuvent interférer avec la corde de remorquage et la détacher. Ils créent également un obstacle pour le skieur ou le planchiste.

AVERTISSEMENT

Ne transportez pas des objets sur la plateforme arrière sauf s'ils sont bien attachés avec un accessoire certifié LinQ de BRP. Des accessoires compatibles qui ne sont pas certifiés par BRP ne peuvent pas être considérés comme propres à cet effet.

AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais d'objets lorsqu'un skieur ou un planchiste est remorqué. Ils peuvent causer de graves blessures ou même la mort.

Introduction

REMARQUE : Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont:

- iTCMC (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir des caractéristiques telles le régulateur de vitesse, le mode basse vitesse et le freinage, une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrus.

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (intelligent Throttle Control)

Le système utilise une commande d'accélération électronique (ETC) qui transmet des signaux de commande au module de commande du moteur (ECM). Grâce à ce système, nul besoin de câble d'accélérateur traditionnel.

Le dispositif iTC offre les modes de fonctionnement suivants :

- Mode randonnée
- Mode sport
- Mode ECO
- Mode régulation de vitesse (si le véhicule en est équipé)
- Mode basse vitesse (si le véhicule est équipé d'un mode régulation de vitesse)
- Mode ski (si le véhicule en est équipé).

Mode randonnée

Le mode randonnée constitue le mode par défaut.

En mode randonnée, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lors d'une accélération après arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Mode ECO

Lorsqu'on sélectionne le mode ECO, le régime du moteur est restreint et la réponse de l'accélérateur est optimisée afin de réduire la consommation d'essence. Ce mode est idéal lorsque vous naviguez en croisière et que vous souhaitez économiser de l'essence.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode Sport

En mode Sport, la puissance maximale du moteur est disponible sur

toute la plage opérationnelle du moteur.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode de régulation de vitesse

Le mode de régulation de vitesse permet à l'utilisateur de choisir la vitesse maximale de la motomarine lorsque le régime du moteur est supérieur à 3 800 tr/min.

Le mode de régulation de vitesse limite la vitesse de la motomarine mais il ne la maintient pas. Le conducteur doit appuyer sur l'accélérateur pour continuer d'avancer contrairement au régulateur de vitesse d'une voiture qui garde la vitesse constante lorsqu'on relâche la pédale.

Lorsque vous naviguez à vitesse constante, appuyez à fond sur l'accélérateur afin que vous soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Consultez la rubrique du *MODE DE CROISIÈRE* sous les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

Mode basse vitesse

Le mode basse vitesse, une fonction du mode régulation de vitesse, permet au conducteur de régler le régime de ralenti pour qu'il corresponde à la vitesse de la motomarine, soit 1,6 km/h à 11 km/h. Ne pas appuyer sur l'accélérateur en mode basse vitesse.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode ski

Le mode ski permet une accélération contrôlée et une vitesse de remorquage maximale constante pour le ski ou la planche nautique.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Clés d'apprentissage

La clé d'apprentissage Sea-Doo LK^{MC} limite la vitesse de la motomarine. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Limitations

Il est possible qu'un conducteur novice dépasse ses limites même avec la clé d'apprentissage.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir des détails concernant l'utilisation et la programmation de la clé d'apprentissage.

iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir la poussée avant, la poussée arrière, la puissance de freinage et le point mort.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la poussée avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE : Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les

virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33% la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditions de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

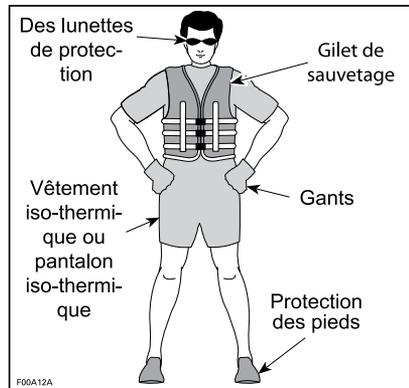
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes:

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Une ligne flottante d'au minimum de 15 m
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont:

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un coussard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants. Les risques de blessures sont ainsi réduits lorsque vous marchez sur des objets tranchants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

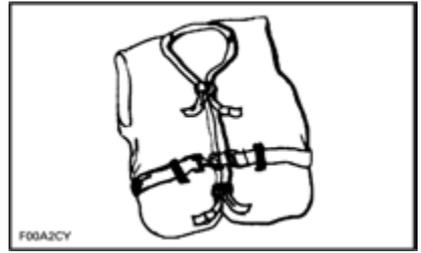
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. La flottaison fournie par le VFI devrait être suffisante pour soutenir votre poids dans l'eau. La taille du VFI doit être adaptée à la personne. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

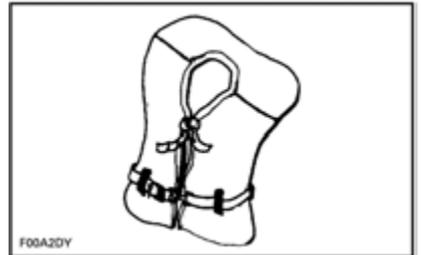
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le type I offre la meilleure flottabilité. Sa conception permet de retourner la plupart des personnes inconscientes sur leur dos, en position verticale ou légèrement inclinée en arrière, lorsqu'elles sont dans l'eau. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le type II retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



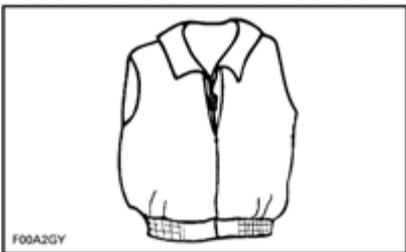
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le type III permet à la personne de se retourner sur le dos, en position verticale ou légèrement inclinée en arrière. Cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le VFI de type V doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casque

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à

prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, lorsqu'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau de la même manière qu'un seau. Ceci cause d'extrêmes tensions au niveau du cou et de la colonne vertébrale. Cela peut entraîner un étouffement, de graves ou permanentes blessures au cou et à la colonne vertébrale ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte. En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres.

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour des croisières agréables et en toute sécurité, il est recommandé d'acquérir de l'équipement supplémentaire. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, comprend des articles que vous pourriez envisager d'acquérir.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone portable rangé dans un compartiment hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes:

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices pratiques

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres.

Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE : Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

Refaites cette manœuvre mais en utilisant cette fois-ci le levier iBR. Veuillez noter que le système iBR prend également le contrôle de la manette des gaz.

REMARQUE : En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier d'iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE : En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse

Si la motomarine comporte les modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse, il est également important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec ceux-ci avant de circuler avec des passagers.



AVERTISSEMENT

Les modes ski et régulation de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas la motomarine.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit:

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

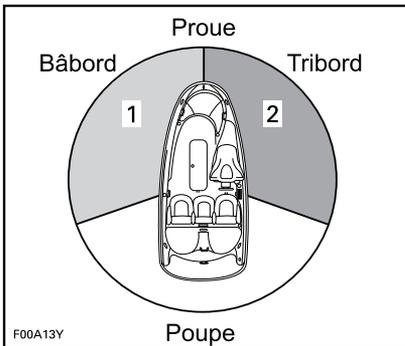
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens. C'est la loi !

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties de l'embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIIONNELS

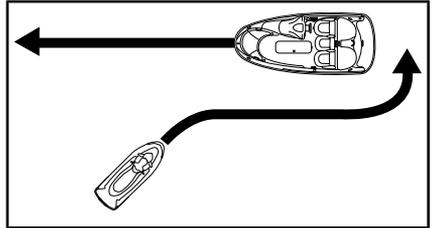
1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation **devant vous et à votre droite**. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous de-

vriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



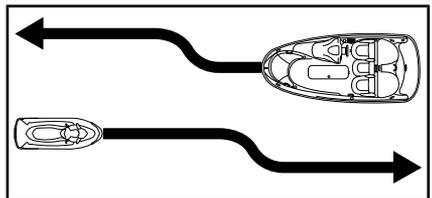
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite **a la priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

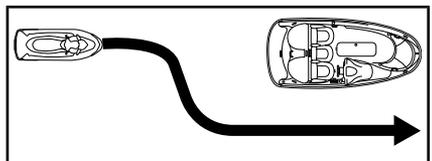
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet sans utiliser le système de freinage. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus

sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine indiquant que vous effectuez une manœuvre de freinage.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Méthode de remplissage

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

Couper le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

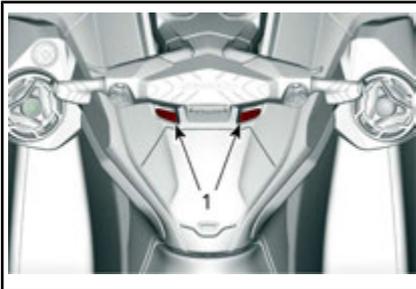
Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.

Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.

Avoir un extincteur à portée de main.

Ouvrez le compartiment de stockage en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage et en soulevant avec la poignée.



Retirez le bouchon du réservoir d'essence.



EMPLACEMENT DU BOUCHON DU RÉSERVOIR D'ESSENCE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression. Mettre une main sur le bouchon du réservoir d'essence lorsqu'on dégage l'attache du bouchon.

Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

Fermer le bouchon de réservoir d'essence et s'assurer qu'il est bien verrouillé.



AVERTISSEMENT

Toujours essuyer tout carburant répandu sur l'embarcation.

Après avoir fait le plein, ôtez toujours le siège pour vous assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.



AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Même si le couvercle du trou du mât de ski ressemble à un bouchon de réservoir, il n'est **pas** destiné à recevoir de l'essence.



AVERTISSEMENT

Ne mettez jamais de l'essence dans le trou du mât de ski. Il n'est nullement connecté au système de carburant.

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Moteurs 155 et 230

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.

Moteurs 300

Utiliser de l'essence super sans plomb présentant un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91, ou un indice d'octane RON de 95.

Tous les modèles

AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager

le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.

AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants:

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux illets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants, la plate-forme d'embarquement ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.

AVERTISSEMENT

Ne laissez JAMAIS de l'équipement ou des objets sur la motomarine lorsque vous la remorquez.

Modèle WAKE^{MC} Pro

AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route.



AVERTISSEMENT

Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

REMARQUE : Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 motomarines à la fois.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Cette motomarine est munie d'étiquettes amovibles et d'autocollants qui contiennent d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.



MODÈLES AVEC LE MOTEUR 300

Étiquettes de sécurité

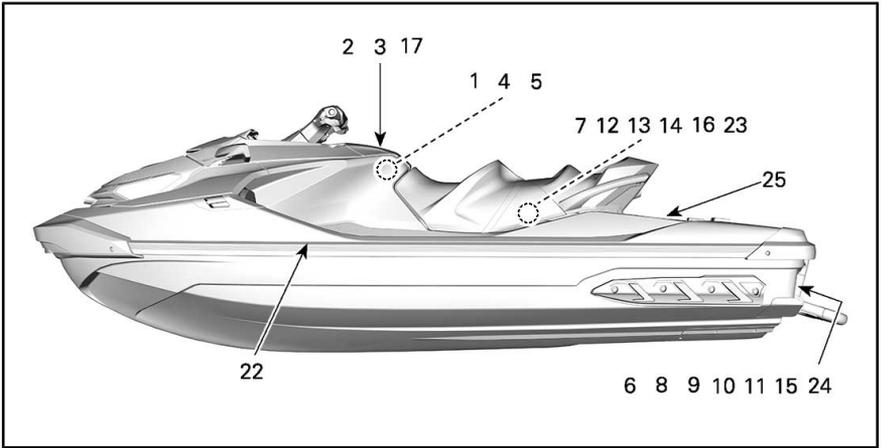
Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, des passagers (2 et 3 places) et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

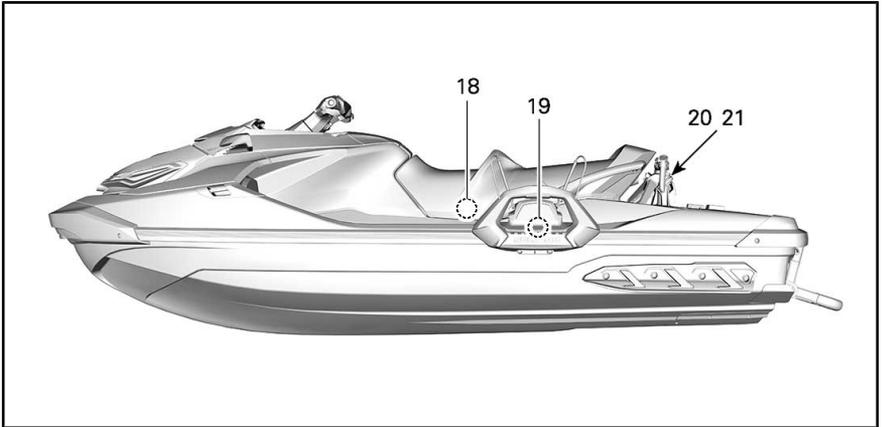
Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE : La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

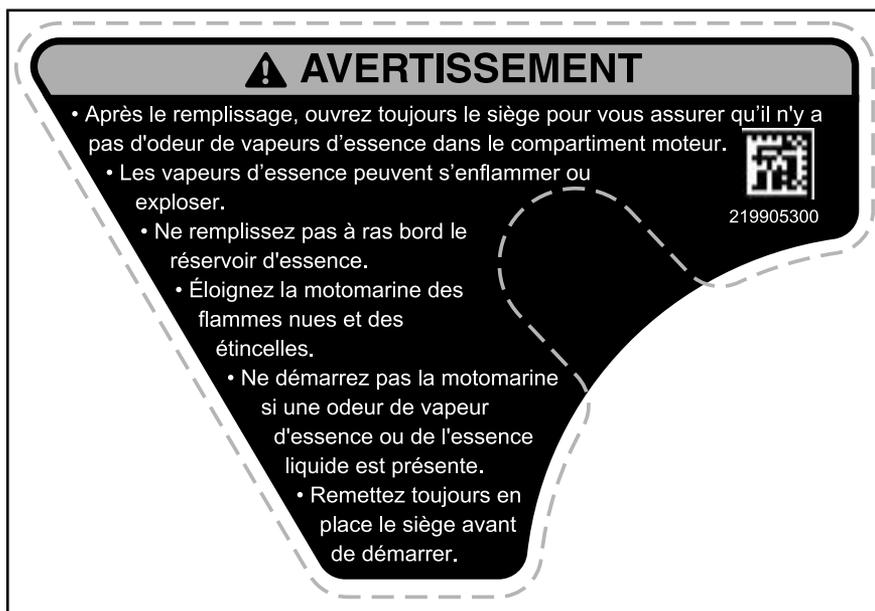
REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



TOUTES LES GTX, RXT ET WAKE PRO



SPÉCIFIQUE AU MODÈLE WAKE PRO



ÉTIQUETTE 1



ÉTIQUETTE 2



AVERTISSEMENT

Les collisions entraînent plus DE BLESSURES ET DE DÉCÈS que n'importe quel autre genre d'accident dans le cas des motomarines, POUR ÉVITER DES COLLISIONS : GARDEZ CONSTAMMENT un œil sur les personnes, les objets et les autres embarcations, Soyez attentif aux conditions qui diminuent votre visibilité ou bloquent votre vue. CONDUISEZ à des vitesses raisonnables et gardez une bonne distance aux autres personnes, objets et embarcations.

- Ne suivez pas directement derrière d'autres motomarines ou bateaux.
- Ne vous approchez pas des autres pour les vaporiser ou les éclabousser avec de l'eau.
- Évitez des virages serrés ou toutes autres manœuvres qui vous rendent difficile à éviter ou dont votre trajectoire est difficile à anticiper.
- Évitez les endroits avec des objets submergés ou des eaux peu profondes.

PRENEZ RAPIDEMENT DES MESURES pour éviter les collisions. N'oubliez pas que les motomarines et les autres embarcations n'ont généralement pas freins.

NE RELÂCHEZ PAS L'ACCÉLÉRATEUR pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. Vous avez besoin de l'accélérateur pour guider la motomarine. Vérifiez toujours le bon fonctionnement de la manette des gaz et du guidon de direction avant de démarrer la motomarine. Respectez les règles de navigation et les lois provinciales et locales qui régissent les motomarines. Consultez le guide du conducteur pour obtenir plus d'informations.



AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque de BLESSURES GRAVES OU MORTELLES : PORTEZ UN VÊTEMENT DE FLOTTAISON INDIVIDUEL (VFI).

Tous les passagers doivent porter un vêtement de flottaison qui est adéquat et qui est approuvé par les garde-côtes.

PORTEZ DES VÊTEMENTS DE PROTECTION. De graves blessures internes peuvent se produire si de l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de l'échappement de la turbine.

Des maillots de bain ordinaires ne protègent pas adéquatement contre l'intrusion d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps d'un homme ou d'une femme. Tous les passagers doivent porter un vêtement iso-thermique qui fournit une protection équivalente (consultez le guide de l'utilisateur). On recommande de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection.

CONNAISSEZ LES RÈGLES DE NAVIGATION. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine. Soyez au courant de l'âge minimal du conducteur et des exigences de formation dans votre province. Un cours de sécurité nautique est recommandé et peut être exigé dans votre province.

Attachez la corde d'arrêt du moteur à votre vêtement de flottaison et éloignez-la du guidon pour que le moteur puisse s'arrêter lors d'une chute du conducteur. Après la randonnée, enlevez la corde de la motomarine afin d'éviter que des enfants ou que toute autre personne ne l'utilisent sans votre autorisation.

CONDUISEZ À DES VITESSES RAISONNABLES ET ÉVITEZ TOUT COMPORTEMENT AGRESSIF pour réduire les risques de perte de contrôle, d'éjection ou de collision. Il s'agit d'un bateau de haute performance. Ce n'est pas un jouet. Des virages serrés ou des sauts sur les sillons ou les vagues peuvent augmenter les risques de blessure au dos, à la colonne vertébrale (paralysie) et au visage ainsi qu'entraîner des fractures aux jambes, chevilles ou à d'autres os. Ne sautez pas sur les sillons ni sur les vagues.

N'ACCÉLÉREZ PAS LA MANETTE DES GAZ LORSQUE QUELQU'UN EST DERRIÈRE LA MOTOMARINE. Arrêtez le moteur ou laissez-le tourner au ralenti. De l'eau et des débris sortant de la turbine peuvent causer de graves blessures.

TENEZ-VOUS À L'ÉCART DE LA GRILLE D'ADMISSION lorsque le moteur tourne. Les longs cheveux, les vêtements amples, les sangles du VFI peuvent se faire prendre dans les pièces mobiles. Ceci peut entraîner des blessures ou la noyade.

NE CONDUISEZ JAMAIS LA MOTOMARINE LORSQUE VOUS ÊTES SOUS L'INFLUENCE D'ALCOOL OU DE DROGUE. LISEZ ET SUIVEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR.



VFI

Pantalon iso-thermique



Tuyère de la turbine

Grille d'admission

219905300

ÉTIQUETTE 3



AVERTISSEMENT

- Enlevez la batterie du bateau avant de la recharger.
- Ne surchargez pas la batterie.
- Un chargement excessif pourrait faire exploser la batterie.



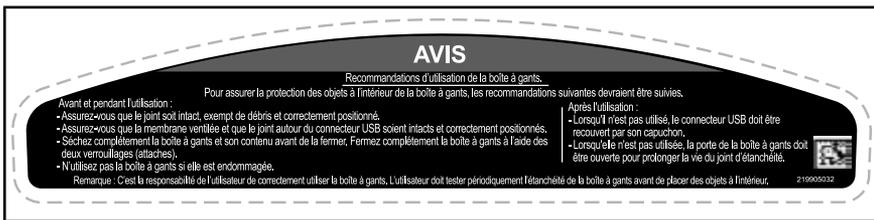
WARNING

- Remove battery from boat before charging.
- Do not overcharge battery.
- Improper charging of battery can cause explosion.

219905305



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6



ÉTIQUETTE 7 : TYPIQUE



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10



ÉTIQUETTE 11



ÉTIQUETTE 12



ÉTIQUETTE 13



ÉTIQUETTE 14



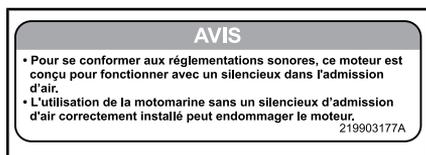
ÉTIQUETTE 15



ÉTIQUETTE 16



ÉTIQUETTE 17



ÉTIQUETTE 18



ÉTIQUETTE 19 - SEULEMENT SUR LES MODÈLES WAKE PRO



ÉTIQUETTE 20 - SEULEMENT SUR LES MODÈLES WAKE PRO



ÉTIQUETTE 21 - SEULEMENT SUR LES MODÈLES WAKE PRO

Étiquettes de conformité



ÉTIQUETTE 22

INFORMATIONS SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
 CE MOTEUR RÉPOND AUX NORMES DES ÉMISSIONS DE POLLUTION [] DE L'ÉPA AMÉRICAINE ET DE LA CALIFORNIE POUR DES MOTEURS MARINS SL.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION
 CE MOTEUR EST CONFORME AUX NORMES [] DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDE.

ENGINE FAMILY / FAMILLE DE MOTEUR
 CERTIFICATION STANDARDS (FEL)
 NORMES DE CERTIFICATION (LFP)
 DISPLACEMENT / CYLINDRÉE
 EMISSION CONTROL SYSTEM
 SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS
 POWER / PUISSANCE

CONFORME AUX RÉGLEMENTS SUR LES ÉMISSIONS EVAP [] DE LA CALIFORNIE POUR DES NAVIRES ÉQUIPÉS D'ALLUMAGE PAR BOUGIES, ENSEMBLE DE CONTRÔLE EVAP [] SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION - LPFL, PLFT, PRV. CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR POUR CONNAÎTRE LE PROGRAMME D'ENTRETIEN, LES SPÉCIFICATIONS DE CARBURANT, D'HUILE ET DE BOUGIE. CONSULTEZ LE CALENDRIER D'ENTRETIEN ET LES SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE, D'HUILE ET DE BOUGIE D'ALLUMAGE DANS LE GUIDE DE L'UTILISATEUR, 219905172

ÉTIQUETTE 23 – EN VIGUEUR SUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, EN VIGUEUR SUR LES MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS LORSQU'ILS SONT ÉQUIVALENTS À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX ÉTATS-UNIS. NORMES DE L'EPA

CE BATEAU N'EST PAS TENU DE RESPECTER LES NORMES SUIVANTES DE SÉCURITÉ DES GARDE-CÔTES AMÉRICAINS EN VIGUEUR À LA DATE DE CERTIFICATION :

- SYSTÈME DU CARBURANT
- AFFICHAGE DES INFORMATIONS DE CAPACITÉ
- SÉCURITÉ DU CHARGEMENT
- FLOTTAISON
- MOTEUR DE VENTILATION

ASSEMBLÉ AU MEXIQUE

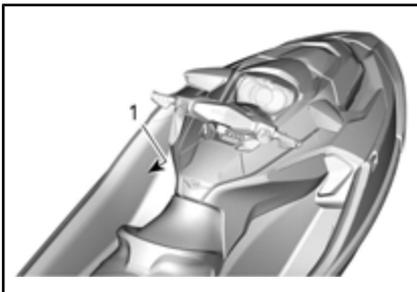
TEL QU'AUTORISÉ PAR L'OCTROI D'UNE EXEMPTION DES GARDE-CÔTES AMÉRICAINS (CSB 88-001).

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
 565 RUE DE LA MONTAGNE, VALCOURT, QUÉBEC CANADA J0E 2L0

219905033

ÉTIQUETTE 24

L'étiquette de conformité à l'EPA est située près du repose-pied sur le côté gauche.



1. Emplacement de l'étiquette de l'EPA

Motomarines en Amérique du Nord

GTX, GTX LTD, RXT, RXT-X et Wake Pro

CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES DE SÉCURITÉ RECOMMANDÉES	
Max.  = X	XX kg lbs/lb
Max.  +  =	XX kg lbs/lb
CATEGORY / CATÉGORIE : C	
MAXIMUM WAVE / VAGUE MAXIMALE 2.0m	
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE DE VENT MAXIMALE 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODEL / MODÈLE: XXXXX 	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
CAPACITÉS MAXIMALES LES INFORMATIONS CI-DESSUS CONCERNENT ÉGALEMENT LES ÉTATS-UNIS	CAN ICES-2 / NMB-2"

Motomarines ailleurs qu'en Amérique du Nord

GTX, GTX LTD, RXT, RXT-X et Wake Pro

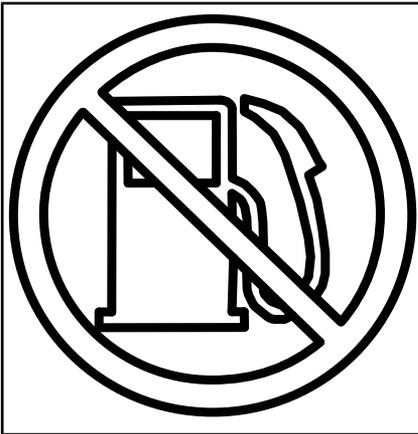
CANADIAN COMPLIANCE NOTICE AVIS DE CONFORMITÉ CANADIENNE	
MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS LIMITES MAXIMALES RECOMMANDÉES	
Max.  =	kg lb
Max.  +  =	kg lb
CATEGORY / CATÉGORIE: C	
MAXIMUM WAVE / VAGUES MAXIMALES 2.0m	
MAXIMUM WIND SPEED / VITESSE MAXIMALE DU VENT 33.0 knots/noeuds	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
570 Montagne, Valcourt, Qc, CA, JOE 2LO	
Skaldenstraat 125, Gent, 9042, BE (YDV)	
MODEL / MODÈLE: 	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPORTED. LE FABRICANT DÉCLARE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DES PETITS VAISSEAUX À LA DATE À LAQUELLE A COMMENCÉ LA CONSTRUCTION DU NAVIRE OU À LA DATE À LAQUELLE LE NAVIRE A ÉTÉ IMPORTÉ.	
CAPACITÉS MAXIMALES LES INFORMATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUENT ÉGALEMENT AUX ÉTATS-UNIS.	  

Pictogramme de sécurité moulé



AVERTISSEMENT

Ne mettez jamais de l'essence dans le trou du mât de ski. L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et s'enflammer par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur.



ÉTIQUETTE 25

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP autorisé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP autorisé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.



AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau



AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE : Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
La coque	Inspectez la coque, la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau et vérifiez si elles présentent des dommages.	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Bouchons de vidange	Serrer	
Réservoir d'essence	Remplissez.	
Compartiment moteur	Vérifiez s'il y a des fuites visibles de liquide ou une odeur d'essence.	

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Niveau d'huile à moteur	Vérifiez et remplissez.	
Niveau du liquide de refroidissement du moteur	Vérifiez et remplissez.	
Système de direction	Vérifiez le fonctionnement.	
Levier iTC	Vérifiez le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Levier iBR	Vérifiez le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège	Assurez-vous qu'ils soient bien fermés et verrouillés.	
Vide-poches du coffre de rangement (si équipé)	Assurez-vous qu'il soit proprement installé sur la motomarine.	
Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le support est bien installé et sécurisé. - S'assurer que les tendeurs élastiques sont en bon état. - S'assurer que la planche nautique est bien installée et sécurisée dans le support. 	
Mât de fixation du câble de ski ou planche nautique (modèle WAKE Pro)	Inspecter et vérifier le fonctionnement.	
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifiez le fonctionnement.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore	Vérifiez le fonctionnement.	
État de la batterie et des connexions	Vérifier tous les mois.	
Anodes sacrificielles	Inspectez tous les mois (plus souvent si la motomarine est utilisée en eau salée) et les remplacer au besoin.	

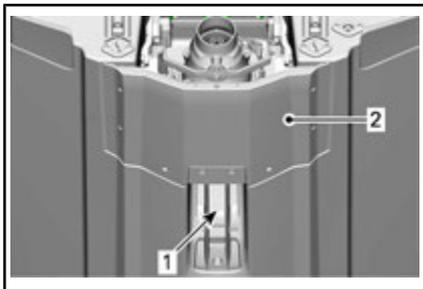
La coque

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Net-

toyez au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

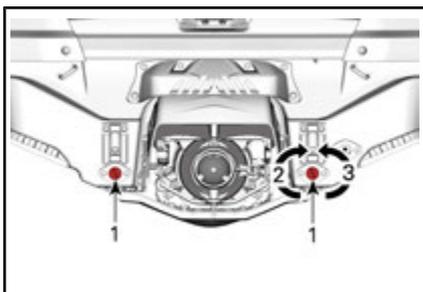


INSPECTEZ CES ENDROITS :

1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



EMPLACEMENTS DES BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE

1. Bouchons de vidange de cale
2. Serrer
3. Desserrer

AVERTISSEMENT

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir de carburant.

AVERTISSEMENT

Appliquer à la lettre les instructions relatives au **RAVITAILLEMENT**.

Compartment moteur

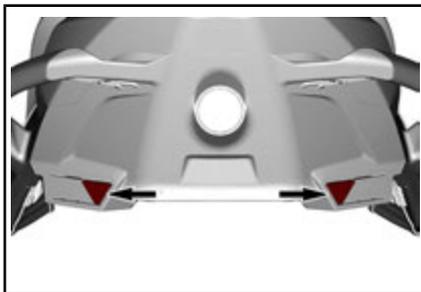
Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

AVERTISSEMENT

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

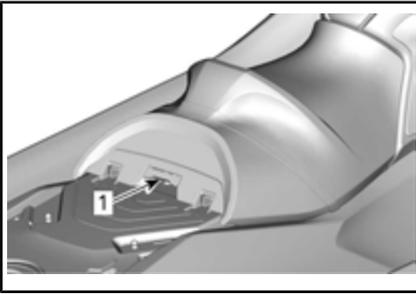
Pour accéder au compartiment moteur, ôtez les sièges.

Pour retirer les sièges, poussez les deux boutons de déverrouillage et soulevez l'arrière du siège.



BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

Tirez ensuite vers le haut la poignée de verrouillage et retirez le siège de la motomarine.



1. Poignées de verrouillage

Huile à moteur

S'assurer que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement

S'assurer que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiments de rangement, plate-forme d'embarquement et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien

rangés dans les bacs de rangement.

Assurez-vous que le couvercle du bac de rangement, la boîte à gants, la plateforme d'embarquement, les panneaux d'accès et le siège soient bien fermés et verrouillés.

AVERTISSEMENT

Vérifier que le siège, la plateforme d'embarquement, les panneaux d'accès et tous les couvercles de compartiment de rangement sont bien enclenchés.

Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)

AVERTISSEMENT

S'assurer que le support pour planche nautique est bien fixé à la carrosserie de la motomarine et que la planche nautique est bien placée et bien fixée au support avant d'utiliser la motomarine. S'assurer que les courroies qui retiennent la planche nautique sont en bon état.

Mât de fixation du câble de ski ou planche nautique (modèle WAKE Pro)

Assurez-vous que le mât de fixation de ski ou de planche nautique soit complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser.

Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez le mât de ski, ne transportez pas des objets ou des accessoires sur la plateforme d'embarquement.

AVERTISSEMENT

Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le mât de ski a été conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids maximal de 114 kg.

ATTENTION N'utilisez jamais le mât de ski pour remorquer un tube gonflable. Utilisez toujours le taquet arrière pour remorquer un tube gonflable.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifiez le fonctionnement.	
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifiez le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS)	Vérifiez le fonctionnement.	

Indicateur multifonctionnel

- Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt et brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une drague).

Système iBR

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

- Retirez les amarres qui retiennent la motomarine au quai.
- Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
- Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
- Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.

AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Correcteur d'assiette (VTS)

Lorsque le moteur est en poussée avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas pour vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

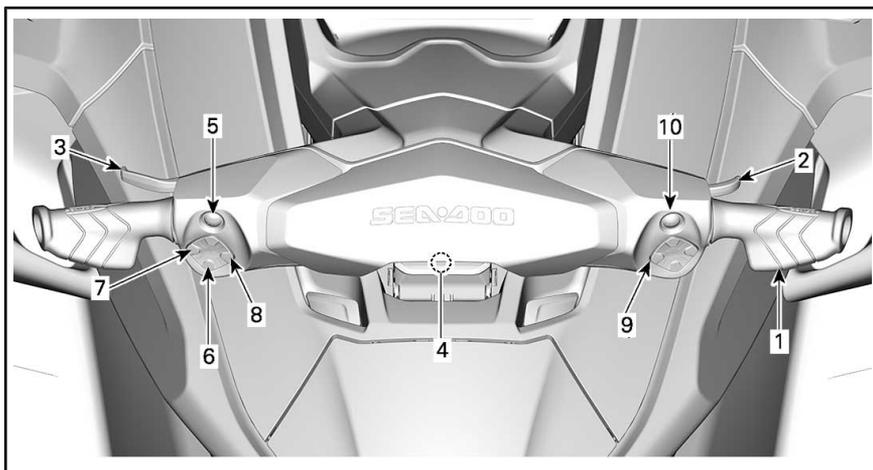
Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette (s'il y a lieu).

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

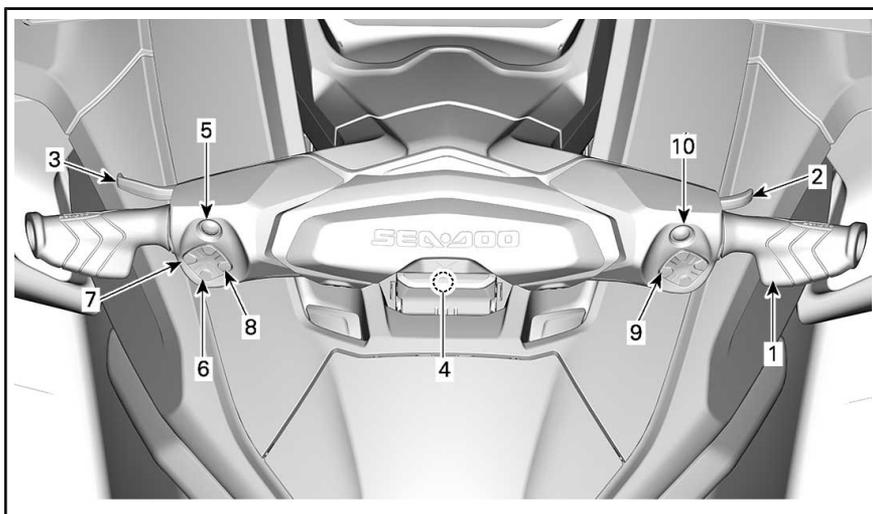
RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez les *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



GTX, GTX LIMITED, RXT, WAKE PRO



RXT-X

REMARQUE : Certaines indications, fonctions ou caractéristiques décrites ci-dessous pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

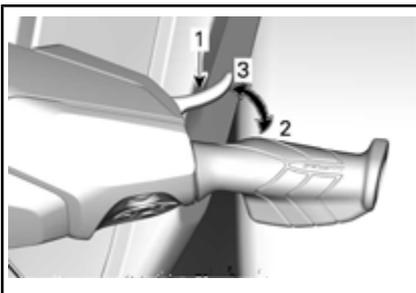
En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche.

2) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

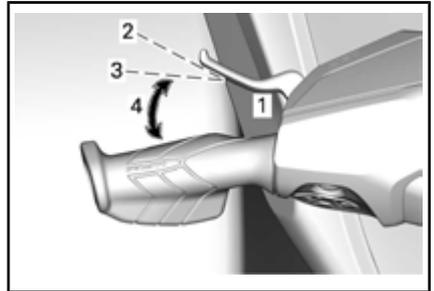
Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

3) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- Freins
- Marche arrière
- Le point mort.

REMARQUE : Le levier doit être à au moins 25 % de sa course pour que les fonctions iBR soient actives.



TYPIQUE

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à 25 % de sa course pour activer les fonctions iBR
4. Plage de fonctionnement

À une vitesse supérieure à 14 km/h, tirer le levier iBR actionnera les freins.

REMARQUE : Si le courant de l'eau est plus rapide que 14 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

À une vitesse inférieure à 14 km/h, tirer le levier iBR actionnera la marche arrière.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en

marche arrière, le déflecteur iBR passe au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

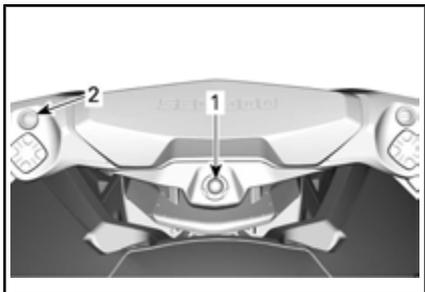
Si le levier d'accélérateur est actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE : On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

4) Interrupteur de coupure du moteur

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.



TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Bouton de démarrage/d'arrêt

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage et la manœuvrabilité de la motomarine ne sont pas fonctionnelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de radiofréquence D.E.S.S. (Digitally Encoded Security System)

Chaque capuchon de cordon d'attache renferme un circuit électronique (clé D.E.S.S.^{MC} programmé pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit le numéro de série de la clé installée sur l'in-

interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. Vous pouvez vous procurer des cordons d'attache supplémentaires et vous faire programmer les clés D.E.S.S. pour votre motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

RF D.E.S.S. RF

Deux courts bips indiquent que le système est prêt pour que le moteur démarre. Si les deux bips ne sont pas émis, consultez la section du *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

RF D.E.S.S. Types de clé

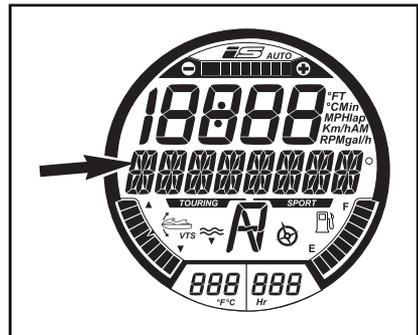
Deux types de clés peuvent être utilisés :

- Clé normale
- Clé d'apprentissage.

La couleur du flotteur du cordon d'attache varie pour qu'on puisse facilement reconnaître la clé.

TYPE DE CLÉ	COULEUR DU FLOTTEUR
Normal	Jaune ou noir
Apprentissage	Vert

L'indicateur multifonctionnel affiche le type de clé D.E.S.S. utilisée.



TYPE DE CLÉ AFFICHÉ ICI

Possibilités de messages :

- CLÉ NORMALE
- CLÉ D'APPRENTISSAGE.

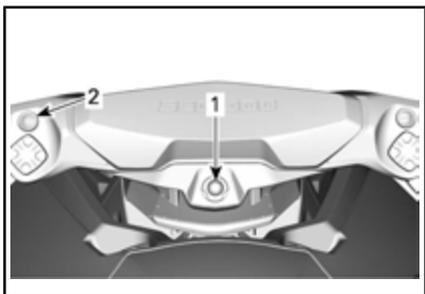
La clé d'apprentissage Sea-Doo limite la vitesse de la motomarine et le couple du moteur. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Le mode d'apprentissage offre également la possibilité de régler la vitesse maximale de la motomarine.

Pour obtenir plus de détails sur les clés d'apprentissage, voir les *MODES DE FONCTIONNEMENT*.

5) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.



TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Bouton de démarrage/d'arrêt

Démarrage et arrêt du moteur

Consulter les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour savoir comment procéder au démarrage et à l'arrêt du moteur.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest, affichera un message de bienvenue suivi d'un message de reconnaissance de la clé, puis son affichage s'éteindra après quelques secondes.

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 75 secondes après qu'on a appuyé sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT.

Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur, le système sera alimenté pendant 60 minutes.

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE/D'ARRÊT, le compte à rebours redémarre. Vous pourrez écouter le système stéréo de BRP (si équipé).

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/ d'arrêt est enfoncé.

Gestion de la batterie après que le moteur soit éteint

Cette fonction permet de maintenir le système électrique éveillé pour permettre l'utilisation d'accessoires lorsque le moteur est éteint. Elle empêche également le drainage excessif de la batterie lors de l'utilisation des accessoires. Lorsque la tension de la batterie atteint 12,3 V ou moins, le système s'arrête automatiquement pour garantir le démarrage du moteur.

Lorsque le système électrique est activé en appuyant brièvement sur le bouton de démarrage/d'arrêt alors que le moteur est éteint, la durée en éveil sera gérée comme suit :

- La clé sur la position d'arrêt : Le système s'arrête après 75 secondes.
- La clé sur la position de démarrage : Le système s'arrêtera après 60 minutes ou si le seuil de la tension est atteint.

6) Bouton VTS (correcteur d'assiette)

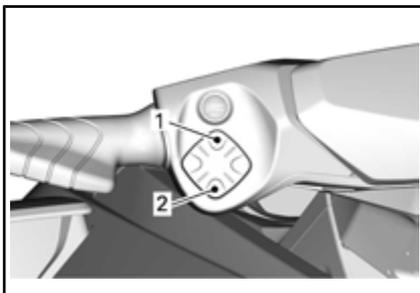
Cette motomarine est munie d'un correcteur d'assiette programmable haute performance.

Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

On peut corriger électriquement l'assiette ou la régler à un de deux pré réglages.

Appuyer sur le bouton VTS (vers le haut ou le bas) pour corriger l'assiette de la motomarine.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

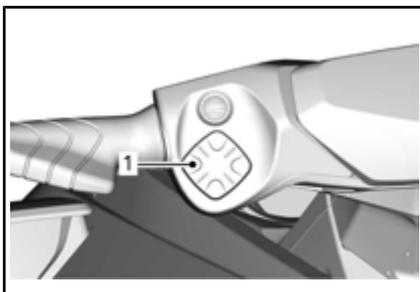
Modèles X

Sur les véhicules de la série X, appuyer simultanément sur les deux boutons HAUT et BAS va activer la fonction du **contrôle de lancement**. Pour désactiver la fonction du **contrôle de lancement**, appuyez à nouveau simultanément sur les deux boutons HAUT et BAS.

Se référer aux *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir des détails.

7) Bouton SPORT

Le bouton SPORT se trouve sur la gauche du guidon.

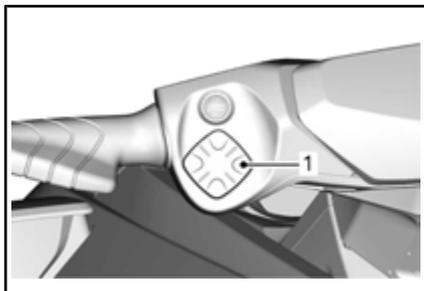


1. Bouton SPORT

Il sert à activer ou à désactiver le mode SPORT.

8) Bouton ECO

Le bouton ECO se trouve sur la gauche du guidon.



1. Bouton ECO

Il sert à activer ou à désactiver le mode ECO.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus détails.

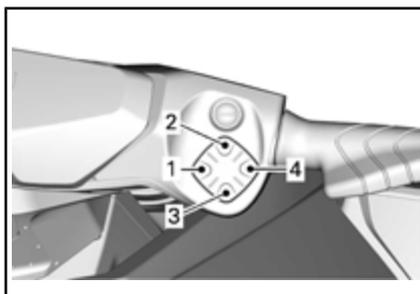
9) Boutons MODE, HAUT/BAS et SET

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler plusieurs fonctions disponibles sur l'indicateur multifonctionnel.

Les boutons haut/bas servent à choisir ou à changer les réglages à travers l'indicateur multifonctionnel pour les fonctions **de ski** et **de régulation de vitesse**.

Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner une fonction, pour naviguer dans un sous-menu ou pour sauvegarder la modification à un réglage.

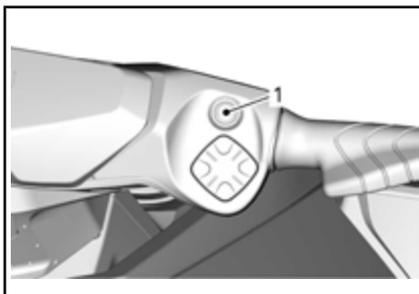


TYPIQUE

1. MODE
2. Flèche du haut
3. Flèche du bas
4. Bouton SET

10) Bouton de régulation de vitesse

Le bouton de régulation de vitesse se trouve sur la droite du guidon, juste en-dessus des boutons haut et bas.



TYPIQUE

1. Bouton de régulation de vitesse

Il sert à activer ou désactiver le mode régulation de vitesse ou à activer le mode basse vitesse.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

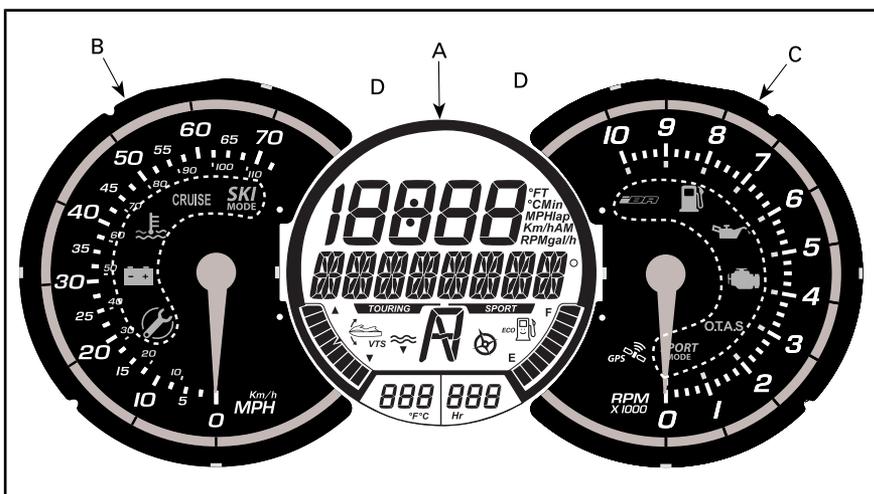
AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.



TYPIQUE - GTX 155

A. Indicateur multifonction



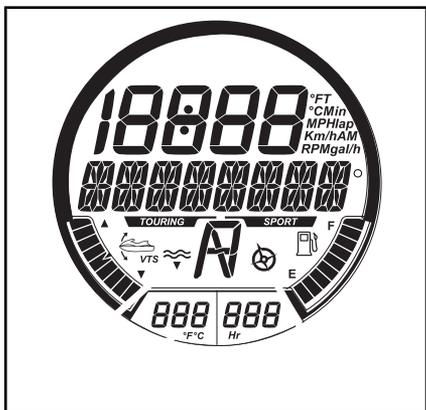
TYPIQUE - TOUS LES MODÈLES SAUF LE GTX 155

- A. Indicateur multifonction
- B. Indicateur de vitesse analogique
- C. Tachymètre analogique
- D. Voyants

A) Caractéristiques de l'indicateur multifonctionnel

Voir le tableau qui suit pour connaître les caractéristiques applicables à votre modèle.

Les fonctionnalités sont expliquées ci-dessous.



TYPIQUE - INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

	GTX 155 GTX 230	GTX LIMITED 230 GTX LIMITED 300	RXT	RXT-X	WAKE PRO
1) Affichage multifonction	X	X	X	X	X
2) Affichage numérique	X	X	X	X	X
3) Indicateur de niveau d'essence	X	X	X	X	X
4) Affichage de la position du correcteur d'assiette (VTS)	X	X	X	X	X
5) Affichage de la profondeur de l'eau	-	X	-	-	-
6) Température de l'eau	S.O.	X	S.O.	S.O.	S.O.
7) Affichage du totalisateur d'heures	X	X	X	X	X
8) Affichage de la position de l'iBR	X	X	X	X	X
9) Indicateur de boussole (1)	S.O.	X	X	X	X
10) Voyant de mode randonnée	X	X	X	X	X
11) Voyant de mode sport	X	X	X	X	X
12) Indicateur de suralimentation	S.O.	S.O.-	S.O.	X	S.O.
13) Affichage du mode ECO	X	X	X	X	X
14) Affichage du mode régulation de vitesse	X	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
15) Affichage du mode ski	-	-	-	-	X
16) Contrôle de lancement	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.

X = Caractéristique de **série**

- = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.

S.O. = Sans objet

(1) Tous les modèles sont munis d'une boussole (sur l'affichage multifonctionnel). Les GTX 155 n'ont pas d'indicateur de boussole.

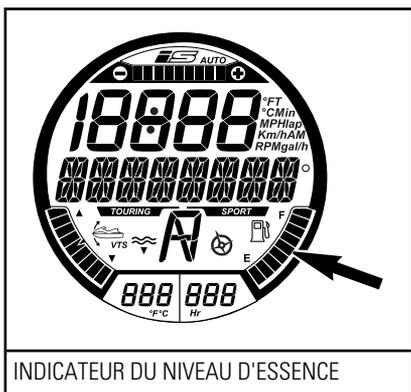
Les indications disponibles varient en fonction du modèle de motomarine ou de l'équipement en option installé.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE	GTX 155, GTX 230	GTX LIMITED 230, GTX LIMITED 300	RXT	RXT-X	WAKE PRO
Vitesse de la motomarine	Indication par défaut				
Régime du moteur (tr/min)	X	X	X	X	X
Température du moteur	-	-	-	X	-
Température de l'eau	S.O.	X	S.O.	S.O.	S.O.
Horloge	X	X	X	X	X
Réglages clés d'apprentissage et de location	X	X	X	X	X
Réglage de la régulation de vitesse	X	X	X	X	X
Réglage du mode basse vitesse	X	X	X	X	X
Préréglage du VTS	X	X	X	X	X
Réglages du VTS (par l'indicateur)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Réglages du mode ski	-	-	-	-	X
Consommation d'essence (en temps réel et moyenne)	X	X	X	X	X
Autonomie d'essence (distance et délai restants)	-	X	-	X	-
Chronométrage du temps	-	-	-	X	-
Vitesse/régime maximal(e) Vitesse/régime moyen(ne)	-	-	-	X	-
Altitude	S.O.	X	S.O.	S.O.	S.O.
X = Caractéristique de série - = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité S.O. = Sans objet					

Lorsque la centrale d'information est mise en route pour la première fois, l'affichage numérique revient par défaut à la dernière indication sélectionnée.

3) Indicateur du niveau d'essence

Un indicateur à barres, situé sur la partie inférieure droite de l'écran numérique, affiche en permanence la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la motomarine.



Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés. Le segment du haut est inutilisé.

Avertissement de bas niveau d'essence

Il s'active lorsqu'il ne reste plus que 2 segments (environ 25 % de la contenance du réservoir d'essence ou 14 L).

Tous les modèles sauf le GTX 155

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	ON
Symbole du réservoir d'essence (LED)	

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement
Défilement du message de bas niveau d'essence	

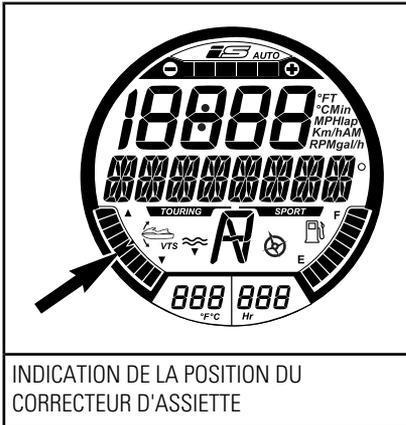
Modèles GTX 155

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Clignote
Symbole du réservoir d'essence (LCD)	
Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement
Défilement du message de bas niveau d'essence	

4) Position du correcteur d'assiette

L'affichage de la position du correcteur d'assiette, situé sur la partie inférieure gauche de l'écran numérique, indique l'angle de la coque de la motomarine par rapport à la surface de l'eau.

Un seul segment d'un indicateur à barres s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.



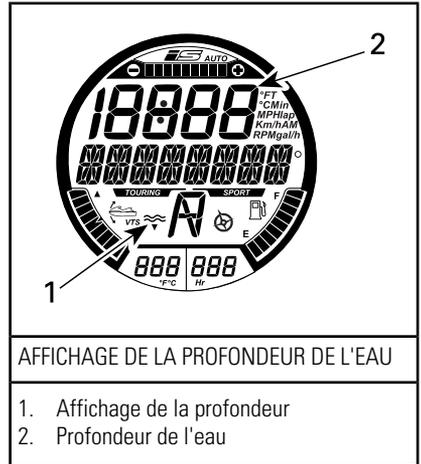
Consulter la section *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour de plus amples détails concernant l'utilisation du correcteur d'assiette.

5) Affichage de la profondeur de l'eau

On peut sélectionner l'affichage numérique pour avoir une idée de la profondeur du plan d'eau.

Le système peut indiquer la profondeur de l'eau sous la coque par échelon jusqu'à 50 m.

REMARQUE : Dans certaines conditions, il se peut que l'écran numérique n'affiche pas la profondeur. Le fonctionnement de l'écran numérique dépend des conditions d'utilisation.



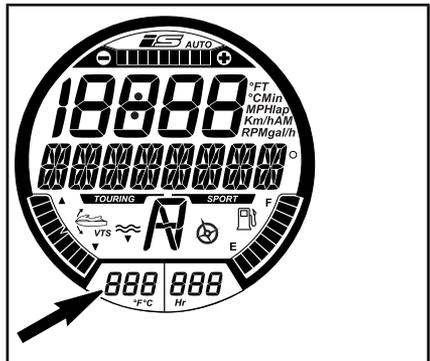
REMARQUE : L'affichage de la profondeur n'est actif que si un échosondeur est installé et décelé.

AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser l'échosondeur comme dispositif d'avertissement pour circuler en eau peu profonde.

6) Affichage de la température de l'eau

La température de l'eau dans laquelle on navigue s'affiche continuellement.



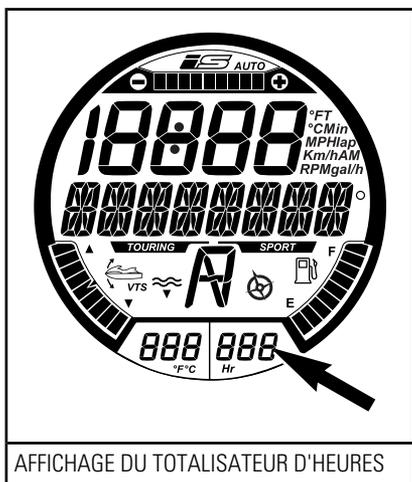
On peut également choisir d'afficher la température de l'eau sur

l'affichage numérique. Voir **AFFICHAGE NUMÉRIQUE** dans cette section.

Pour changer l'unité de mesure (°C ou °F), consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

7) Totalisateur d'heures (HR)

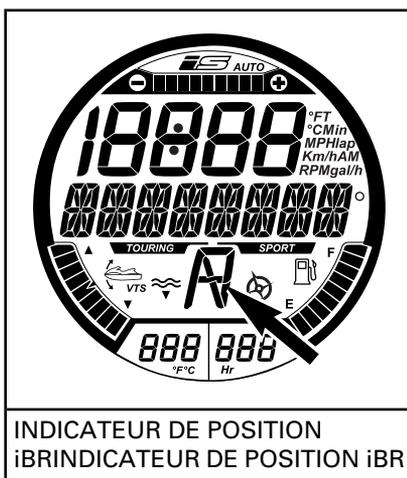
La durée d'utilisation de la motomarine en heures s'affiche continuellement.



8) Position de l'iBR

Indique la position du déflecteur iBR.

- N (point mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière).



9) Boussole

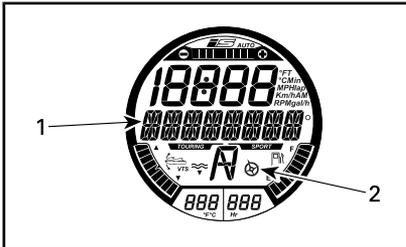
Un GPS incorporé à l'indicateur multifonctionnel fournit de l'information sur l'affichage multifonctionnel.

Les points cardinaux, les points intermédiaires et l'azimut s'affichent par défaut sur l'indicateur multifonctionnel lorsque la motomarine est en mouvement.

Pour que l'affichage de la boussole apparaisse, le GPS doit recevoir un bon signal des satellites de navigation.

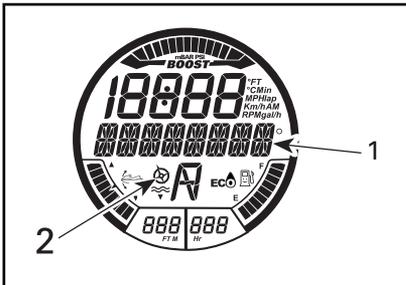
Tous les modèles sauf le GTX 155

Cela est confirmé lorsque l'affichage de la boussole apparaît à l'écran numérique.



BOUSSOLE (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

1. Indication de la boussole
2. Indicateur actif de la boussole



BOUSSOLE (MODÈLES RXT-X)

1. Indication de la boussole
2. Indicateur actif de la boussole

REMARQUE : L'affichage de la boussole n'est disponible qu'à une vitesse supérieure à 5 km/h.



AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis de navigation.

10) Indicateur de mode randonnée

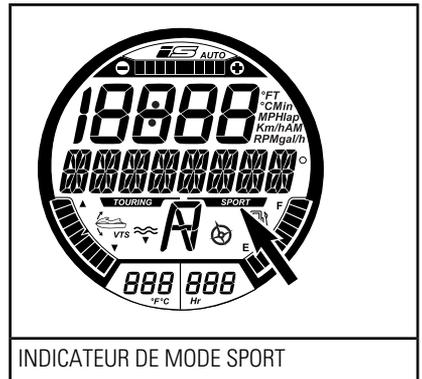
Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode randonnée est actif.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE

Pour plus de renseignements concernant le mode randonnée, consultez les *MODES DE FONCTIONNEMENT*.

11) Indicateur de mode sport



INDICATEUR DE MODE SPORT

Lorsque le mode sport est sélectionné, l'indicateur de mode sport s'allume. Il s'éteint ensuite lorsque le mode sport est désactivé ou que la motomarine est arrêtée.

REMARQUE : Le mode sport n'est pas le mode de fonctionnement par défaut. Pour qu'il soit actif, il faut le sélectionner après avoir démarré le moteur.

Pour des instructions au sujet de l'activation du mode sport, consultez les *MODES DE FONCTIONNEMENT*.

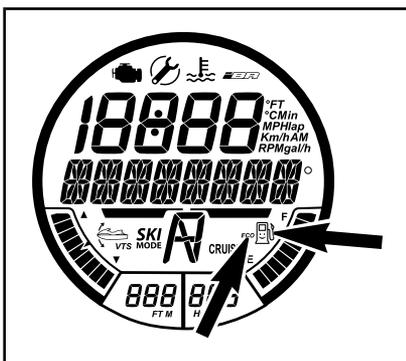
Modèles GTX Limited 230, GTX Limited 300, RXT, WAKE PRO

En plus de l'indicateur de mode sport sur l'affichage multifonctionnel, un voyant de mode sport s'allume dans le tachymètre.

RXT-X

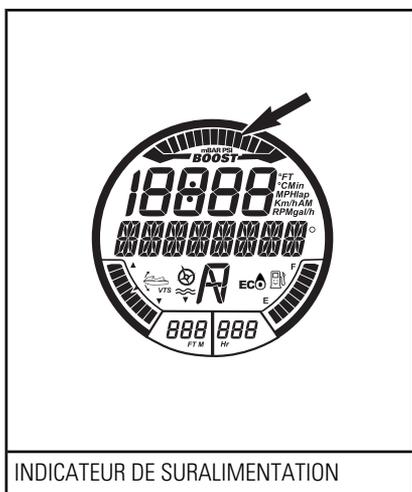
Il n'y a pas d'indicateur de mode sport sur l'affichage multifonctionnel, seul un voyant s'allume dans le tachymètre.

Tous les modèles sauf les RXT-X



INDICATEUR DE MODE ECO
(mode d'économie d'essence)

12) Indicateur de suralimentation



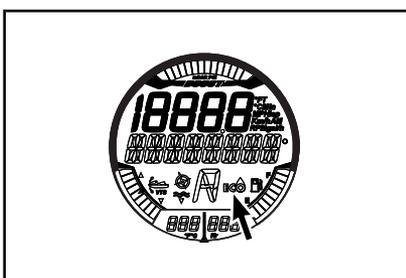
INDICATEUR DE SURALIMENTATION

L'indicateur suralimentation indique la pression d'admission du moteur fournie par le compresseur volumétrique.

13) Indicateur ECO

L'indicateur ECO et un sourire dans le symbole du réservoir d'essence s'allument lorsque le **MODE ÉCONOMIE D'ESSENCE** est actif.

Modèle RXT-X



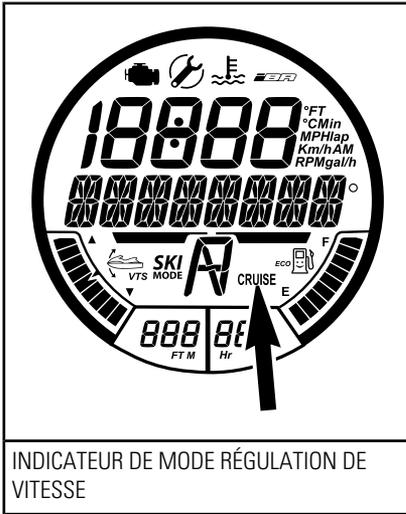
INDICATEUR DE MODE ECO
(mode d'économie d'essence)

Reportez-vous aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

14) Indicateur de mode régulation de vitesse

L'indicateur de mode régulation de vitesse s'allume lorsque:

- Le mode régulation de vitesse est activé.
- Le mode basse vitesse est activé.



Reportez-vous aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

15) Indicateur de mode ski

L'indicateur de mode ski est allumé lorsque le mode ski est actif.



Reportez-vous aux *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

B) Indicateur de vitesse analogique

L'indicateur de vitesse analogique, situé sur la gauche de l'indicateur multifonctionnel, indique la vitesse de la motomarine en milles à

l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

La vitesse indiquée est établie grâce au GPS (système mondial de localisation) incorporé à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

C) Tachymètre analogique

Le tachymètre analogique indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/min). Multiplier ce nombre par 1 000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

D) Voyants / Icônes

Les voyants ou icônes (affichage numérique) fournissent de l'information par rapport à une fonction sélectionnée ou indiquent une anomalie du système.

En plus du voyant allumé, il peut y avoir un message défilant sur l'affichage multifonctionnel.

Consulter le tableau qui suit pour obtenir de l'information sur les voyants les plus fréquents. Voir la section *SYSTÈME DE CONTRÔLE* pour des détails sur les voyants indiquant une défektivité.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	RAPPEL D'ENTRETIEN	Entretien requis. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	BAS NIVEAU D'ESSENCE	Bas niveau d'essence, environ 25 % de la contenance du réservoir, soit 14 L ou sonde de niveau d'essence débranchée.
	Message défilant MODE BASSE VITESSE	Mode de régulation de vitesse ou basse vitesse. Référez-vous aux <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
	Messages défilants MODE SKI	Mode ski activé. Référez-vous aux <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
	Messages défilant MODE SPORT	Mode sport activé. Référez-vous aux <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
TOUS LES MODÈLES SAUF RXT-X		
	MODE ECO	Mode d'économie d'essence activé. Référez-vous aux <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
RXT-X		
	MODE ECO	Mode d'économie d'essence activé. Référez-vous aux <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .

Navigation sur l'affichage multifonctionnel

Lorsque le système électrique est mis sous tension et que l'indicateur a terminé l'autovérification, un message vous souhaitant la bienvenue à bord défilera pendant quelques secondes. Par la suite, l'affichage demeurera vide jusqu'à ce que la navigation débute.

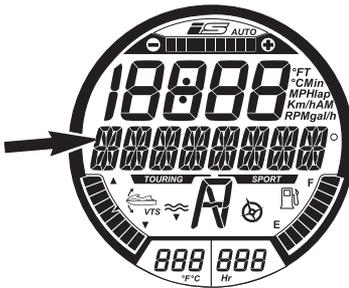
Lorsque la motomarine est utilisée, l'affichage multifonctionnel fournit de l'information provenant de la boussole ou des messages défilant du système de commande.

Il affiche aussi un menu des différentes fonctions, ce qui permet de changer l'affichage numérique, les modes de fonctionnement, les réglages, les codes de panne actifs et le chronométrage du temps de passage.



AVERTISSEMENT

Procéder au choix des affichages numériques, des modes de fonctionnement du système ou à la modification de réglages ne devrait se faire que la motomarine étant arrêtée. Modifier diverses fonctions en naviguant n'est pas recommandé puisque cela détourne votre attention de ce qui se passe autour.



AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

REMARQUE : Pour changer l'unité de mesure ou la langue d'affichage, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Sélection des fonctions

Lorsqu'on est en randonnée, l'affichage multifonctionnel affiche de l'information provenant de la boussole, soit la direction et l'azimut.

Pour sélectionner les différentes fonctions offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction voulue soit visible:

- CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE
- MODE SKI
- CONSOMMATION D'ESSENCE
- MODE VTS
- AFFICHAGE
- CODE PANNE
- MODE CLEF
- RÉGLAGES.

Appuyer ensuite sur le bouton SET pour choisir une fonction.

REMARQUE : La fonction CODE PANNE est disponible seulement s'il y a une panne active. Les fonctions RÉGLAGES et CLÉ sont disponibles seulement lorsque le moteur est éteint. Le mode CLÉ n'est disponible qu'avec une clé normale.

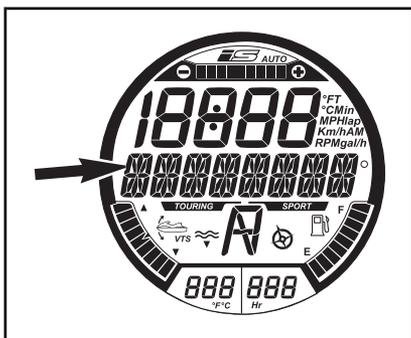
Description de fonction

Chronométrage du temps de passage

Le chronométrage du temps de passage peut être utilisé pour enregistrer jusqu'à 50 temps de passage distincts.

Pour activer et utiliser le chronométrage du temps de passage, suivre les instructions ci-dessous:

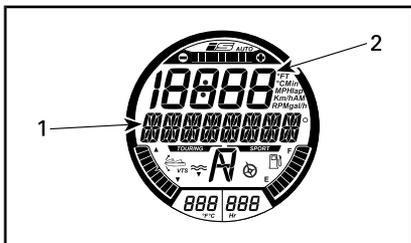
- Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE AFFICHÉ

CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE

- Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction. Le chronométrage s'affichera à l'écran.



FONCTION SÉLECTIONNÉE : Chronométrage du temps de passage

- Chronométrage du temps de passage
- Nombre de tours

- Pour démarrer le chronométrage, appuyer sur le bouton SET.

REMARQUE : Il s'activera immédiatement.

- Pour enregistrer chaque temps de passage, appuyer sur le

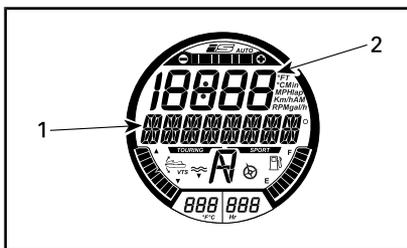
bouton SET au début de chaque tour.

REMARQUE : Le temps de passage sera enregistré, le compteur calculera le nombre de tours enregistrés et le chronométrage se poursuivra sans interruption.

- Pour enregistrer le dernier tour et arrêter le chronométrage, appuyer sur le bouton MODE.

Pour afficher chaque temps de passage, appuyer sur la flèche haut ou bas. Le compteur indiquera le tour affiché.

Pour afficher la durée totale de tous les tours enregistrés, appuyer sur la flèche haut ou bas jusqu'à ce que TOUS s'affiche sur le compteur.



MESSAGE AFFICHÉ : Chronométrage du temps de passage

- Temps total
- TOUS affiché ici

Pour réinitialiser le chronométrage et le compteur, maintenir le bouton SET enfoncé jusqu'à ce qu'ils se remettent à zéro (0).

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées pour le ski ou la planche nautique. Voir la section **MODES DE FONCTIONNEMENT** pour plus de détails.

Consommation d'essence

La fonction CONSOMMATION D'ESSENCE permet d'afficher la

consommation d'essence de la motomarine de quatre façons différentes.

- Débit d'essence instantané par heure (gal/h ou l/h)
- Débit d'essence moyen par heure (gal/h ou l/h)
- Autonomie de carburant en distance (mi ou km)
- Autonomie de carburant en temps (h ou min).

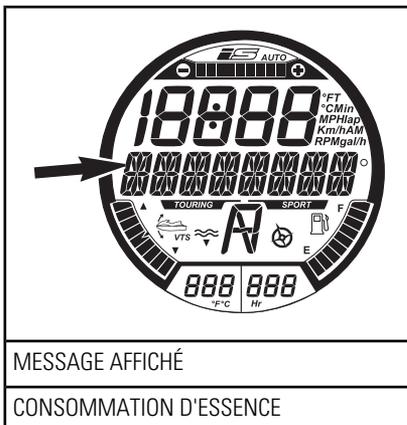
Les fonctions de consommation d'essence ne sont pas actives en permanence.

Une fonction de consommation d'essence n'est active que lorsqu'elle est sélectionnée sur l'affichage numérique.

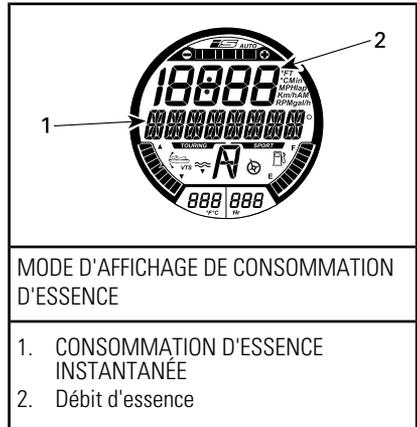
Lorsque le message NIVEAU ESSENCE BAS s'allume sur l'indicateur multifonctionnel, les fonctions AUTONOMIE EN TEMPS et AUTONOMIE EN DISTANCE seront à zéro si ce sont les affichages sélectionnés.

Pour afficher la consommation d'essence de la motomarine, suivre les instructions ci-dessous:

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CONSOMMATION D'ESSENCE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer sur la flèche haut ou bas pour sélectionner le mode d'affichage désiré.



3. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE : La consommation d'essence de la motomarine sera affichée sur l'affichage numérique. Double-cliquer sur le bouton SET pour réinitialiser l'indication de consommation moyenne d'essence. L'affichage indiquera momentanément zéro (0).

Mode VTS

La fonction MODE VTS permet de régler manuellement le correcteur d'assiette ou de modifier son pré-réglage. Reportez-vous à la section des *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

Affichage

La fonction AFFICHAGE permet de modifier les informations indiquées sur l'affichage numérique. Voir la section *MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE*.

Codes d'anomalie

La fonction CODE PANNE permet d'afficher les codes de panne ac-

tifs. Référez-vous au paragraphe **SYSTÈME DE CONTRÔLE**.

Mode clé

La fonction MODE CLÉ permet de modifier les réglages de la clé d'apprentissage. Reportez-vous à la section des **MODES DE FONCTIONNEMENT** pour les détails.

Réglages

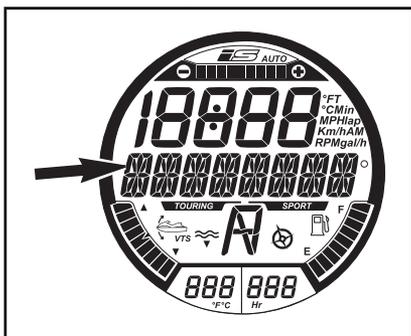
La fonction RÉGLAGES permet de:

- Modifier le réglage de l'horloge. Se référer à **RÉGLAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION**
- Activer le mode de contournement de l'iBR pour l'entretien.

Modification de l'affichage numérique

Pour modifier l'affichage numérique, procéder comme suit:

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE à la droite du guidon jusqu'à ce que le message AFFICHAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

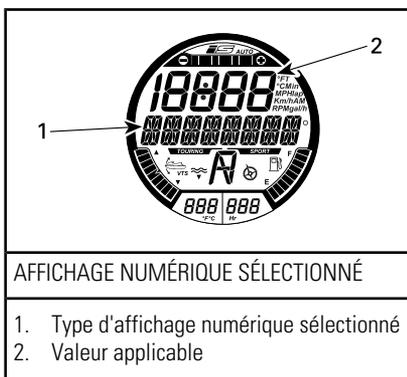


MESSAGE AFFICHÉ
AFFICHAGE

2. Appuyer sur le bouton SET pour entrer dans la fonction d'affichage.
3. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas jusqu'à ce que l'affi-

chage voulu disponible apparaisse.

- tr/mn
- VITESSE
- TEMPÉRATURE DU LAC (uniquement sur les modèles GTX Limited)
- PROFONDEUR
- TEMPÉRATURE DU MOTEUR
- ALTITUDE
- VITESSE MAXIMALE
- VITESSE MOY.
- RÉGIME MAXIMAL
- RÉGIME MOY.
- HORLOGE.



AFFICHAGE NUMÉRIQUE SÉLECTIONNÉ
1. Type d'affichage numérique sélectionné
2. Valeur applicable

4. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner et sauvegarder un affichage ou attendre que la fonction d'affichage disparaisse d'elle-même. Le dernier affichage visible sera automatiquement sauvegardé.

Les abréviations suivantes sont utilisées pour l'affichage numérique:

- FT ou M (pi ou m)
- tr/mn
- MPH ou Km/h
- °F ou °C
- AM ou PM
- Gal/h ou l/h.

Réinitialisation de l'affichage numérique

Les indications suivantes de l'affiche numérique peuvent être réinitialisées:

- Consommation d'essence moyenne
- Vitesse maximale
- Vitesse moyenne
- Régime maximal
- Régime moyen.

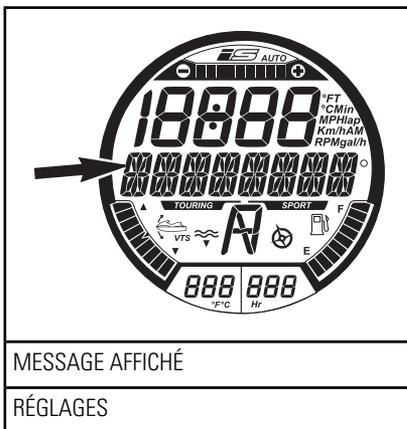
Pour réinitialiser l'indicateur, double-cliquer sur le bouton SET. L'affichage numérique indiquera momentanément zéro (0).

REMARQUE : Ces fonctions ne sont actives que lorsqu'elles sont sélectionnées sur l'affichage numérique.

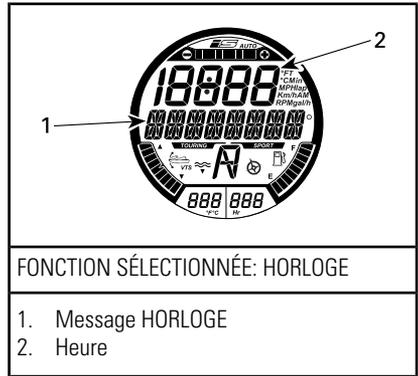
Réglage de l'indicateur multifonction

Modification du réglage de l'horloge

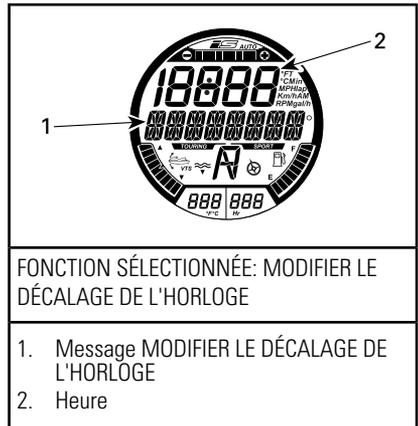
1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE pour afficher RÉGLAGES sur l'affichage multifonctionnel.



2. Appuyer plusieurs fois sur la flèche haut ou bas pour afficher HORLOGE.



3. Appuyer sur le bouton SET pour choisir une fonction. Le message MODIFIER LE DÉCALAGE DE L'HORLOGE s'affichera.



4. Appuyer sur la flèche haut ou bas pour ajuster l'horloge en fonction de l'heure locale.
5. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage et revenir à l'écran principal.

REMARQUE : L'horloge utilise le signal GPS pour maintenir l'heure adéquate en fonction du temps universel coordonné (UTC). Lors du

réglage de l'horloge, seule l'heure peut être modifiée.

Réglage des unités de mesure et de la langue

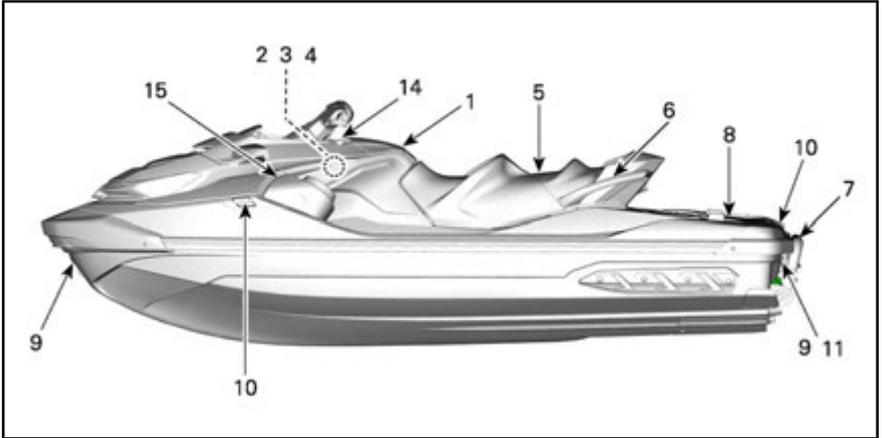
Les renseignements fournis par l'indicateur multifonctionnel s'affichent en plusieurs langues.

Pour changer les unités de mesure ou la langue affichée sur la jauge multifonction, consultez votre concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

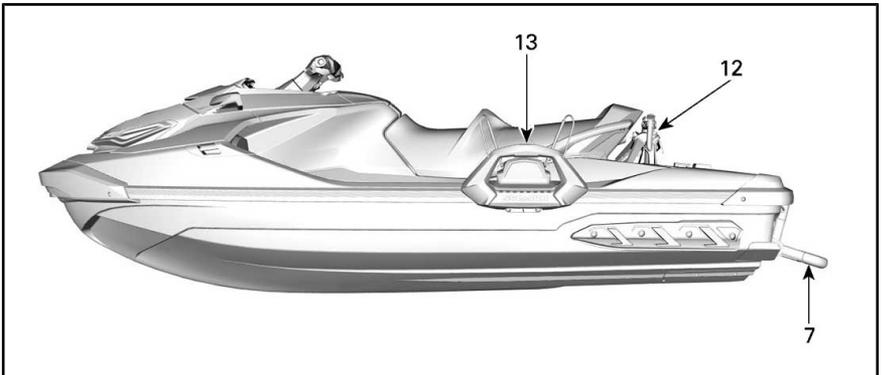
ÉQUIPEMENT

REMARQUE : équipement

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez les *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE

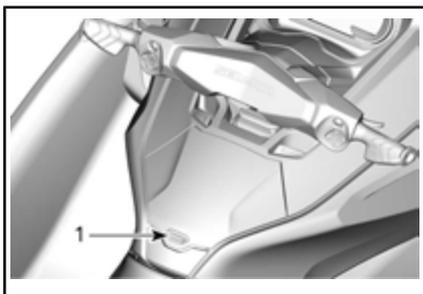


MODÈLES WAKE PRO

1) Boîte à gants

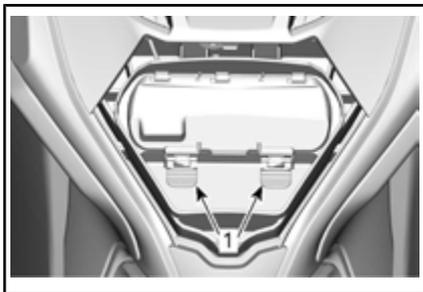
Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Pressez le verrou du couvercle pour ouvrir la boîte à gants.

1. *Loquet du couvercle*

Compartiment étanche

Un petit compartiment étanche est situé à l'intérieur de la boîte à gants pour y ranger les articles personnels. Tirez en arrière sur les deux loquets pour l'ouvrir.

1. *Loquets*

Une mousse de protection située à l'intérieur du compartiment étanche protège les téléphones. Assurez-vous que le téléphone intelligent soit maintenu en place par la mousse et non pas les rebords du compartiment et que vous puissiez fermer le couvercle. Vérifiez toujours que la mousse soit complètement sèche avant d'utiliser le compartiment.

Référez-vous au tableau de la **TAILLE MAXIMALE DU TÉLÉPHONE**.

TAILLE MAXIMALE DU TÉLÉPHONE	
Longueur	160 mm
Hauteur	85 mm

REMARQUE : En raison des différentes tailles de téléphones intelligents et des différents styles de boîtier, assurez-vous qu'aucune pression ne soit exercée sur le connecteur et sur le téléphone lorsque vous fermez le couvercle.

Certains modèles sont équipés d'un port USB utilisé pour la recharge du téléphone. Lors de l'utilisation du port USB pour recharger un téléphone intelligent, assurez-vous que le câble soit acheminé de manière à ce qu'aucune pression ne soit exercée sur les deux extrémités du câble pour éviter d'endommager les connecteurs du câble ou du téléphone intelligent.

De nombreux modèles de téléphones intelligents ont un délicat connecteur femelle. Des précautions supplémentaires devraient être prises lors de l'insertion dans le compartiment étanche. BRP recommande d'utiliser un court câble (pas plus de 25 cm) de manière à ce qu'il y ait moins de câble à ranger.

Les modèles qui ne sont pas équipés de port de charge USB sont équipés d'un joint en caoutchouc pour assurer l'étanchéité. Une membrane de ventilation équilibre la pression à l'intérieur et à l'extérieur du compartiment pour éviter toute aspiration de gouttelettes d'eau lors de l'ouverture du couvercle. La membrane est en elle-même étanche à l'eau. L'étanchéité du compartiment est garantie en appuyant le couvercle du compartiment sur le joint d'étanchéité à l'aide des deux loquets.

Pour assurer la protection des objets à l'intérieur du compartiment, les recommandations suivantes devraient être suivies :

Avant et pendant l'utilisation :

- Assurez-vous que le joint soit intact, exempt de débris et correctement positionné.
- Assurez-vous que la membrane de ventilation soit intacte et correctement positionnée.
- Assurez-vous que le joint autour du port de charge USB (ou le joint en caoutchouc) soit intact et correctement positionné.
- Séchez complètement le compartiment et son contenu avant de le fermer.
- Assurez-vous que rien ne soit pincé entre le couvercle et le boîtier lors de la fermeture du compartiment.
- Fermez toujours complètement le compartiment en utilisant les 2 loquets.

Après l'utilisation :

- Enlevez le téléphone intelligent du compartiment.
- Le capuchon intégré du port de charge USB devrait être installé pour couvrir le connecteur.
- Fermez toujours complètement le compartiment en utilisant les 2 loquets.

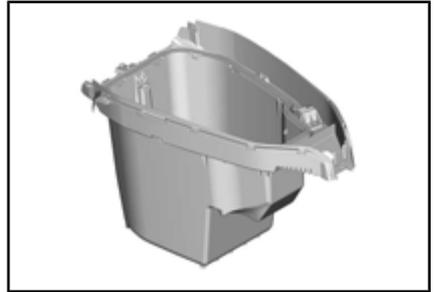
REMARQUE : L'utilisation de déshydratant dans le compartiment étanche est recommandée pour éliminer la condensation dans une atmosphère très humide. Remplacez fréquemment le sachet déshydratant.

Référez-vous au *SYSTÈME STÉ-RÉO DE BRP* pour obtenir de complètes instructions.

2) Bac de rangement

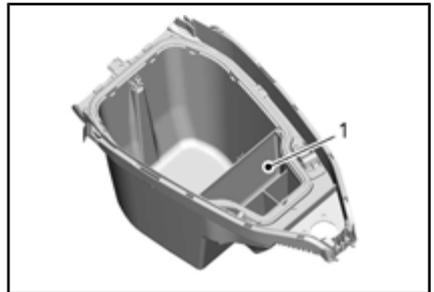
Un bac de rangement qui peut être utilisé pour transporter de grands

effets personnels est situé sous le couvercle avant.



BAC DE RANGEMENT AVANT

Vide-poches du bac de rangement (si équipé)



1. Vide-poches du bac de rangement

Comment ouvrir le couvercle de bac de rangement

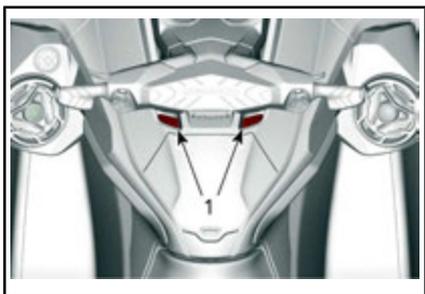
Arrêtez le moteur.



AVERTISSEMENT

Lorsque le couvercle du bac de rangement est ouvert, les commandes ne sont pas accessibles au conducteur.

Ouvrez le bac de rangement en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage et en soulevant avec la poignée.



1. Boutons de déverrouillage

AVIS La charge maximale du bac de rangement avant est de 13 kg répartie uniformément.

⚠ AVERTISSEMENT

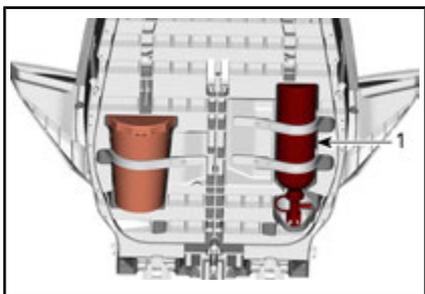
Ne jamais mettre d'objets lourds ou fragiles dans ce compartiment ou dans le panier de rangement sans les assujettir. Ne pas surcharger. N'utilisez jamais la motomarine lorsque le compartiment de rangement est ouvert ou lorsque les objets ne sont pas proprement accrochés.

3) Support d'extincteur

REMARQUE : L'extincteur est vendu séparément.

Le logement de l'extincteur est situé sous le couvercle du bac de rangement avant.

Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement l'extincteur.



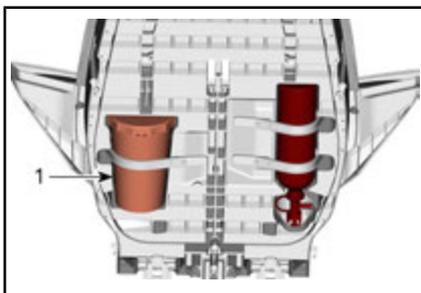
1. Extincteur

4) Logement du kit de sauvetage

REMARQUE : Le kit de sauvetage est vendu séparément.

Le logement du kit de sauvetage est situé sous le couvercle du bac de rangement avant.

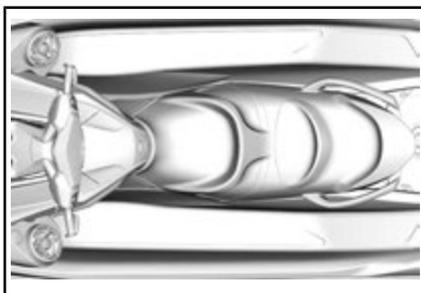
Utilisez les attaches en caoutchouc pour accrocher correctement le kit de sauvetage.



1. Kit de sauvetage

5) Siège

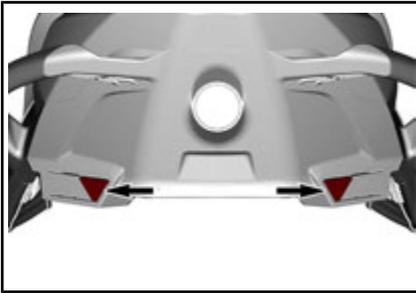
Ce modèle est muni d'un siège ergonomique étroit à l'avant comportant des appuie-genoux qui permettent de placer les genoux vers l'intérieur des marchepieds afin de réduire la fatigue au haut du corps et de fournir un meilleur contrôle dans les virages.



SIÈGE ERGONOMIQUE

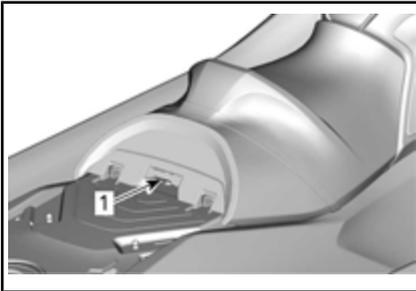
Dépose du siège

Pour retirer le siège, poussez les deux boutons de déverrouillage et soulevez l'arrière du siège.



BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

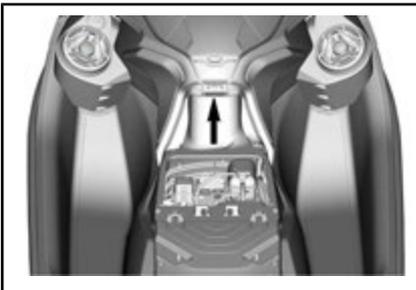
Tirez ensuite vers le haut la poignée de verrouillage et retirez le siège de la motomarine.



1. Poignées de verrouillage

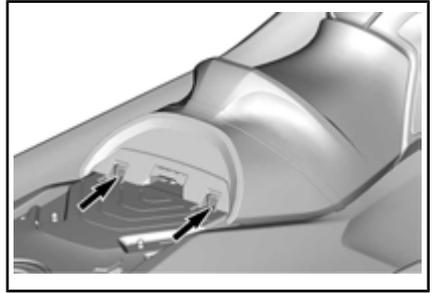
Pose du siège

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



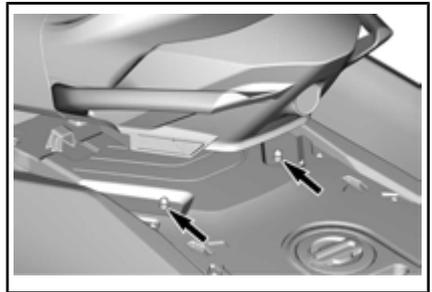
1. Dispositif de retenue du siège

Insérez la partie avant du siège arrière dans les dispositifs de retenue.



1. Dispositifs de retenue du siège

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.



GOUPILLES DE LOQUET

Tirer la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

⚠ ATTENTION S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

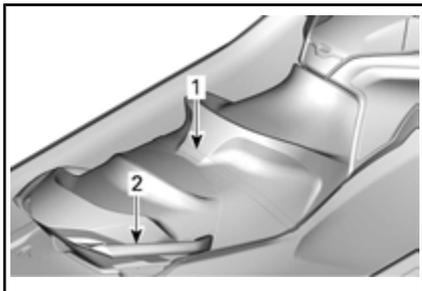
6) Poignées de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de main-

tien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine et sert de point d'appui à l'observateur (s'il y a lieu).

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

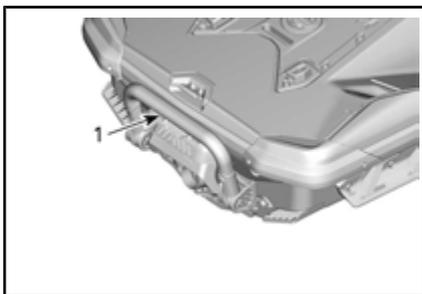


POIGNÉES DU PASSAGER

1. Sangle du siège
2. Poignée de maintien moulée

7) Marche d'embarquement (le cas échéant)

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



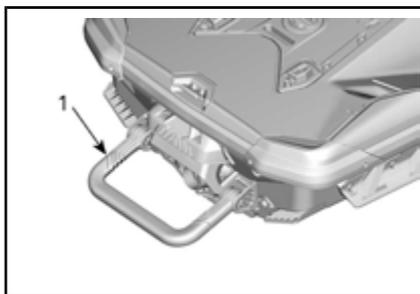
TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

AVERTISSEMENT

S'assurer que le moteur est éteint avant d'utiliser la marche d'embarquement pour embarquer sur la motomarine.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le pied ou le genou.



1. Marche d'embarquement en position abaissée

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.
- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

8) Plate-forme d'embarquement

Une plate-forme d'embarquement recouvre l'arrière du pont.

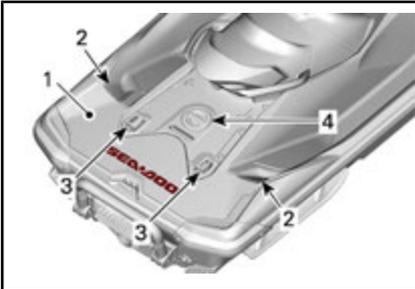
ATTENTION Les deux points d'attache LinQ sont utilisés pour

transporter des accessoires. Ils devraient toujours être rétractés lorsqu'on ne les utilise pas.

Deux cavités dans la plate-forme servent de repose-pieds à l'observateur assis à l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Un mât de ski peut être installé en ôtant le couvercle du trou du mât de ski au milieu de la plate-forme. Le couvercle du trou du mât de ski n'est **pas** le bouchon du réservoir.

⚠ ATTENTION Remettez toujours en place le couvercle du trou du mât de ski lorsque le mât de ski n'est pas installé.



1. Plate-forme d'embarquement
2. Repose-pieds de l'observateur
3. Attaches LinQ
4. Couvercle du trou du mât de ski

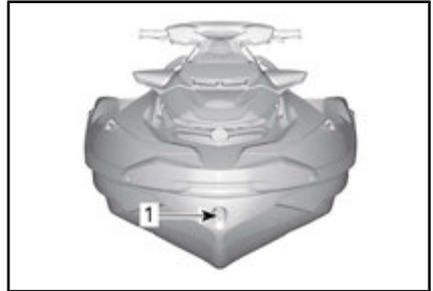


GLACIÈRE LINQ INSTALLÉE

9) Œillets avant et arrière

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque.

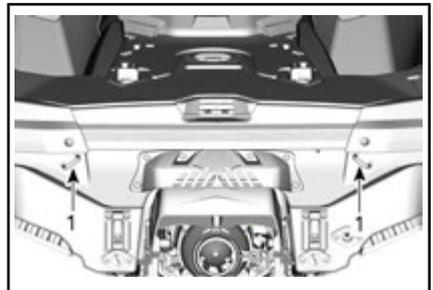
Œillet avant



TYPIQUE

1. Œillet avant

Œillets arrière

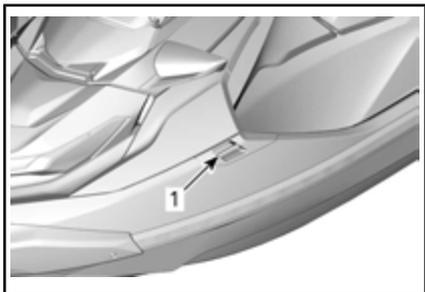


TYPIQUE

1. Œillets

10) Taquets d'amarre

On peut utiliser ces taquets pour amarrer temporairement la motomarine quand, par exemple, on fait le plein d'essence. Le taquet arrière peut être utilisé pour remorquer un tube gonflable.



TYPIQUE

1. Taquets d'amarre

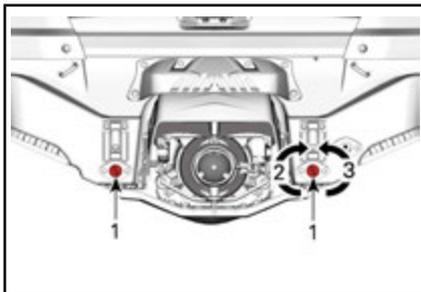


1. Taquet d'amarre

AVIS Ne jamais tirer ni soulever la motomarine par les taquets d'amarre.

11) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.



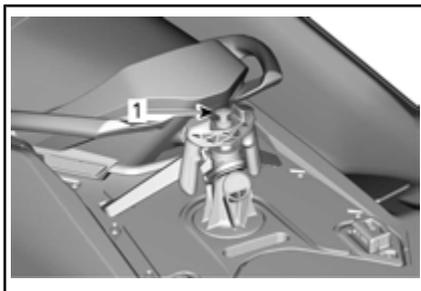
TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

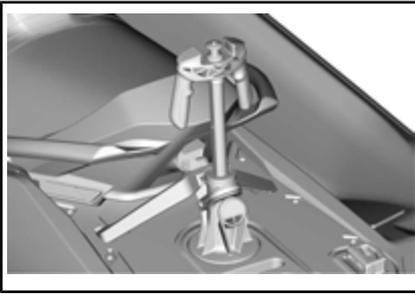
12) Mât rétractable de ski (modèle WAKE Pro)

Tirez le bouton pour déployer le mât. Assurez-vous que les deux sections du mât sont complètement déployées et verrouillées avant d'attacher le câble de ski ou de planche nautique.



MÂT DE SKI RÉTRACTÉ

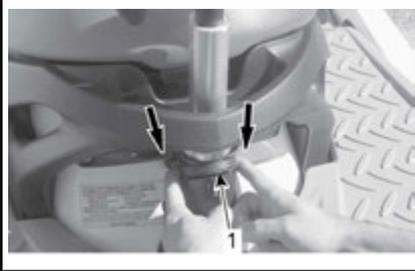
1. Tirez le bouton pour déployer le mât.



MÂT DE SKI DÉPLOYÉ

Pour abaisser le mât, poussez vers le bas le sommet du mât.

S'il devient difficile d'abaisser ou de déployer le mât, appuyez simultanément vers l'avant sur chaque côté de la goupille de verrouillage.



TYPIQUE - APPUYEZ VERS L'AVANT POUR DÉVERROUILLER ET ENLEVER LE MÂT.

1. Goupille de verrouillage

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le mât de fixation de ski soit complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas. Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne tournez jamais brusquement lorsque vous remorquez un skieur ou un planchiste. . Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous utilisez le mât de ski, ne transportez pas des objets ou des accessoires sur la plateforme d'embarquement.

⚠ AVERTISSEMENT

Installez toujours le siège passager lorsque le mât de ski est installé.

AVIS Le mât de ski a été conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids maximal de 114 kg.

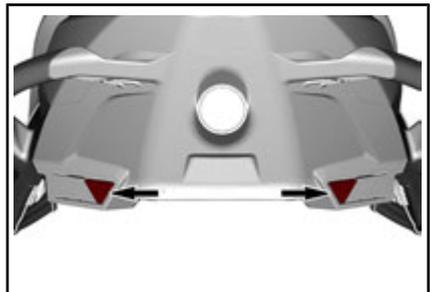
S'assurer qu'une personne autre que le conducteur agit comme observateur.

REMARQUE : Les poignées sur le mât de ski offrent une bonne prise de main pour l'observateur.

AVIS N'utilisez jamais le mât de ski pour remorquer d'autres embarcations. Respectez la charge maximale établie pour le mât de ski. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. En cas d'urgence, utilisez le taquet d'amarrage arrière pour remorquer les autres embarcations.

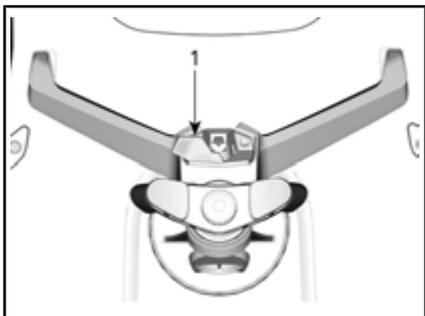
Enlever et installer le mât de ski

Enlevez le siège arrière.



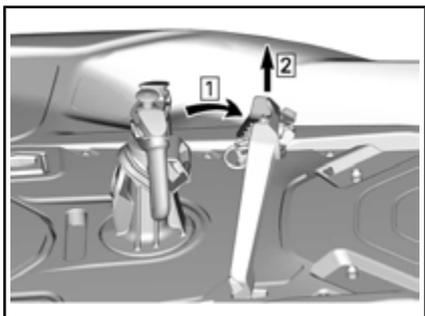
BOUTONS DE DÉVERROUILLAGE

Déverrouillez les attaches LinQ.



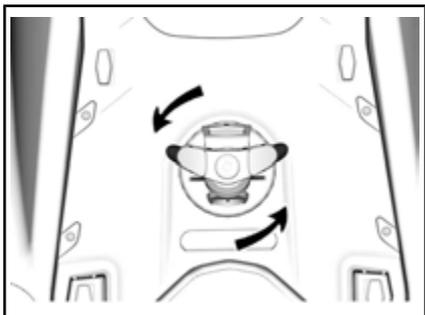
1. Levier LinQ

Inclinez le support vers l'avant et soulevez-le.

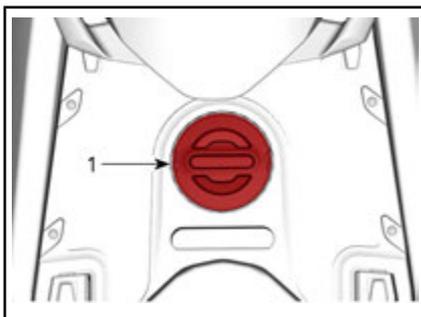


1. Inclinez le support
2. Soulevez le support

Dévissez le mât en le tournant d'un quart de tour et en le soulevant.



AVIS Il est très important d'installer le couvercle du mât de ski pour empêcher l'infiltration d'eau dans la coque.



1. Couvercle du mât de ski

Lorsque vous ne l'utilisez pas, rangez le mât et le support dans un endroit approprié.

Ne naviguez jamais sans avoir le siège arrière installé.

Pour l'installation, inversez les étapes de la dépose.

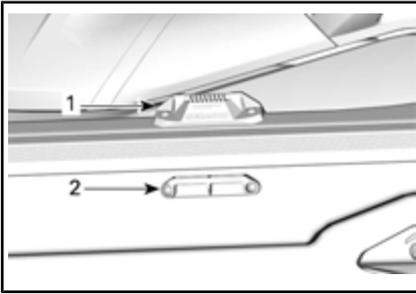
13) Support de planche nautique (modèle WAKE Pro)

Un support pratique amovible permettant de transporter une planche nautique sur la motomarine lorsqu'on est dans l'eau.

REMARQUE : Le support de planche nautique s'installe du côté gauche de la motomarine.

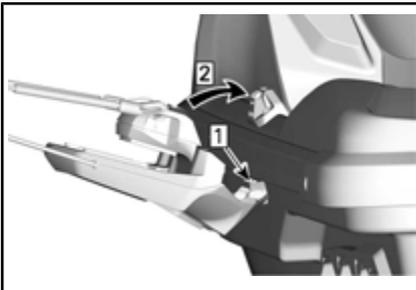
Pour installer un support:

1. Insérer les crochets de la partie inférieure du support dans l'étrier inférieur situé sur la coque, sous le pare-chocs gauche.



ÉTRIERS DU SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE

1. Étrier inférieur
 2. Étrier supérieur
1. Partie à crochets du support dans l'étrier inférieur
 2. Pivotez le support vers le haut et poussez le haut du support vers l'intérieur jusqu'à ce que la poignée se verrouille dans l'étrier supérieur.
 - 2.1 Insérez les crochets de la partie inférieure du support dans l'étrier inférieur.
 - 2.2 Pivotez le support vers le haut et poussez le haut du support vers l'intérieur.



Étape 1 : Insérez
Étape 2 : Pivotez

⚠ AVERTISSEMENT

Si le support n'est pas bien attaché à la motomarine, il pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui pourrait causer des blessures aux personnes à proximité. Vérifier périodiquement que le support est bien verrouillé.

3. Lors de l'installation d'une planche nautique sur le support, orienter la ou les dérives vers l'extérieur, le talon des bottes orienté vers le bas près du franc-bord de l'embarcation.
4. Fixer la planche nautique à l'aide de courroies élastiques.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se blesser ou de se couper sur les dérives de la planche, toujours les orienter **VERS L'EXTÉRIEUR**.



PLANCHE INSTALLÉE ET DÉRIVES ORIENTÉES VERS L'EXTÉRIEUR

5. Après l'avoir installée, tirer et pousser sur la planche pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la planche n'est pas correctement fixée au support, elle pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui risquerait de causer des blessures aux personnes à proximité. Pour éviter ce risque:

- Vérifier les courroies et les remplacer si elles sont endommagées.
- Bien fixer la planche au support.
- Vérifier régulièrement si la planche est bien fixée.

REMARQUE : Lorsqu'on enlève la planche du support, fixer les courroies pour qu'elles ne bougent pas pendant qu'on conduit la motomarine.

AVIS Le support est conçu pour tenir une planche nautique. Ne pas l'utiliser pour transporter plus d'une planche ni pour transporter des skis ou un autre objet. Ne pas se servir du ou des supports comme point d'amarrage ou pour remonter sur la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'une planche nautique et/ou le support de planche sont fixés à la motomarine, il faut conduire en redoublant de prudence.

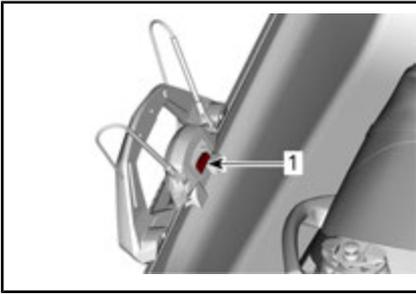
- NE JAMAIS effectuer de manœuvres dangereuses comme des virages serrés.
- NE JAMAIS sauter les vagues.
- Faire preuve de bon sens et réduire sa vitesse.

Sinon, la planche pourrait se détacher, ou les passagers pourraient tomber sur la planche ou le support et se blesser.

⚠ AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support lorsqu'on remorque la motomarine. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route. Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

Pour enlever le support de planche, appuyer sur le levier au haut du support et enlever ce dernier des étriers.



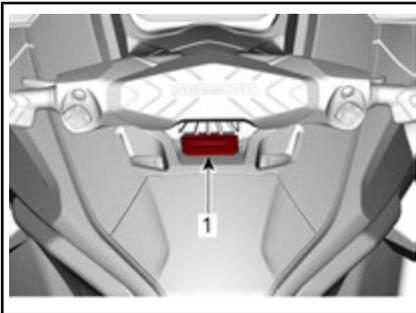
RETRAIT DU SUPPORT DE PLANCHE

1. Appuyer sur cette manette pour déverrouiller le support de planche

14) Poignée d'inclinaison du guidon

On peut régler la position du guidon selon les préférences de l'utilisateur.

Pour procéder au réglage, tirer sur le levier de déclenchement à la base de la colonne de direction, juste au-dessus de la boîte à gants puis incliner le guidon à la position voulue.

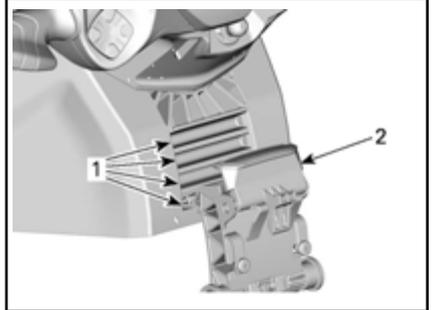


1. Poignée de déverrouillage

Une fois que le guidon est à la position voulue, relâchez la poignée de verrouillage et assurez-vous que le cliquet est bien engagé dans la rainure de la colonne de direction. De plus, vérifier si le levier de déclenchement est vers l'avant.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que la colonne de direction bouge subitement, assurez-vous que le cliquet soit bien engagé dans une des rainures de la colonne de direction.



CLIQUET DE LA COLONNE DE DIRECTION ENGAGÉ

1. Rainures de la colonne de direction
2. Poignée de déverrouillage verrouillée

15) Système stéréo de BRP (si équipé)

Le système stéréo de BRP est composé de deux enceintes étanches qui se connectent via Bluetooth à un téléphone intelligent, à un clavier et, sur les modèles Limited, à un port USB.

Lorsque vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, le système sera alimenté pendant 75 secondes. Lorsque la corde d'attache est installée sur le commutateur d'arrêt du moteur et que vous appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt, le système sera alimenté pendant 60 minutes. Vous pourrez écouter le système stéréo de BRP pendant une longue période. Lorsque la tension de la batterie tombe en-dessous de 12,3 V, le témoin de la batterie va s'allumer et le système électrique s'arrêtera après 75 secondes pour éviter que

la batterie ne se décharge pas complètement.

Mode de jumelage Bluetooth - Lorsque la motomarine est enclenchée, le système de connexion à distance essaie automatiquement de se connecter avec le dernier appareil connecté ou ira en mode de jumelage si aucun appareil n'est détecté. Lorsque le système est en mode de jumelage, le témoin

(1) **Lecture/Pause/Alimentation** va clignoter. Pour saisir manuellement le mode de jumelage, maintenez enfoncé le bouton **Lecture/Pause/Alimentation** pendant 1 seconde. L'appareil va émettre 2 petits bips et le bouton Lecture/Pause/Alimentation se met à clignoter pour indiquer que c'est en mode de jumelage. Recherchez le système de connexion à distance BRP à partir du menu Bluetooth de votre appareil.

REMARQUE : Tous les appareils précédemment jumelés doivent être éteints.

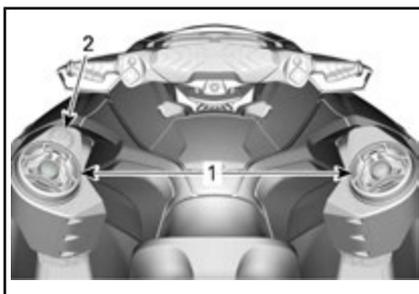
Une fois jumelé, sélectionnez une liste de musiques ou une autre source de musiques à partir de votre téléphone intelligent.

Ne jumelez jamais un téléphone intelligent ou ne changez pas la liste de musiques ou la source de musiques sur l'appareil lorsque vous naviguez.



AVERTISSEMENT

Utiliser un téléphone intelligent ou essayer de jumeler un appareil pendant la conduite peut distraire le conducteur de l'embarcation. Utilisez toujours les boutons avec prudence et soyez toujours vigilant lorsque vous naviguez. Gardez en tout temps un contact visuel avec votre environnement.



1. Enceintes
2. Clavier numérique

Le clavier est utilisé pour contrôler le système de sonorisation.

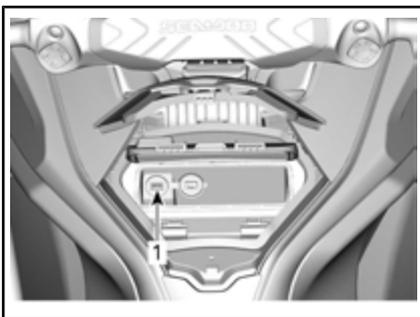


1. Lecture/Pause/Alimentation
2. Augmenter le volume
3. Diminuer le volume
4. Morceau précédent
5. Morceau suivant

Lecture/Pause/Alimentation - Le bouton Lecture/Pause/Alimentation vous donne la possibilité de jouer ou de pauser la musique avec une simple touche. Appuyer sur le bouton Lecture/Pause/Alimentation allumera l'appareil s'il est actuellement éteint ou maintiendra le bouton Lecture/Pause/Alimentation pendant 3 secondes éteindra l'appareil s'il est actuellement allumé. L'appareil émettra 4 petits bips pour indiquer quand l'alimentation est coupée. Notez que tous les boutons s'allumeront lorsque l'appareil est sous tension.

Augmenter et diminuer le volume - Ces boutons augmentent et diminuent le volume. Lorsque l'appareil a atteint le volume minimal ou maximal, l'appareil émet un bip pour indiquer qu'aucun autre réglage n'est possible.

Le port USB situé à l'intérieur du compartiment étanche de la boîte à gants est uniquement utilisé pour recharger des téléphones intelligents.



1. Port de charge USB

REMARQUE : Le transfert de musique ne s'effectue que par Bluetooth. Le port USB ne sert qu'à recharger.

⚠ ATTENTION Une exposition prolongée à des volumes très élevés peut endommager vos oreilles. Par conséquent, nous suggérons un temps de pause de 10 minutes pour toutes les 45 minutes d'écoute.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

REMARQUE : Moteurs 230 et

300 : Au cours des 5 premières heures de fonctionnement, le système de gestion du moteur restreint le régime maximal afin de protéger le moteur. La performance du moteur s'améliorera graduellement au cours de cette période.

CONSIGNES D'UTILISATION



AVERTISSEMENT

Toujours faire l'*INSPECTION DE PRÉUTILISATION* avant de se servir de la motomarine. Lire les sections *INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ* et *RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE* et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.



AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement en eau peu profonde

En eau peu profonde, embarquer sur la motomarine par le côté ou par l'arrière.

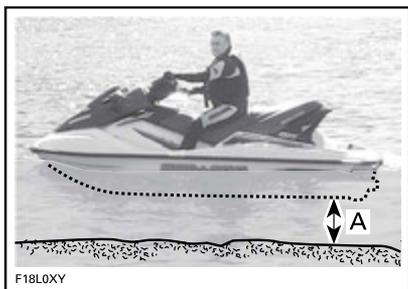


AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par la turbine.



- A. *Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine*

AVIS

- Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice ou d'autres composants de la turbine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR :

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Embarquement en eau profonde

⚠ AVERTISSEMENT

- Garder les membres à l'écart de la turbine ou de la grille d'admission.
- Ne jamais se servir du système de propulsion comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.
- Les personnes inexpérimentées devraient s'exercer à embarquer près du rivage (en utilisant les méthodes décrites dans cette section) avant de naviguer en eau profonde.

⚠ AVERTISSEMENT

Dans le cas d'une motomarine munie d'un système iBR :

- Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.
- Ne jamais se servir du système de propulsion ou du déflecteur iBR comme point d'appui pour embarquer sur la motomarine.

Conducteur seul

Modèles sans marche d'embarquement

1. D'une main, saisir la poignée arrière.



1. Poignée arrière

REMARQUE : Si le chargement est correctement attaché à la plate-forme d'embarquement, il peut être utilisé comme une poignée ou il peut être retiré et mis de côté dans l'espace pour les pieds pour accéder à la poignée. Attachez toujours bien la cargaison avant de conduire.

2. Avec l'autre main sur la plate-forme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on puisse mettre un genou sur la plate-forme.
3. Placer l'autre genou sur la plate-forme d'embarquement.



TYPIQUE

4. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



TYPIQUE

Chevaucher le siège.

Modèles à plate-forme d'embarquement

Nager à l'arrière de la motomarine. Abaisser la marche d'embarquement d'une main.



TYPIQUE

Avec l'autre main, saisir le rebord de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses genoux sur la marche d'embarquement.



TYPIQUE

AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée derrière le siège, puis se lever sur la marche d'embarquement.



TYPIQUE

REMARQUE : Si le chargement est correctement attaché à la plateforme d'embarquement, il peut être utilisé comme une poignée ou il peut être retiré et mis de côté dans l'espace pour les pieds pour accéder à la poignée. Attachez toujours bien la cargaison avant de conduire.

Agripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plateforme d'embarquement.



TYPIQUE



TYPIQUE

Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



TYPIQUE

Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



TYPIQUE

AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



*TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME
D'EMBARQUEMENT*



*TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME
D'EMBARQUEMENT*



TYPIQUE



TYPIQUE

Comment démarrer le moteur

AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir la personne assise devant eux par la taille.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, l'hélice ou d'autres composants de la turbine pourraient subir des dommages.

1. Fixer le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.
4. Pendant que l'indicateur multifonctionnel fait son autovérification, brancher le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

5. Appuyer sur le bouton de démarrage/ d'arrêt pour lancer le moteur.

AVIS Si le moteur ne démarre pas immédiatement, n'appuyez pas le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pendant plus de 10 secondes pour éviter la surchauffe du démarreur. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage. Consulter la section *DÉPANNAGE*.

6. Relâcher le bouton de démarrage/ d'arrêt du moteur après le démarrage.

AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au vêtement de flottaison individuel du conducteur avant de démarrer ou utiliser la motomarine.

REMARQUE : Si on entend autre chose que 2 courts bips lorsqu'on installe le cordon d'attache, cela indique qu'il y a quelque chose à régler. Se référer à la sous-section *DIAGNOSTIC DES PANNES* pour identifier le signal de code des BIPS.

Comment arrêter le moteur

⚠️ AVERTISSEMENT

Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

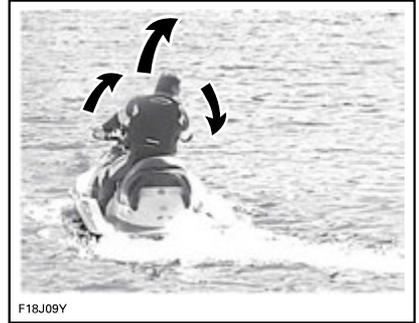
Pour arrêter le moteur, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt ou retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠️ AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Si on arrête le moteur au moyen du bouton de démarrage/d'arrêt et que la corde d'attache est toujours sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, l'alimentation électrique s'éteindra après environ 60 minutes pour éviter que la batterie se décharge complètement.

Comment tourner avec la motomarine



Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et vice versa. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠️ AVERTISSEMENT

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion. Votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux composants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

Comment passer au point mort**⚠ AVERTISSEMENT**

L'arbre de transmission et la turbine tournent encore lorsque le moteur est en marche, même lorsque le déflecteur iBR est au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Si le déflecteur est en marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR. Le déflecteur passera au point mort.

Si le frein ou la marche arrière est utilisé(e), le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on relâche le levier iBR si le levier d'accélérateur n'est pas activé.

REMARQUE : Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR passe au point mort lorsque le levier iBR est relâché.

Si le moteur est arrêté alors qu'on est en marche avant ou arrière, le déflecteur iBR passera au point mort lorsqu'on arrêtera le moteur.

Comment corriger le point mort de l'iBR

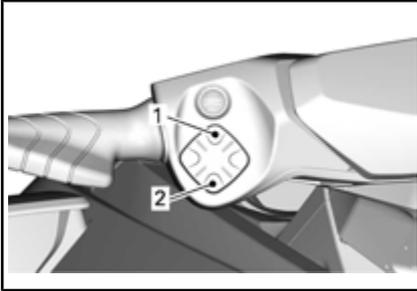
Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE : Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

Si l'embarcation se déplace vers l'avant, appuyez momentanément

sur le bouton VTS pour abaisser la proue.

Si l'embarcation se déplace en arrière, appuyez momentanément sur le bouton VTS pour soulever la proue.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

REMARQUE : Appuyez sur le bouton VTS HAUT/BAS plusieurs fois jusqu'à ce que le réglage soit approprié au point mort et que la motomarine cesse de bouger.

Comment passer en marche avant

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. Le déflecteur passera en marche avant et la motomarine accélérera.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR en appuyant légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.

Comment passer en marche arrière

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 14 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE : La puissance du moteur est réduite chaque fois que la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.



AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse. Cependant, il est possible d'atteindre des vitesses de plus de 14 km/h en marche arrière, selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



F18.J08Z

TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de

la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

Activation et utilisation du frein

⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 14 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE : Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

⚠ ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

⚠ AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 14 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

⚠ ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

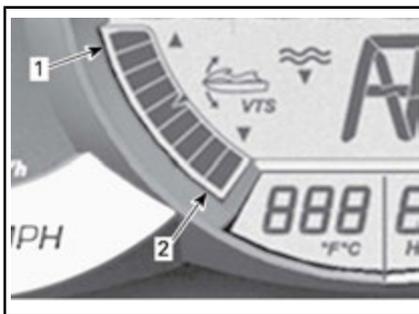
Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motomarine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE : La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



*INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL —
INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR D'ASSIETTE*

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Le correcteur d'assiette permet d'ajuster manuellement la position de la tuyère, de présélectionner deux positions et d'enregistrer ou de modifier des positions du correcteur d'assiette pour certains modèles.

Méthodes de correction de l'assiette

MÉTHODES DE CORRECTION DE L'ASSIETTE	GTX 155 GTX 230	GTX LIMITED 230 GTX LIMITED 300	RXT RXT-X	WAKE PRO
Bouton de correcteur d'assiette	X	X	X	X
Correction de l'assiette par double-clic	X	X	X	X
Préréglages du correcteur d'assiette	X	X	X	X
Correction de l'assiette avec l'indicateur multifonctionnel	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
X = Caractéristique de série S.O. = Sans objet				

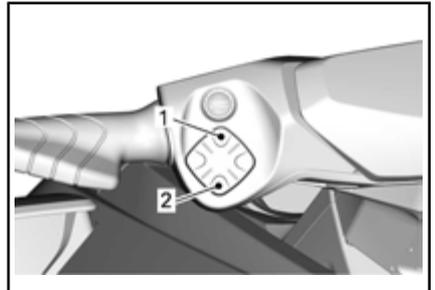
Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette

Il y a neuf positions du correcteur d'assiette.

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit.

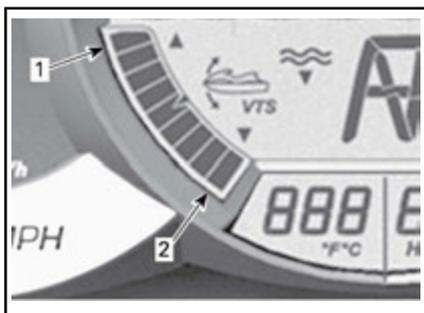
REMARQUE : Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'effectue pas une poussée vers l'avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsque la poussée avant est activée.

1. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.
2. Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue



**INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL —
INDICATEUR DE POSITION DE CORRECTEUR
D'ASSIETTE**

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera tant que le bouton n'est pas relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) n'est pas atteinte.

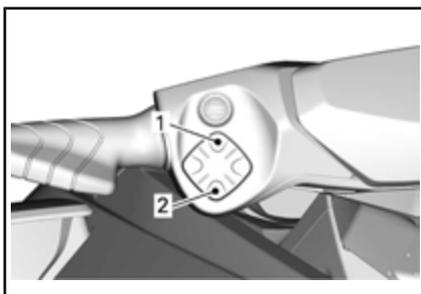
Utilisation des préréglages du correcteur

Deux préréglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).

REMARQUE : S'il n'y a qu'un seul préréglage, double-cliquer sur la flèche du haut ou du bas sur le bouton du correcteur.



**TYPIQUE - DOUBLE-CLIQUER VERS LE
HAUT OU VERS LE BAS POUR UTILISER
LES PRÉRÉGLAGES**

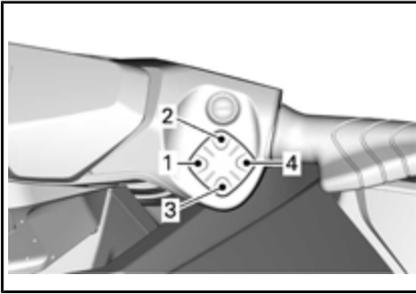
1. Position la plus élevée sur la flèche du haut
2. Position la moins élevée sur la flèche du bas

Enregistrement des positions du correcteur

On peut enregistrer deux positions de correcteur afin de choisir rapidement la position voulue de la motomarine.

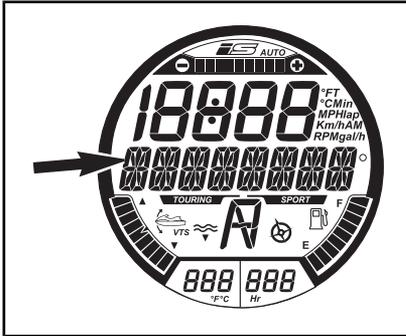
Pour enregistrer les préréglages:

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Sur la droite du guidon, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que MODE VTS s'affiche.



TYPIQUE

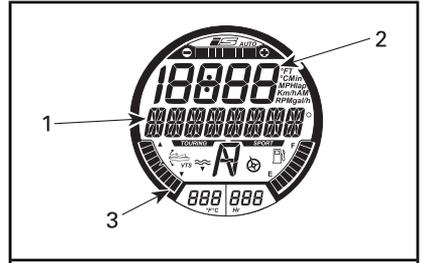
1. **MODE**
2. **Flèche du haut**
3. **Flèche du bas**
4. **Bouton SET**



MESSAGE AFFICHÉ

MODE VTS

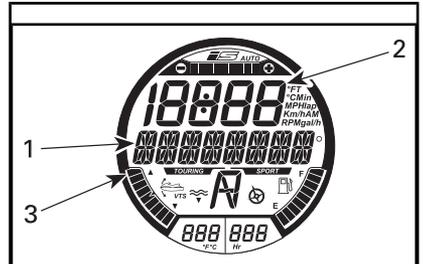
4. Sur la droite du guidon, appuyez sur le bouton SET pour afficher le pré-réglage 1.
5. Appuyez le bouton HAUT ou BAS pour changer le pré-réglage 1. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 sur l'écran numérique au-dessus du PRÉ-ÉCRAN 1.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRÉ-ÉCRAN 1

1. Fonction de pré-réglage 1
2. Réglage du correcteur d'assiette
3. Indicateur de la position du VTS à 1 (proue abaissée)

6. Appuyez sur le bouton SET pour sauvegarder le PRÉ-ÉCRAN 1 et afficher le PRÉ-ÉCRAN 2.
7. Appuyez le bouton HAUT ou BAS pour changer le pré-réglage 2. L'indicateur affichera les réglages 1 à 9 sur l'écran numérique au-dessus du PRÉ-ÉCRAN 2.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRÉ-ÉCRAN 2

1. Fonction de pré-réglage 2
2. Réglage du correcteur d'assiette
3. Indicateur de la position du VTS à 9 (proue relevée)

8. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder les réglages et revenir à l'écran principal.

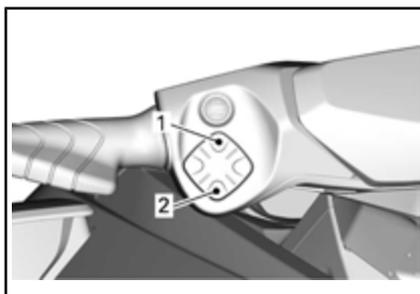
Le correcteur analysera les pré-réglages; le réglage le plus élevé se

trouvera à la position supérieure (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera à la position inférieure (proue abaissée).

Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

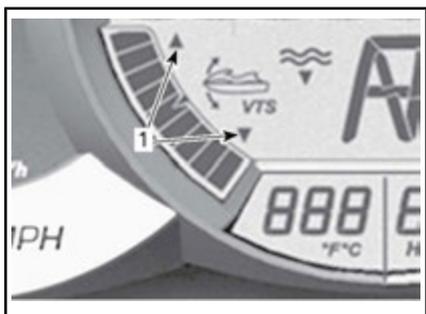
Contrôle de lancement (si équipé)

Le contrôle de lancement est un réglage automatique du VTS pour obtenir une accélération optimale. Lorsque la vitesse est inférieure à 20 km/h, le VTS s'abaisse à sa position la plus basse et le témoin iVTS clignote pour indiquer que le système est prêt. Lorsque la vitesse dépasse 30 km/h, le VTS revient à la position sélectionnée par l'utilisateur.



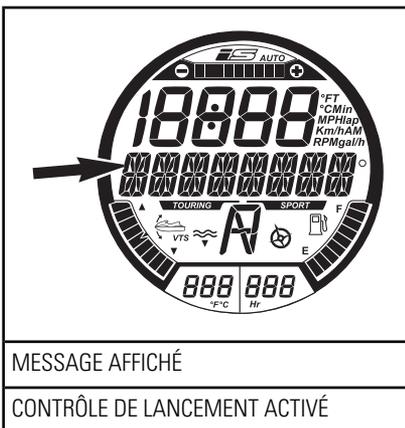
BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Élevé
2. Bas

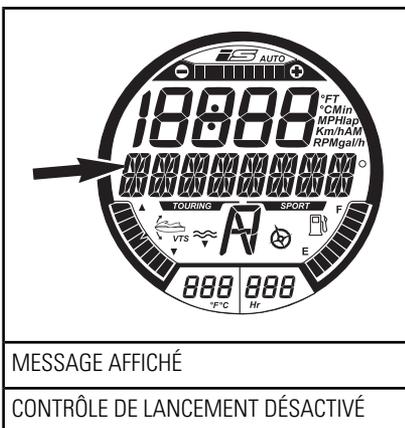


1. Témoin du contrôle de lancement

Pour activer la fonction du contrôle de lancement, appuyez simultanément sur les deux boutons HAUT et BAS.



Pour désactiver la fonction du **contrôle de lancement**, appuyez à nouveau simultanément sur les deux boutons HAUT et BAS.



VTS dynamique (si équipé)

Le VTS dynamique est utilisé pour améliorer la gamme d'actions du VTS.

REMARQUE : Lorsque le **contrôle de lancement** est activé, la fonction du **VTS dynamique** est annulée.

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marchepieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.



AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

REMARQUE : Certains modèles de motomarines sont munis d'une suspension qui peut absorber les chocs lorsque l'eau est agitée ou qu'il y a des vagues. Se mettre en position semi-accroupie peut s'avérer nécessaire en eau très agitée ou si les vagues sont grandes. Le conducteur doit réduire sa vitesse pour éviter de perdre la maîtrise de la motomarine ou d'être éjecté.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors d'un accostage.



Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à

90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager l'hélice, les composants iBR ou d'autres composants de la turbine. Toujours arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm et ne jamais utiliser la marche arrière ou le frein.



MODES DE FONCTIONNEMENT

MODES DE FONCTIONNEMENT	GTX 155, GTX 230	GTX LIMITED 230 GTX LIMITED 300	RXT	RXT-X	WAKE PRO
Mode randonnée	X	X	X	X	X
Mode sport	X	X	X	X	X
Mode ECO	X	X	X	X	X
Mode régulation de vitesse	X	X	X	X	X
Mode basse vitesse	X	X	X	X	X
Mode ski	-	-	-	-	X
Mode clé d'apprentissage	X	X	X	X	X

X = Caractéristique de **série**

- = Voir votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.

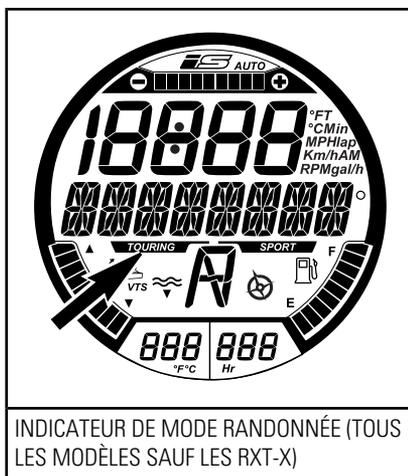
S.O. = Sans objet

Mode randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle automatiquement en mode randonnée.

Tous les modèles sauf les RXT-X

L'indicateur multifonction, affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE (TOUS LES MODÈLES SAUF LES RXT-X)

Mode Sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode randonnée.

REMARQUE : Lorsqu'on se sert d'une clé d'apprentissage, le mode sport n'est pas disponible.

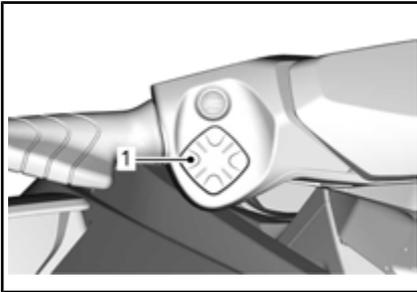
Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode RANDONNÉE s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

Pour activer rapidement le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit:

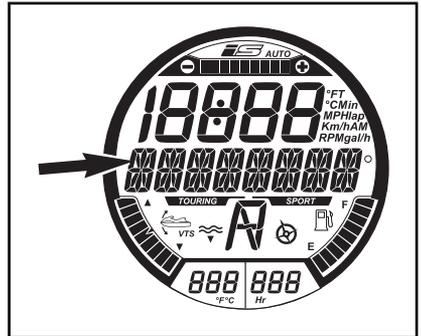
⚠ AVERTISSEMENT
 Prêter attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsqu'on s'apprête à activer le mode sport.

1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins 3 secondes.



1. Bouton SPORT

Le message suivant s'affichera:



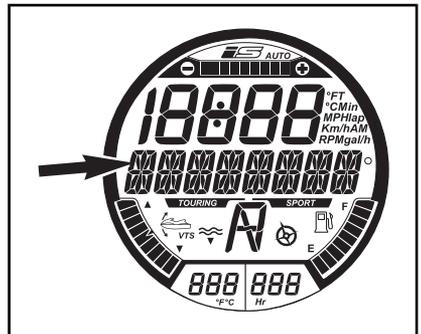
MESSAGE AFFICHÉ

MODE SPORT - ACCÉLÉRATION PLUS GRANDE - AVERTIR LES PASSAGERS DE BIEN SE TENIR - APPUYER SUR _SET

⚠ AVERTISSEMENT
 Informer les passagers que le mode sport offre une accélération accrue et qu'ils doivent se cramponner.

2. Appuyez à nouveau sur le bouton SET pour activer le mode sport.

Le message MODE SPORT ACTIF défilera à l'écran pour confirmer que le mode sport a été activé.



MESSAGE AFFICHÉ

MODE SPORT ACTIF

REMARQUE : L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

3. Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.



REMARQUE : L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé.

RXT-X

Il n'y a pas d'indicateur de mode SPORT sur l'affichage multifonctionnel. Il n'y a qu'un voyant de mode SPORT sur le tachymètre.

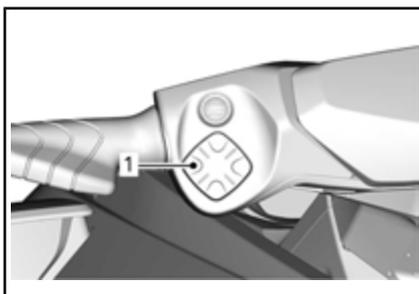
Désactivation du mode sport

Pour désactiver rapidement le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit:

⚠ AVERTISSEMENT

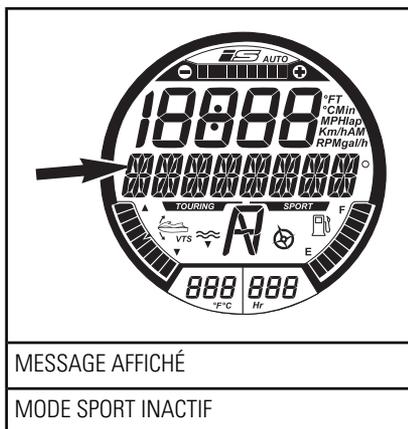
Prêter attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsqu'on s'apprête à désactiver le mode sport.

1. Appuyez et maintenez le bouton SPORT.



1. Bouton SPORT

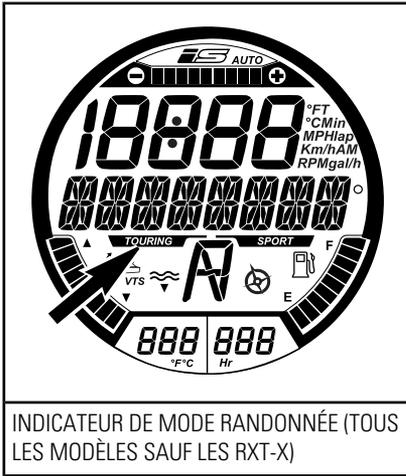
REMARQUE : Le message suivant défilera à l'écran: MODE SPORT INACTIF.



REMARQUE : L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

Tous les modèles sauf les RXT-X

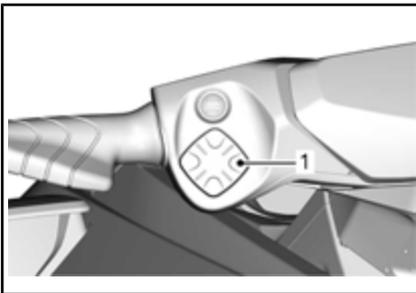
2. Vérifier que l'indicateur de mode randonnée est allumé.



Mode ECO (mode d'économie de carburant)

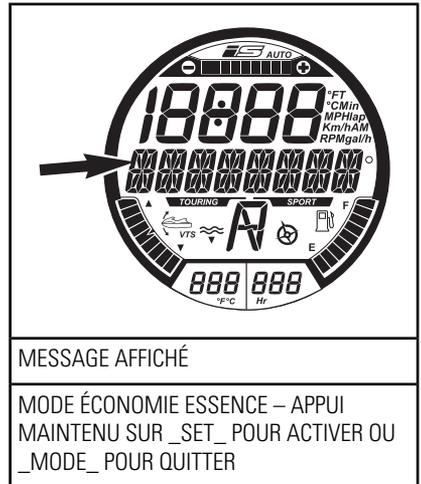
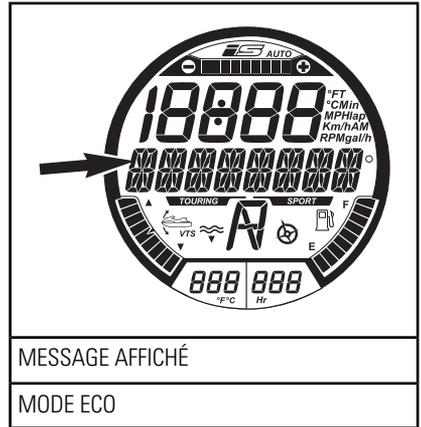
Activation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO au moins 1 seconde.



1. Bouton ECO

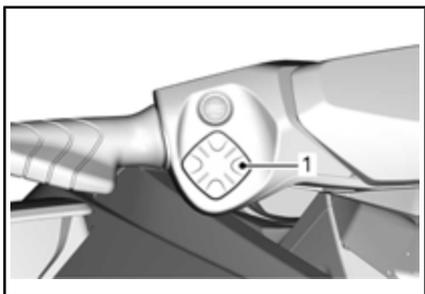
Le message suivant s'affichera à l'affiche multifonctionnel:



L'indicateur de mode ECO sera également activé.

Désactivation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO au moins 1 seconde.



1. Bouton ECO

L'indicateur de mode ECO se désactivera.

Mode de régulation de vitesse

Le mode de régulation de vitesse, une fonction de l'ITC (commande d'accélérateur intelligente), permet à l'utilisateur de restreindre la vitesse maximale de la motomarine.

Cette fonction est utile lorsqu'on parcourt de longues distances, qu'on navigue dans des zones où la vitesse est restreinte ou qu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Le conducteur doit maintenir le levier d'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Une fois la vitesse maximale réglée, le conducteur peut faire varier au moyen du levier d'accélérateur la vitesse de la motomarine, depuis le régime de ralenti à la vitesse de croisière sélectionnée. Il ne peut excéder la vitesse de croisière réglée même si le levier d'accélérateur est actionné à fond.

Lorsqu'on navigue à vitesse constante, être attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Pour ralentir, relâcher le levier d'accélérateur au-delà du point de réglage, ou actionner le levier iBR.

Si le levier iBR est actionné pour freiner, le mode régulation de vite-

sse est contourné mais **pas désactivé**.

Une fois le levier iBR relâché et le levier d'accélérateur en marche avant, le mode de régulation de vitesse s'engage de nouveau afin de restreindre la vitesse de la motomarine au réglage sélectionné précédemment.

Conditions préalables à l'activation du mode régulation de vitesse

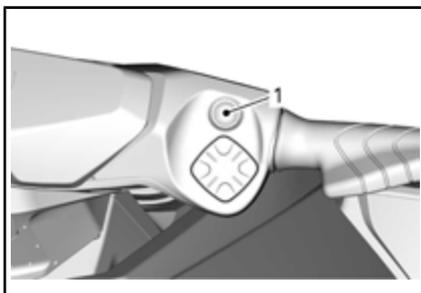
REMARQUE : Le mode régulation de vitesse n'est pas disponible si le mode basse vitesse ou ski est actif.

On peut activer le mode régulation de vitesse:

- Le moteur tournant au ralenti en poussée avant
- Lorsqu'on circule à une vitesse constante.

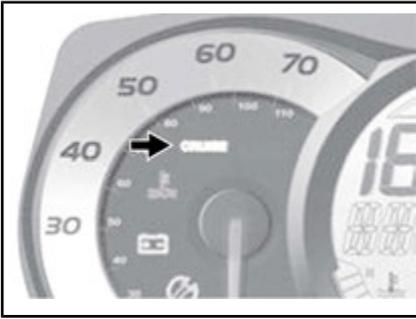
Activation du mode régulation de vitesse

1. Maintenir une vitesse constante.
2. Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



1. Bouton de régulateur de vitesse

Vous entendrez un bip qui vous indique que le mode de régulation de vitesse est actif. Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) s'allumera.



TYPIQUE - VOYANT CRUISE

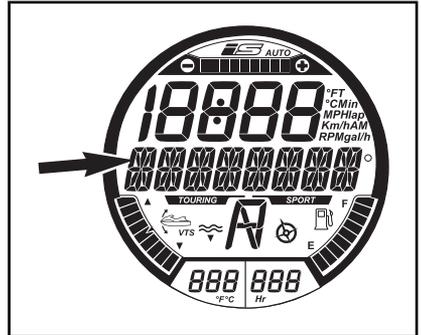
REMARQUE : Le mode de régulation de la vitesse ne limite que la vitesse maximale lorsqu'on appuie sur le levier d'accélérateur. Il faut continuer à appuyer sur le levier d'accélérateur pour maintenir la vitesse de marche avant. Il est possible de faire varier la vitesse de la motomarine depuis le ralenti jusqu'à la vitesse de croisière sélectionnée à l'aide du levier d'accélérateur. La vitesse de la motomarine peut varier selon les conditions.

Activation du mode régulation de vitesse au ralenti

REMARQUE : Cette fonction est disponible à environ 10 km/h.

Pour activer le mode régulation de vitesse et prérégler le mode régulation de vitesse au ralenti en poussée avant:

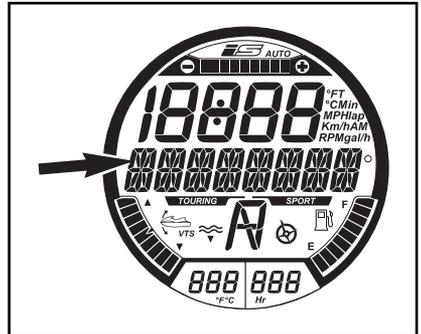
1. Appuyer sur le bouton de régulation de vitesse et le maintenir jusqu'à ce que le message suivant s'affiche.



MESSAGE AFFICHÉ

MODE CRUISE_ SELECTIONNER VITESSE _
 APPUYER SUR _SET_ POUR ACCEPTER OU
 MODE POUR QUITTER

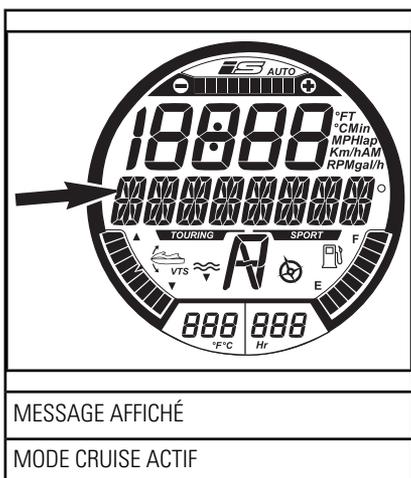
2. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut jusqu'à ce qu'on atteigne la vitesse de croisière voulue sur l'affichage numérique. Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE AFFICHÉ

MODE CRUISE_ AJUSTEMENT VITESSE

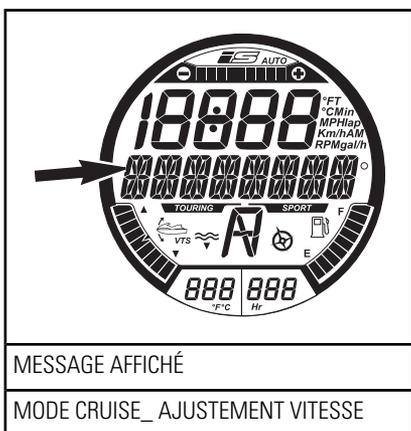
3. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder la vitesse de croisière choisie et activer la fonction de régulation de vitesse. Le message suivant défilera sur l'affichage multifonctionnel.



Modification de la vitesse de croisière

Pour **augmenter** ou **réduire** la vitesse de croisière:

1. Maintenir le levier d'accélérateur complètement enfoncé.
2. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas.



3. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas pour régler la vitesse.

Neutralisation de la régulation de vitesse

Pour désactiver le mode de régulation de vitesse:

1. Relâcher le levier d'accélérateur.
2. Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

Le mode de régulation de vitesse est désactivé lorsque:

- Le voyant CRUISE sur l'affichage de l'indicateur de vitesse s'éteint.
- Un bip se fait entendre.

REMARQUE : Si le levier d'accélérateur n'est pas complètement relâché lorsqu'on appuie sur le bouton de régulateur de vitesse, aucun bip ne sera émis et le voyant demeurera allumé. La fonction de régulation de la vitesse demeurera active tant qu'on n'aura pas relâché complètement le levier d'accélérateur; le bip se fera alors entendre et le voyant s'éteindra.

Mode basse vitesse

La commande d'accélérateur intelligente (ITC) comporte le mode basse vitesse qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti. Cette fonction est utile lorsqu'on navigue dans une zone à vitesse restreinte où le conducteur doit être particulièrement vigilant afin d'éviter des obstacles.

Le conducteur peut régler le régime de ralenti de 1,6 km/h à 11 km/h.

Si on accélère au-delà d'environ 14 km/h, le mode basse vitesse est désactivé et le moteur revient au régime de ralenti lorsqu'on relâche le levier d'accélérateur.

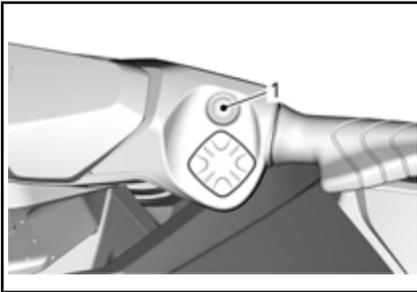
Si une situation survient au cours de laquelle le conducteur doit arrê-

ter ou accélérer rapidement face à une situation hasardeuse, le mode basse vitesse est désactivé lorsqu'on tire sur le levier d'accélérateur ou sur le levier iBR et le conducteur retrouve un contrôle normal de la motomarine.

Activation du mode basse vitesse

Pour activer le mode basse vitesse:

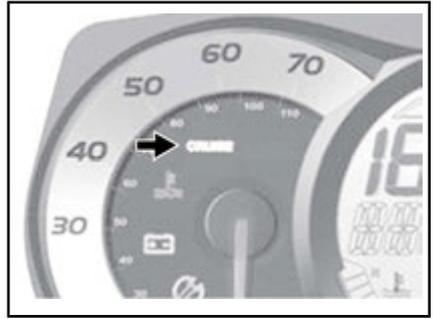
1. Relâcher le levier d'accélérateur pour que le régime soit au ralenti.
2. Actionner puis relâcher le levier iBR pour passer au point mort.
3. Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



TYPIQUE

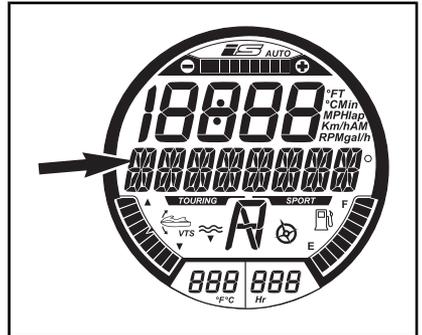
1. Bouton de régulateur de vitesse

Le voyant CRUISE s'allumera sur l'affichage de l'indicateur de vitesse ou l'affichage multifonctionnel, ce qui indique que le régulateur de vitesse est actif.



TYPIQUE - VOYANT CRUISE ALLUMÉ SUR L'INDICATEUR DE VITESSE

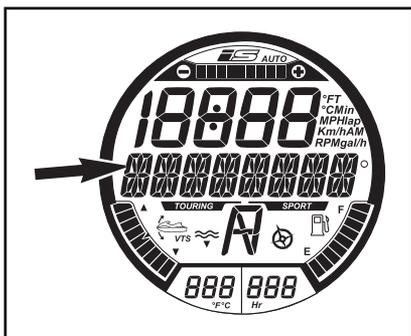
Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel comme quoi le mode basse vitesse est maintenant actif.



MESSAGE AFFICHÉ

MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE

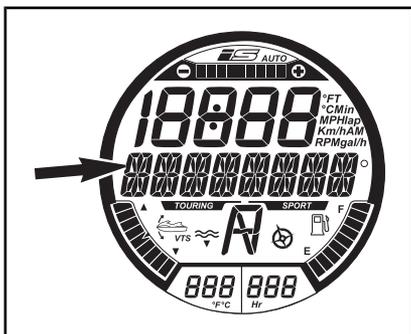
Le réglage 1 de basse vitesse (par défaut) s'allumera également quelques secondes sur l'affichage numérique.



INDICATION DU MODE BASSE VITESSE

1. Message défilant MODE BASSE VITESSE ACTIF
2. Le réglage s'affiche pendant quelques secondes

REMARQUE : Le message MODE BASSE VITESSE apparaît tant que le mode est actif. L'affichage numérique affiche le message précédent après quelques secondes.

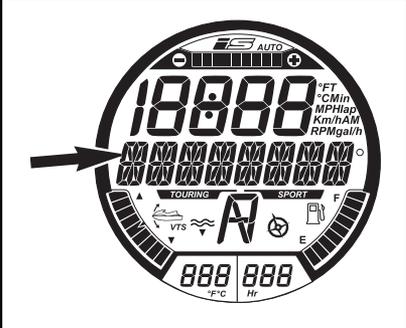


INDICATION DU MODE BASSE VITESSE

1. Message défilant MODE BASSE VITESSE
2. Affichage numérique montrant le message précédent

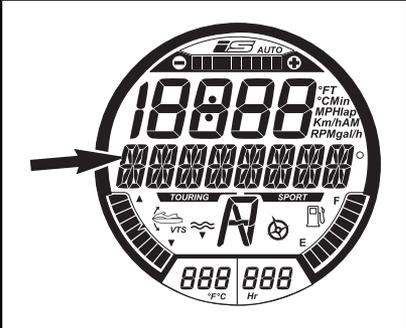
Modification du réglage du mode basse vitesse

Pour **accroître** ou **réduire** la basse vitesse, appuyer une ou plusieurs fois sur la flèche du haut sur le bouton à la droite du guidon.



MESSAGE AFFICHÉ
MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE

L'indication de réglage s'affichera de nouveau à l'écran pour indiquer que la vitesse a changé.

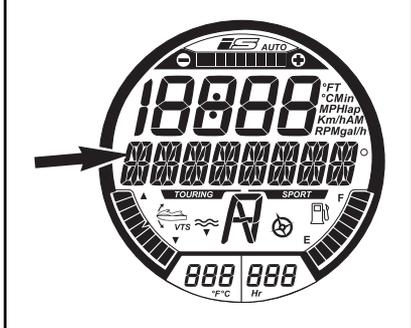


INDICATION DU MODE BASSE VITESSE
1. Message défilant MODE BASSE VITESSE
2. Affichage numérique montrant le message précédent

L'affichage reviendra au message précédent quelques secondes après l'activation du bouton à flèches haut/bas.

REMARQUE : Il y a 5 réglages de basse vitesse possibles (1 à 5). Réglez le mode de basse vitesse à la vitesse désirée.

Le message suivant défilera périodiquement sur l'affichage multifonctionnel en tant que rappel.



MESSAGE AFFICHÉ
MODE BASSE VITESSE ACTIF

L'affichage reviendra au message précédent quelques secondes après l'activation du bouton à flèches haut/bas.

Désactivation du mode basse vitesse

Pour désactiver le mode basse vitesse, utiliser une des méthodes suivantes:

- Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse, ou
- Appuyer sur le levier iBR ou
- Accélérer au-delà de la basse vitesse la plus élevée réglée.

Lorsqu'on désactive le mode basse vitesse en appuyant sur le bouton de régulation de vitesse ou en accélérant en appuyant sur le levier d'accélérateur, le déflecteur iBR demeure en position de marche avant.

Lorsqu'on utilise le levier iBR, le déflecteur iBR passera en position

de marche arrière, puis de point mort lorsqu'on relâche le levier.

Le mode basse vitesse est désactivé lorsque:

- L'indicateur CRUISE s'éteindra
- Le message MODE BASSE VITESSE ACTIF ne défilera plus.

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées et une vitesse de remorquage constante pour le ski ou la planche nautique.

Le mode ski n'est pas disponible lorsqu'une clé d'APPRENTISSAGE est utilisée.

Fonction RAMPE

La fonction RAMPE offre un réglage préprogrammé pour lancer la motomarine et accélérer en remorquant un skieur ou un planchiste.

RAMPE 1 offre:

- Le lancement le plus en douceur
- L'accélération la plus graduelle
- La VITESSE CIBLE la plus basse.

RAMPE 5 offre:

- Le lancement le plus rapide
- L'accélération la plus rapide
- La VITESSE CIBLE la plus élevée.

Fonction VITESSE CIBLE

La fonction VITESSE CIBLE restreint la vitesse de remorquage maximale.

Une fois la RAMPE sélectionnée, l'affichage numérique indiquera une vitesse cible moyenne.

La vitesse moyenne et la plage de vitesses offerte dépendent de la RAMPE sélectionnée. Plus le chiffre de la RAMPE est haut, plus la plage de vitesses est élevée.

Le conducteur peut régler la vitesse cible à n'importe quelle valeur

comprise dans la plage de vitesses de la RAMPE sélectionnée.

REMARQUE : Si la vitesse cible désirée n'est pas disponible pour la RAMPE sélectionnée, réactiver le MODE SKI et choisir une autre RAMPE.

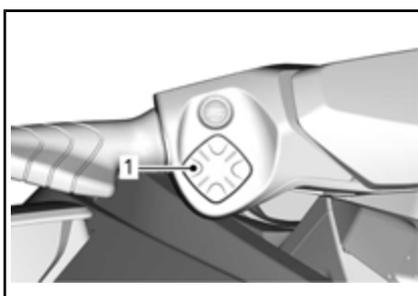
Activation et utilisation du mode ski

Pour activer le mode ski, suivre les étapes ci-dessous:

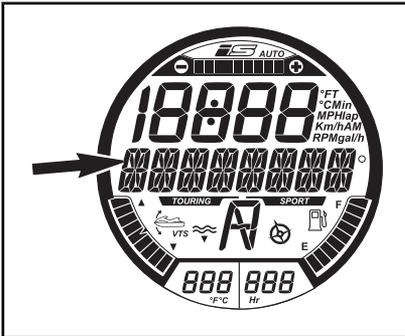
1. Relâcher la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Le mode ski ne peut être activé si l'accélérateur n'est pas complètement relâché, ou si le mode RÉGULATION DE VITESSE ou le mode BASSE VITESSE est activé. Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel pour vous en aviser. Suivre les instructions à l'écran.

2. Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction MODE SKI soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



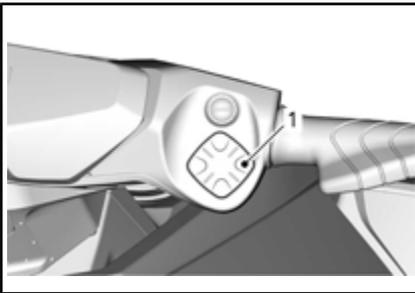
1. Bouton MODE



MESSAGE AFFICHÉ

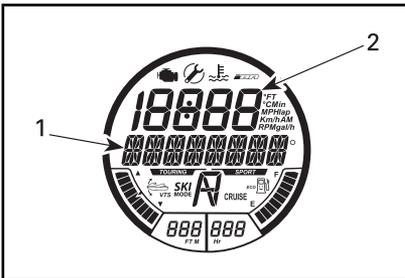
MODE SKI

- Appuyer sur le bouton SET pour choisir la fonction. Le message de l'indicateur multifonctionnel affichera RAMPE. Le numéro de RAMPE apparaîtra à l'affichage numérique.



TYPIQUE

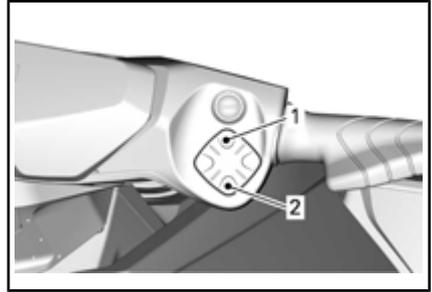
- Bouton SET



PREMIER RÉGLAGE OFFERT - RAMPE

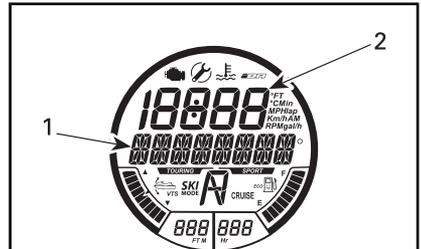
- Message RAMPE
- Réglage de la RAMPE

- Pour modifier le réglage relatif à la RAMPE, appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS jusqu'à ce que le numéro de mode de la rampe apparaisse sur l'affichage numérique.



- Flèche du haut
- Flèche du bas

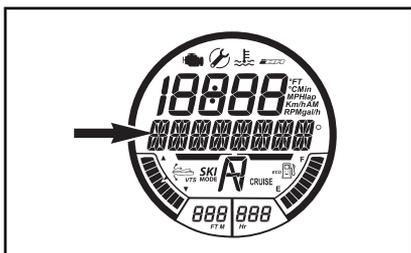
- Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner le réglage désiré. L'affichage multifonctionnel affichera ensuite le réglage de la fonction VITESSE CIBLE.



DEUXIÈME RÉGLAGE OFFERT - VITESSE CIBLE

- Message VITESSE CIBLE
- Réglage de la VITESSE CIBLE

- Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour augmenter ou diminuer la vitesse cible.
- Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner la vitesse cible désirée. L'écran affichera ensuite le message défilant suivant.

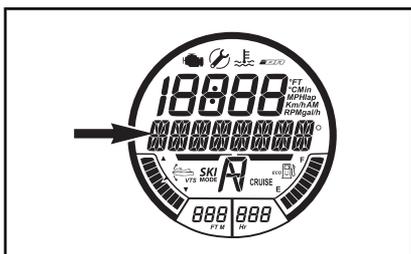


MESSAGE AFFICHÉ

MODE SKI - APPUYER SUR RÉGLAGE POUR COMMENCER OU MODE POUR QUITTER

REMARQUE : Il y aura un signal sonore toutes les 5 secondes à titre de rappel indiquant que le MODE SKI est activé.

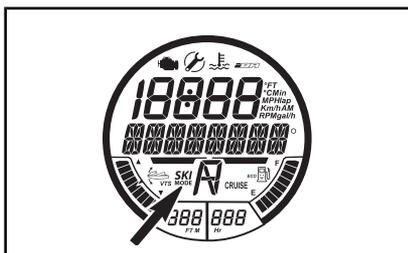
8. Appuyer sur RÉGLAGE de nouveau. Le message de confirmation qui suit apparaîtra.



MESSAGE AFFICHÉ

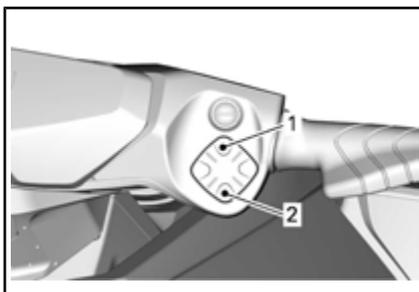
MODE SKI ACTIVÉ - APPUYER SUR MODE ET RETOURNER AU RÉGIME DE RALENTI POUR ANNULER

REMARQUE : Le voyant du MODE SKI clignotera lorsque ce mode sera activé. Il demeure allumé lorsque le conducteur enfonce complètement et maintient le levier d'accélérateur.



VOYANT DE MODE SKI

9. Pour démarrer la motomarine en mode ski, tirez et retenez le levier de l'accélérateur jusqu'au guidon. La motomarine accélérera selon le réglage de la VITESSE CIBLE et le voyant du MODE SKI indiquera une vitesse constante.
10. Pour augmenter ou diminuer la VITESSE CIBLE lorsque la motomarine est en mode ski, appuyer sur les flèches haut ou bas; **ne pas lâcher** le levier de l'accélérateur.



TYPIQUE

1. Retenir le levier de l'accélérateur
2. Appuyer sur la flèche haut pour augmenter la vitesse
3. Appuyer sur la flèche bas pour diminuer la vitesse

REMARQUE : Si l'accélérateur est relâché en partie pendant l'utilisation du mode ski, le voyant du MODE SKI clignotera et la fonction de réglage de la vitesse avec le

bouton à flèches HAUT/BAS sera désactivée.

11. Pour désactiver le mode ski ou pour récupérer un skieur ou un planchiste tombé, relâcher complètement l'accélérateur pour retrouver la maîtrise normale de ce dernier.

REMARQUE : Lorsque l'accélérateur est complètement relâché pendant l'utilisation du mode ski, le système revient à l'état du mode ski au moment de l'activation. Le voyant du MODE SKI s'éteint, mais le mode demeure activé. Un message à ce sujet réapparaîtra sur l'affichage multifonctionnel.

12. Appuyer sur RÉGLAGE pour réactiver le mode ski, et tirer de nouveau le levier de l'accélérateur pour commencer une autre randonnée en mode ski.

Désactivation du mode ski

Pour quitter le mode ski à tout moment pendant le processus de réglage du mode ski, appuyer sur le bouton MODE.

Pour désactiver le mode ski pendant une randonnée, relâcher l'accélérateur pour ralentir la vitesse, puis appuyer sur le bouton MODE.

Mode clé d'apprentissage

Le mode clé d'apprentissage offre cinq réglages de restriction de la vitesse.

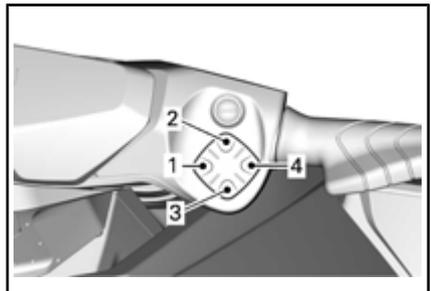
Par défaut, le réglage de restriction de la vitesse sélectionné est 3.

Modification des réglages de vitesse de la clé d'apprentissage

REMARQUE : Le réglage d'une clé ne se modifie que le moteur étant arrêté.

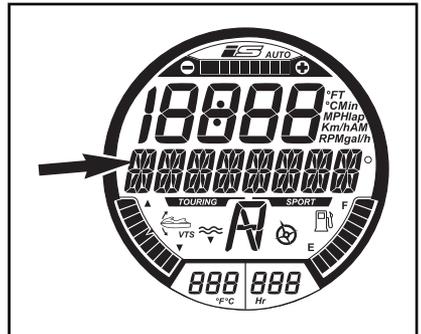
Pour modifier les réglages de la clé d'apprentissage, suivre les instructions ci-dessous:

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour mettre le système électrique sous tension puis brancher la clé NORMALE à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode clé soit visible sur l'écran numérique de l'indicateur multifonctionnel.



TYPIQUE - BOUTONS DE COMMANDE DE L'INDICATEUR

1. MODE
2. Flèche du haut
3. Flèche du bas
4. Bouton SET

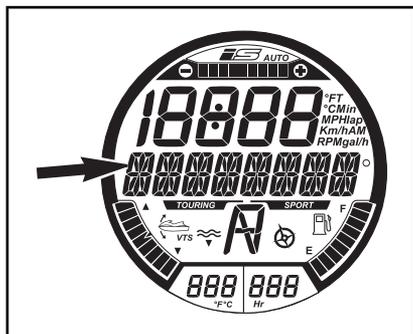


MESSAGE AFFICHÉ

MODE CLEF

3. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction de réglage de la clé d'apprentissage. Le mes-

sage L-Key s'affichera sur l'indicateur.



D.E.S.S. GENRE DE CLÉ	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	ENVIRON MAX. VITESSE
CLE APPRENTISSAGE	5	80 km/h
	4	74 km/h
	3	68 km/h
	2	60 km/h
	1	51 km/h

FONCTION SÉLECTIONNÉE - CLÉ
D'APPRENTISSAGE

1. Clé d'apprentissage
2. Réglage de la clé d'apprentissage

4. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas pour modifier le réglage de la clé de 1 à 5. Voir le tableau plus bas pour connaître les restrictions de vitesse selon le réglage.
5. Appuyer une fois sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage, deux fois pour quitter cette fonction ou attendre simplement qu'elle disparaisse d'elle-même. Le changement sera automatiquement sauvegardé.

REMARQUE : Le réglage de vitesse de la clé s'applique à toute clé du même type utilisée sur une motomarine particulière. Le même type de clé utilisé sur différentes motomarines peut donc présenter un réglage de vitesse différent selon la motomarine.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice



AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple:

- **Cavitation:** Le moteur tourne rapidement mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe:** Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante:



AVERTISSEMENT

S'il faut retirer un objet coincé du système de propulsion, RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Nettoyage sur l'eau

Balancer la motomarine plusieurs fois. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obs-

truée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante:

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGES*.

Nettoyage à l'eau sur la plage

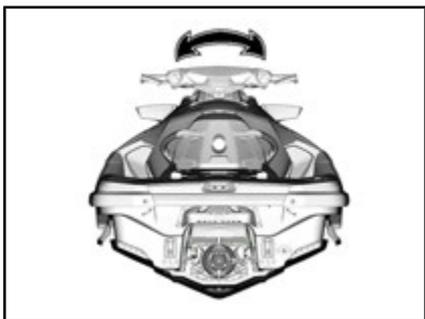


AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer la turbine, RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Pour accéder facilement à la turbine, déplacer l'iBR en position avant. Consulter le passage *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

Fonction de contournement de l'iBR

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE : La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, assurez-vous qu'il n'y ait personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

AVERTISSEMENT

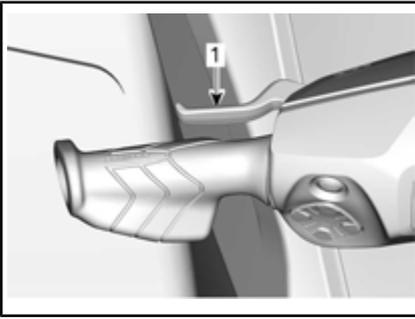
Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Appuyer sur le levier iBR et le tenir pendant toute la procédure.



1. Levier iBR actionné et tenu
4. Lorsque le message suivant apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyer sur le bouton SET.

**MESSAGE DE L'INDICATEUR
MULTIFONCTIONNEL**

COMMANDE IBR ACTIVE - APPUYER SUR LE
BOUTON SET

Après quelques secondes, le message suivant défilera à répétition dans l'indicateur multifonctionnel.

**MESSAGE DE L'INDICATEUR
MULTIFONCTIONNEL**

IBR MANUEL ACTIF - RELÂCHER LEVIER POUR
QUITTER

5. Tout en retenant toujours le levier iBR, appuyer sur le bouton HAUT/BAS du correcteur d'assiette pour déplacer le déflecteur iBR. S'assurer que l'indication du VTS dans l'indicateur multifonctionnel change à mesure que le déflecteur iBR se déplace. Si le déflecteur monte, l'indication monte aussi.
6. Relâcher le levier iBR.
7. Débrancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes:

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Désactivation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour désactiver la fonction de contournement de l'iBR, relâcher le levier iBR. Le message «IBR MANUEL ACTIF - RELÂCHER LEVIER POUR QUITTER» cessera de défilier dans l'indicateur multifonctionnel.

REMARQUE : Lorsque le moteur est démarré, le déflecteur iBR passe au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR avec la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la moto-marine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

Chavirement de la moto-marine

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations au sujet des étiquettes de sécurité du véhicule, consultez les *ÉTIQUETTES*

DE SÉCURITÉ SUR LA MOTOMARINE.

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour retourner la motomarine, assurez-vous que le moteur soit arrêté et que la corde d'attache **NE SOIT PAS** installée sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Saisissez la grille d'admission, placez le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de votre propre corps, retournez la motomarine dans votre direction.

REMARQUE : Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



TYPIQUE

Le moteur 4-TECMC présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. Adressez-vous dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Dès que possible, vérifiez la présence d'eau dans la cale. Drainez selon les besoins lorsque vous êtes de retour sur la rive.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du

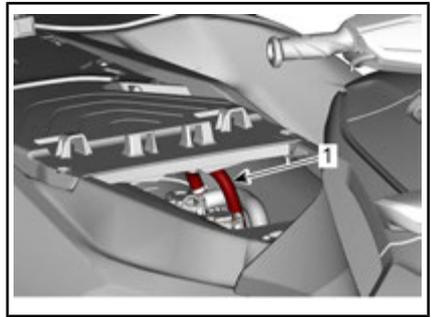
remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 24 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 24 km/h.

S'il faut remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à celle recommandée, serrez un pince-boyau sur le tuyau.



1. Pince-boyau sur le tuyau

**CETTE PAGE EST
VIERGE INTENTIONNELLEMENT**

ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les dispositifs et les systèmes anti-pollution. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Bien qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo possède les connaissances techniques approfondies et les outils nécessaires à l'entretien des motomarines Sea-Doo, la garantie reliée aux émissions n'est pas conditionnelle au recours à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo ou à tout autre établissement avec lequel BRP a une relation commerciale. Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué .

REMARQUE : Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuez tous les éléments de ce tableau AINSI que ceux du tableau TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.



AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Le programme d'entretien ne dispense pas d'effectuer l'inspection avant la randonnée et l'entretien après celle-ci.

APRÈS CHAQUE UTILISATION EN EAU SALÉE OU DANS DES EAUX SALES OU BOUEUSES

Rincez le compartiment du moteur avec de l'eau douce et vidangez l'eau salée.

Rincez le système d'échappement.

TOUS LES MOIS D'UTILISATION EN EAU SALÉE OU DANS DES EAUX SALES OU BOUEUSES

Vaporisez un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment du moteur.

Inspectez les anodes sacrificielles.

APRÈS LES 6 PREMIERS MOIS OU 50 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Remplacez l'huile du moteur et le filtre (moteurs 1630 ACE).

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉ-SAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Vérifiez les codes d'erreur.

Effectuez la liste de toutes les inspections et entretiens avant et après l'utilisation.

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspectez les supports en caoutchouc du moteur.

Inspectez le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des tuyaux et des attaches).

Inspectez et nettoyez le boîtier du papillon des gaz.

Vérifiez si l'admission d'air présente des dommages au niveau des tuyaux et des colliers.

Inspectez les connexions électriques et les attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.).

Inspectez la bague en carbone et le soufflet en caoutchouc de l'arbre de transmission (inspectez plus souvent si la motomarine est utilisée en eau sale).

Inspectez l'hélice, le joint en caoutchouc et le joint torique de l'hélice.

Mesurez le jeu entre l'hélice et la bague d'usure.

Inspectez les conditions de l'arbre de la pompe à jet et le jeu radial.

Inspectez le boîtier de la pompe à jet, le couvercle de l'hélice, les joints toriques et les joints d'étanchéité pour des signes d'infiltration d'eau.

Vérifiez et lubrifiez les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice.

Inspectez le système du carburant (le bouchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduits d'essence et les connexions).

TOUTES LES 200 HEURES

Remplacez les bougies.

SANS ENTRETIEN

Le compresseur volumétrique **ne nécessite aucun entretien***.

*Inspecter le compresseur volumétrique **toutes les 200 heures** (peu importe le nombre d'années) lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions intenses comme la conduite en haute mer, une utilisation continue à pleins gaz, etc.

AVIS Ne pas tenter de remplacer des composants du compresseur volumétrique, car l'unité est équilibrée en usine à des valeurs précises. Le non-respect de cette recommandation pourrait entraîner des dommages au compresseur volumétrique et/ou au moteur.

TOUS LES 5 ANS OU TOUTES LES 300 HEURES
(SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Remplacez le liquide de refroidissement.

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Utilisez de l'HUILE SEMI-SYNTHÉTIQUE XPS POUR MOTEURS À 4 TEMPS (N/P 293 600 121).

AVIS Les moteurs Rotax ont été développés et validés en utilisant de l'huile semi-synthétique XPS. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS. Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 10W40 pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d'huile, et qui satisfait les exigences de JASO MA ainsi que celles de la classe de service SL, SJ, SM ou SN de l'API. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas à ce moteur ne

seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.

ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

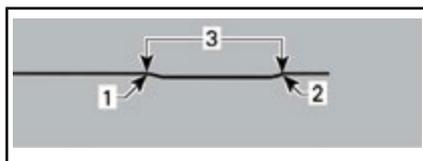
AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.

ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe *SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT* dans cette section.

AVIS

- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne faites jamais tourner le moteur pendant plus de 2 minutes. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.
3. Enlevez les sièges.
 4. Lorsque le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement, laissez-le **tourner au ralenti pendant 30 secondes**, puis arrêtez-le.
 5. Laissez reposer l'huile pendant au moins 30 secondes. Puis, retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon.

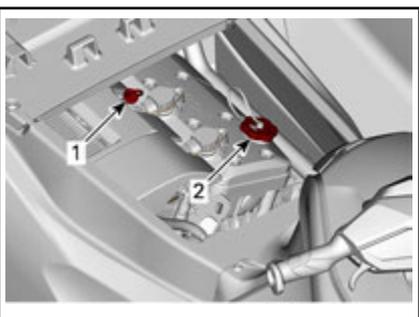


TYPIQUE

1. Plein
2. Ajoutez de l'huile
3. Plage de fonctionnement

REMARQUE : Sur les moteurs 300, il y a 1 L

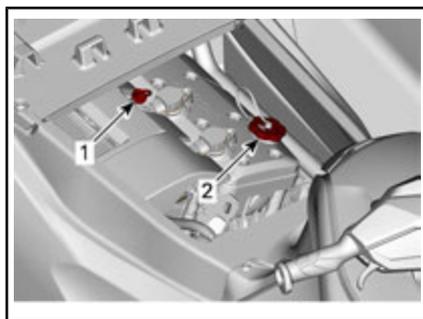
8. Ajoutez de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.
 - 8.1 Retirez le bouchon d'huile.
 - 8.2 Placez un entonnoir dans l'orifice du couvercle des soupapes.
 - 8.3 Ajoutez une petite quantité d'huile pour atteindre le bon niveau.



TYPIQUE

1. Jauge d'huile
 2. Bouchon de remplissage d'huile
6. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
 7. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.



1. Jauge d'huile
2. Bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE : Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

9. Bien replacer le bouchon et la jauge.

AVIS Assurez-vous que le bouchon de remplissage d'huile soit bien serré. Sinon, l'huile du moteur peut s'échapper.

Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

PAYS	LIQUIDE DE REFOUDDISEMENT RECOMMANDÉ
Finlande, Norvège et Suède	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 619 590 204)
Tous les autres pays	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 219 702 685)
Produit de remplacement ou si non disponible	Si le liquide de refroidissement recommandé n'est pas disponible, utilisez un liquide de refroidissement pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés

spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

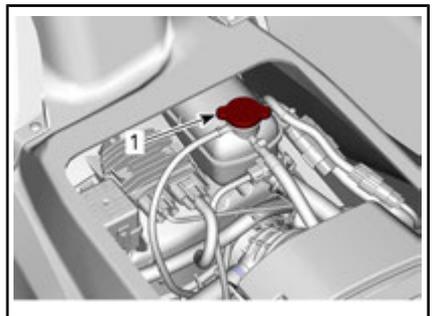
⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

⚠ ATTENTION Beaucoup de composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

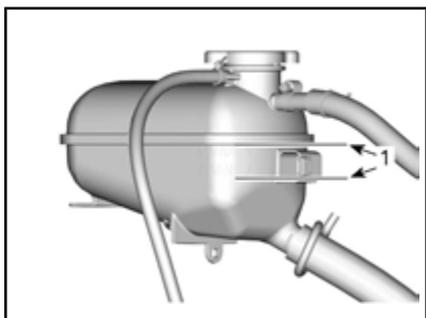
Enlevez les sièges.

Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



VASE D'EXPANSION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE : La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la languette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement (voir le *LIQUIDE RECOMMANDÉ* dans la section *LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT*) pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Resserrez correctement le bouchon du vase d'expansion. Réinstallez les sièges.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

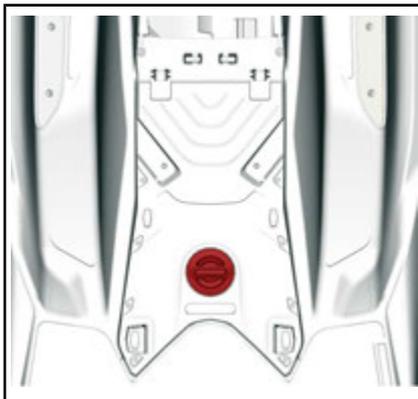
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

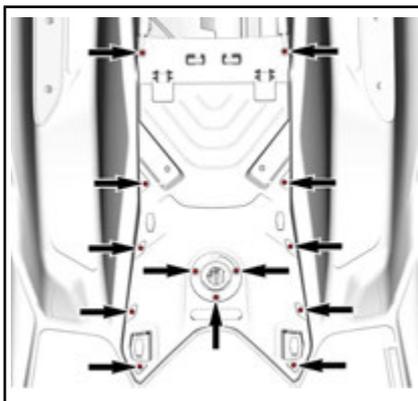
Bobines d'allumage

Accès aux bobines d'allumage

1. Enlevez les sièges.
2. Retirez le couvercle du mât.



3. Retirez le couvercle du moteur en enlevant les vis de fixation.



Dépose de la bobine

1. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

AVIS Ne pas utiliser d'outil pour dégager la bobine d'allumage.

2. Enlever la vis de fixation de la bobine d'allumage.
3. Extraire la bobine d'allumage de la bougie en déplaçant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.

Installation de la bobine

1. Installer la bobine sur la bougie.
2. Alignez l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.
3. Poussez la bobine d'allumage entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.
4. Installez la vis de fixation et serrez-la au couple spécifié.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis de fixation de la bobine d'allumage	9 N•m ± 1 N•m

5. Rebrancher le connecteur de la bobine d'allumage.

Bougies

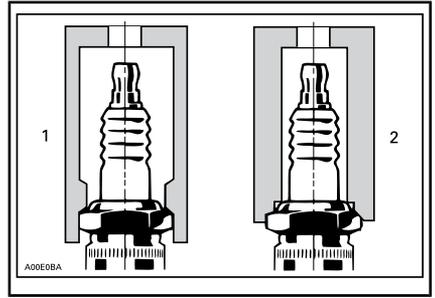
Dépose des bougies

1. Enlever la bobine d'allumage. Consulter la section *DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.

AVERTISSEMENT

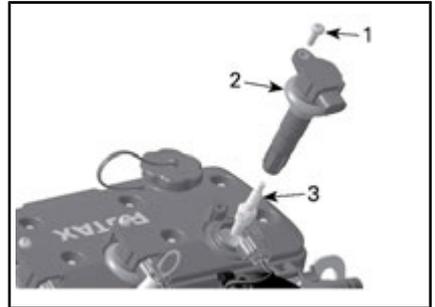
Ne déconnectez jamais une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils. Il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée dans la bougie, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

2. Desserrez complètement les bougies d'allumage à l'aide d'une douille à bougie.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate

3. Nettoyez les bougies et la culasse avec de l'air comprimé.
4. Utilisez la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



1. Vis de fixation
2. Bobine d'allumage
3. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *FICHES TECHNIQUES*.
2. Appliquez du LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTI-GRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur le filetage des bougies pour éviter tout risque de grippage.

- Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrez les bougies à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie.

COUPLE DE SERRAGE		
Bougie	155 et 230	17 N•m ± 1 N•m
	300	18 N•m ± 2 N•m

- Installer la bobine d'allumage. Consulter la section *INSTALLATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.
- Réinstallez le couvercle du moteur et serrez les vis à la valeur recommandée.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle du moteur	2,75 N•m ± 0,25 N•m

- Installez les sièges.

Échappement

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement et le refroidisseur (moteurs suralimentés) à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Il est essentiel de rincer le système d'échappement à l'eau douce afin de neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau (système d'échappement, refroidis-

seur intermédiaire (**moteurs suralimentés**) et des boyaux).

Rincer le système d'échappement à chaque fin de journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une longue période.

AVIS Si on ne rince pas le système lorsque nécessaire, de graves dommages seront causés au système d'échappement. Voir à ce que le moteur tourne pendant toute l'opération.



AVERTISSEMENT

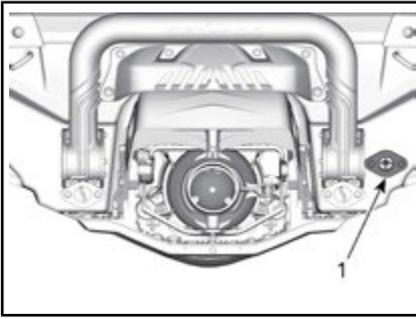
Effectuer ces opérations dans un endroit bien aéré. Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ou à la turbine lorsque le moteur tourne.



AVERTISSEMENT

Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet d'eau pour l'instant.

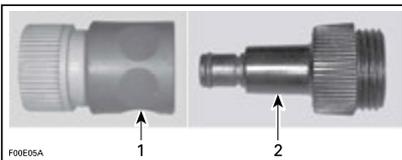


1. Raccord d'entrée d'eau

REMARQUE : On conseille de servir de l'outil recommandé lorsqu'on utilise un adaptateur à branchement rapide pour faciliter l'utilisation d'un boyau d'arrosage.

OUTIL RECOMMANDÉ

ADAPTATEUR DE
RACCORD DE RINÇAGE
(N/P 295 500 473)



1. Adaptateur à branchement rapide
2. Adaptateur de raccord de rinçage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

AVIS Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe. Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage.

Fermez le robinet de tuyau d'arrosage. Faites tourner le moteur à 5 000 tr/min pendant 5 secondes et arrêtez ensuite le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur.

Déconnectez le tuyau d'arrosage et l'adaptateur de raccord de rinçage (si utilisé).

Modèles avec les moteurs 230 et 300

AVIS Si la motomarine est utilisée en eau salée, rincer quotidiennement le système d'échappement pour éviter que les composants mécaniques ne soient gravement endommagés.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

⚠ AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procédez comme suit :

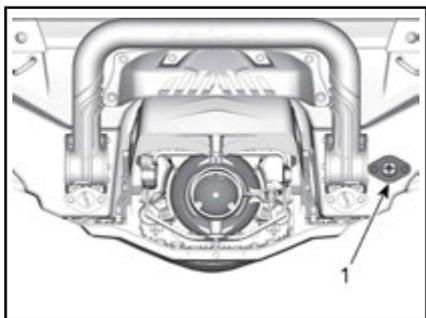
Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer la turbine, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.

⚠ ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque

de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Branchez un tuyau d'arrosage au raccord de rinçage situé à l'arrière de la motomarine. Ne pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

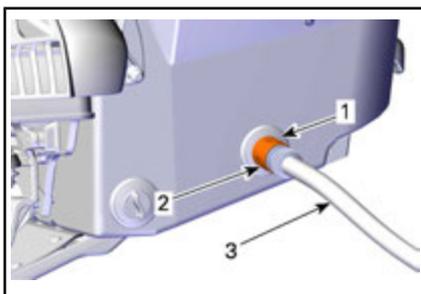


1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE : On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option et un raccord de tuyau (N/P 295 500 473). Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



TYPIQUE - ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

ATTENTION Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laissez tourner le moteur pendant 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne faites jamais tourner le moteur pendant plus de 2 mi-

notes. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

Fermez le robinet d'eau.

Retirez le tuyau d'arrosage du véhicule.

Accélérez rapidement le moteur 3 à 5 fois à environ 5 000 tr/min.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

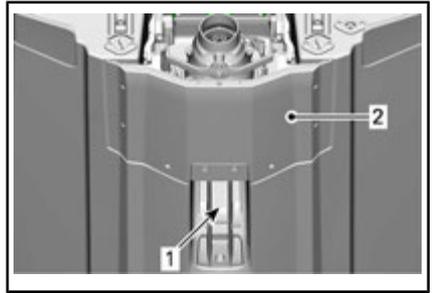
Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



INSPECTEZ CES ENDROITS :

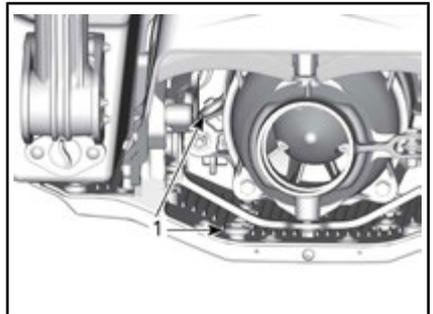
1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Anodes sacrificielles

Inspection de l'anode

On retrouve des anodes sacrificielles sur:

- La pompe
- La plaque de promenade
- Échangeur air/air (intercooler).



1. Anodes sacrificielles

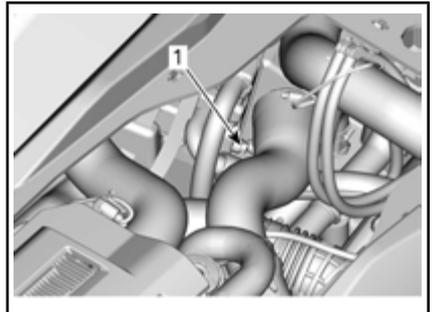


ILLUSTRATION DU MOTEUR 1630 ACE

1. Anode sacrificielle

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, faites-la remplacer par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Mât de ski ou de planche nautique (Wake)

Inspection du mât de ski ou de planche nautique

Vérifiez le fonctionnement du mât de ski ou de planche nautique. S'assurer qu'elle monte et descend facilement.

Vérifiez le fonctionnement du mécanisme de verrouillage.

Vérifiez que les fixations soient bien serrées. Si une de ces pièces est défectueuse, n'utilisez pas le mât de ski. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour effectuer des réparations.

Lubrification du mât de ski ou de planche nautique

Nettoyez le mât de ski ou de planche nautique et appliquez une mince couche de GRAISSE SUPER LUBRIFIANTE (N/P 293 550 030) ou un produit similaire.

Lubrifiez le mât sur toute sa longueur.

Essuyez tout excédent de graisse et réinstallez le mât.

Sortez et rentrez le mât plusieurs fois pour étaler le lubrifiant.

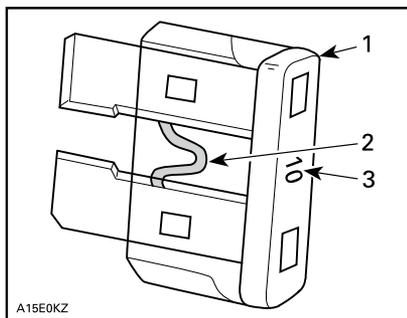
Fusibles

Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Vérification des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.



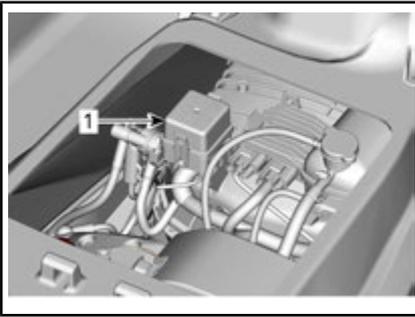
AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants. Si un fusible est grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

Pour accéder à la boîte à fusibles :
Enlevez les sièges.



1. Boîte à fusibles

Écraser ensemble les languettes de verrouillage. Retenir et tirer le couvercle de la boîte à fusibles pour l'ouvrir.

REMARQUE : Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Description des fusibles

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	—	Non utilisé
2	15 A	Injecteurs de carburant, bobine d'allumage et pompe à essence
3	3 A	Pompe de la cale (si équipé)
4	—	Non utilisé
5	—	Non utilisé
6	30 A	Charge
7	5 A	Faisceau de câbles
8	3 A	Échosondeur (si équipé)
9	30 A	iBR
10	5 A	Démarrage/arrêt
11	5 A	MCM

FUSIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
12	30 A	Batterie
13	15 A	Outil de diagnostic 2
14	15 A	Outil de diagnostic 1, connecteur d'accessoires

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

REMARQUE : Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

⚠ ATTENTION Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière

sera endommagée ainsi que ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du NETTOYANT TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709) ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utilisez le produit de nettoyage à base de citron de 3M™ (canette d'aérosol de 24 oz) ou un produit équivalent.



AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage



AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE : Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.



AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer la turbine pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

ON PEUT AJOUTER DU (N/P Stabilisateur d'essence XPS413 408 601) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

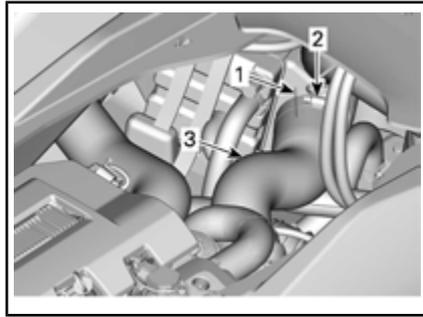
Modèles avec les moteurs 230 et 300

Il faut faire sortir du refroidisseur externe toute l'eau qui peut s'être accumulée à cause de la condensation.

Procédez comme suit :

1. Soulever le siège.
2. S'assurer qu'il y a une ligne d'alignement tracée sur le boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire. On évitera ainsi que le boyau soit entortillé ou plié en le réinstallant.
3. Desserrer le collier qui retient le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.
4. Retirer le boyau d'entrée de refroidisseur intermédiaire.

REMARQUE : Ce boyau alimente l'air chaud comprimé provenant du compresseur volumétrique vers l'admission du refroidisseur intermédiaire.



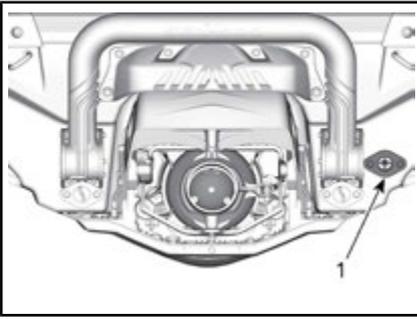
1. Lignes d'alignement du boyau
2. Collier de serrage
3. Boyau d'entrée du refroidisseur intermédiaire

5. Le côté air de l'échangeur air/air (intercooler) se vidange automatiquement dans le collecteur du côté admission de l'échangeur air/air. En débranchant le boyau d'admission du refroidisseur, on peut observer la présence d'eau de condensation et la vidanger adéquatement sans que le moteur ne tourne.
6. Réinstaller le boyau de sortie du refroidisseur intermédiaire. Voir à ce qu'il soit aligné tel qu'il était avant sa dépose pour que le moteur fonctionne adéquatement.

Vidange du système d'échappement

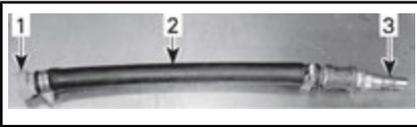
Le système d'échappement se vidange automatiquement, mais le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement doivent être vidangés pour éviter qu'ils ne soient endommagés.

En utilisant le raccord de rinçage, injectez de l'air comprimé à 379 kPa dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule de la turbine.



1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12,7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Enlevez les sièges.
2. Enlever les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlever les bougies; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent dans les trous de bougies.
5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirer complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le

bouton de démarrage/d'arrêt . L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.

7. Appliquer le lubrifiant antigrip-page sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE : Remplacez l'antigel toutes les 300 heures ou tous les 5 ans pour éviter sa détérioration.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le mélange peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur risque de graves dommages.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartiment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet. Rincer à fond. Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyer toute eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporisez du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou un produit équivalent sur toutes les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE : Le siège devrait être enlevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ou de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou

de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remisée à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

Préparation pré-saisonnière

Se référer au *TABLEAU D'ENTRETIEN* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans le tableau intitulé toutes les 100 heures ou chaque année .

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

REMARQUE : Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo fasse la préparation présaisonnière au moment où il effectue toute opération requise dans le cadre d'une campagne du fabricant reliée à la sécurité.

 **AVERTISSEMENT**

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'ENTRETIEN*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

CLÉ D.E.S.S. RF

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

EN 300 330-2, EN 60950-1

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit faire entretenir le moteur pour maintenir

les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. Pour cette raison, la procédure définie en usine pour les interventions faites sur le produit doit être minutieusement respectée et, dans la mesure du possible, viser à maintenir l'intention initiale de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter:

U.S. Environmental Protection Agency
Certification Division

Gasoline Engine Compliance Center
2000 Traverwood Drive
Ann Arbor MI 48105
USA

SITE INTERNET DE L'EPA:

<http://www.epa.gov/otaq>

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION

A partir de 2018, les motomarines vendues dans l'État de la Californie seront certifiées aux normes d'émissions du California Air Resources Board (13 CCR 2850-2869) concernant les véhicules marins munis de bougies. Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence hautement hermétique, des canalisations d'essence hautement hermétiques et une soupape de décharge de pression.

FICHE TECHNIQUE

Moteurs 1503 NA 4-TEC et 1500 HO ACE

MOTEUR		
Type de moteur	ROTAX® 1503 4-TEC™, 4 temps, simple arbre à cames en tête (SOHC)	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	155	106 kW à 7 500 tr/min
	230	169 kW à 8 000 tr/min
Induction	155	Moteur à aspiration naturelle
	230	Moteur suralimenté, à refroidisseur intermédiaire
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Alésage	100 mm	
Course	63,4 mm	
Cylindrée	1 493,8 cm ³	
Taux de compression	155	10,6 à 1
	230	8,4 à 1

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

SYSTÈME DE LUBRIFICATION			
Lubrification	Type d'huile	Moteur 155	Huile semi-synthétique XPS pour moteurs à 4 temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur 5W40 ou 10W40 qui satisfait les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.
		Moteur 230	Huile semi-synthétique XPS pour moteurs à 4 temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d'huile et qui satisfait les exigences de JASO MA2 et de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.
	Contenance		3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre 4,8 L au total

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Type		Système de refroidissement en circuit fermé
Liquide de refroidissement	Finlande, Norvège et Suède	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 619 590 204)
	Tous les autres pays	ANTIGEL (N/P 219 702 685) pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.
Contenance		5,8 L au total

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Type d'injection			Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur
Type de carburant	En Amérique du Nord ((RON + MON)/2)	GTX 155 GTX 230 GTX LTD 230 Wake PRO 230 RXT 230	87
Type de carburant	Ailleurs qu'en Amérique du Nord	GTX 155 GTX 230 GTX LTD 230 Wake PRO 230 RXT 230	91
Contenance du réservoir (incluant la réserve)			60 L

SYSTÈME ÉLECTRIQUE	
Type de système d'allumage	ADI (allumage à décharge inductive)
Batterie	12 V, 18 A•h

SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Bougie	Marque et type	155 et 230	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	155 et 230	0,80 mm à 0,90 mm

PROPULSION		
Turbine	Type	Débit axial, en une seule étape.
Arbre de transmission	Type d'accouplement	Cannelures en couronne, prise directe

IBR ET CORRECTEUR D'ASSIETTE	
Correcteur d'assiette	À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 2 préréglages

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids à vide	GTX 155	348 kg
	GTX 230	365 kg
	GTX LTD 230	380 kg
	RXT 230	365 kg
	Wake Pro	370 kg
Nombre de places (incluant le conducteur)	Tous les modèles GTX Wake PRO	3
	Modèles RXT	3
Limite de charge (occupants et bagages)	Tous les modèles	272 kg
Capacité de rangement	Tous les modèles	102,5 L

DIMENSIONS		
Longueur hors tout		345,1 cm
Largeur hors tout		125,5 cm
Hauteur hors tout	GTX GTX LTD RXT WAKE PRO	114 cm

MATÉRIAUX	
Hélice	Acier inoxydable
Carter d'hélice/stator	Aluminium/aluminium

Moteurs 1630 ACE

MOTEUR	
Type de moteur	ROTAX® 1630 ACE™, 4 temps, simple arbre à cames en tête (SOHC)
Puissance déclarée ⁽¹⁾	217 kW à 8 000 tr/min
Induction	Moteur suralimenté, à refroidisseur intermédiaire
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	12 soupapes à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)
Alésage	100 mm
Course	69,2 mm
Cylindrée	1 630,5 cm ³
Taux de compression	8,45 à 1

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Lubrification	Type d'huile	Huile d'été semi-synthétique XPS pour moteurs à 4 temps (N/P 293 600 121) ou une huile à moteur pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d'huile et qui satisfait les exigences de JASO MA2 et de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre 5 L au total

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT	
Type	Système de refroidissement en circuit fermé

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Liquide de refroidissement	Finlande, Norvège et Suède	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 619 590 204)
	Tous les autres pays	ANTIGEL (N/P 219 702 685) pré-mélangé (50 %, 50 %) à base d'éthylène glycol ayant une faible teneur en silicate et étant spécialement formulé pour les moteurs à combustion interne en aluminium.
Contenance		5,8 L au total

SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection		Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (60 mm) à actionneur
Type de carburant	En Amérique du Nord ((RON + MON)/2)	91 ou plus
	Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 ou plus
Contenance du réservoir (incluant la réserve)		60 L

SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Type de système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)
Batterie		Étanche, 12 V, 18 A•h
Bougie	Marque et type	NGK KR9C-G ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0,7 mm à 0,8 mm

PROPULSION		
Turbine	Type	Débit axial, en une seule étape.
Arbre de transmission	Type d'accouplement	Cannelures en couronne, prise directe

IBR ET CORRECTEUR D'ASSIETTE	
Correcteur d'assiette	À commande électronique par le biais du bouton de correction d'assiette (bouton VTS), avec 2 pré réglages

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids à vide	GTX Limited 300	385 kg
	RXT-X 300	376 kg
Nombre de places (incluant le conducteur)	GTX Limited 300	3
	RXT-X 300	3
Limite de charge (occupants et bagages)	GTX Limited 300	272 kg
	RXT-X 300	
Capacité de rangement	GTX Limited 300	102,5 L
	RXT-X 300	

DIMENSIONS		
Longueur hors tout	GTX Limited 300	345,1 cm
	RXT-X 300	
Largeur hors tout	GTX Limited 300	125,5 cm
	RXT-X 300	
Hauteur hors tout	GTX Limited 300	114 cm
	RXT-X 300	115 cm

MATÉRIAUX	
Hélice	Acier inoxydable
Carter d'hélice/stator	Aluminium/aluminium

REMARQUE : BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.
 - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Après que les deux bips sont émis, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
4. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
6. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
7. Sonde ou ECM défectueux.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.
8. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Démarreur usé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS**1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.**

- Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.

2. Bougies encrassées ou défectueuses.

- Remplacer.

3. Fusible brûlé.

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

4. Moteur noyé d'eau.

- Se référer à MOTEUR NOYÉ D'EAU dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.

6. Pompe à essence défectueuse.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT**1. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.**

- Remplacer.

2. Carburant : niveau trop bas, vicié ou contaminé d'eau.

- Vider ou remplir.

3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.

4. Injecteurs bouchés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

3. Dommages internes au moteur.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. **Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.**
 - *Retirer l'adaptateur du raccord de rinçage et faire l'essai de la motomarine. Si le problème persiste, s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

1. **Utilisation d'une clé d'apprentissage.**
 - *Utilisez une clé normale.*
2. **Mode SPORT inactif.**
 - *Sélectionner le mode SPORT.*
3. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
4. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
5. **Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*
6. **Étincelle faible.**
 - *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*
7. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*
8. **Injecteurs bouchés.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

9. Faible pression d'essence.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

10. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider et remplir.*

11. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

4. Compresseur et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteurs suralimentés).

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER IBR

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- *Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.*
- *Appuyer sur le bouton CRUISE pour activer le mode basse vitesse.*
- *Revenir au rivage en mode basse vitesse. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ALLUMÉ)

1. Des débris obstruent l'iBR.

- *Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.*

2. Défaillance du système iBR.

- *Enlever le cordon d'attache, attendre quatre minutes, rebrancher la clé et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est disparue.*
- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.*

L'IBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT IBR ÉTEINT)

1. **Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.**
 - *Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.*
2. **Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. **Algues ou débris pris autour de l'hélice.**
 - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
 - *Vérifier s'il y a des bris.*
2. **Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
3. **Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

EAU DANS LA CALE

1. **Défectuosité du siphon de cale.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
2. **Fuite au système d'échappement.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
3. **Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.**
 - *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer d'enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur puis de le rebrancher.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Dans un cas de panne grave, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, consulter la section *GARANTIE DE L'EPA DES É.-U. RELIÉE AUX ÉMISSIONS* plus loin pour en savoir plus sur les réclamations de garantie.

Codes d'anomalie

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motoma-

rine en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et d'apporter la motomarine à la concession pour la faire réparer.

Affichage des codes de panne

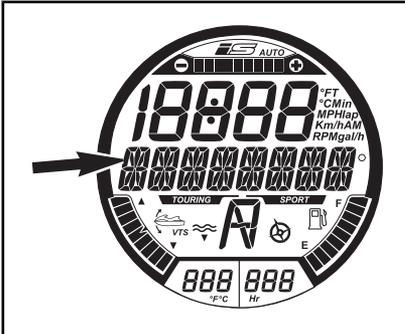
Appuyer plusieurs fois sur le bouton jusqu'à ce que la fonction CODE PANNE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET ou sur le bouton à flèches haut/bas pour que s'affiche le premier code de panne, puis appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches haut/bas afin que les codes suivants s'affichent.

REMARQUE : Lorsque le dernier code de panne s'est affiché et qu'on appuie de nouveau sur le bouton, le système revient au premier code affiché et il est possible de revoir tous les codes de panne. S'il y avait un code de panne actif lorsqu'on a activé le mode CODE PANNE et qu'il devient produit (inactif), le message AUCUN CODE PANNE ACTIF défilera à l'écran.

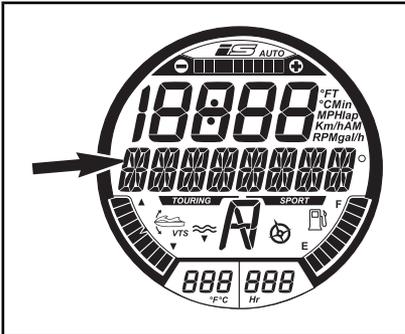
Pour sortir de la fonction CODE PANNE, appuyer une fois sur le bouton MODE ou SET. Cette fonc-

tion ne se désactive pas d'elle-même.



MESSAGE AFFICHÉ

Message du CODE DE PANNE affiché ici



CODE DE PANNE AFFICHÉ ICI

Voyants et affichage

Les voyants et les messages qui s'affichent sur l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants les plus fréquents, se référer à *INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL*.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE	Tension élevée ou faible de la batterie
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile
	ERREUR MODULE iBR	- Le témoin reste allumé avec un signal sonore et le témoin du moteur est allumé : panne du système iBR (consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
	—	Le témoin clignote : panne du système iBR (consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo)
	—	Le témoin reste allumé sans un signal sonore : l'iBR est toujours fonctionnel mais doit être inspecté par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MESSAGES AFFICHÉS	
ERREUR DU CLAVIER DROIT	Mauvais fonctionnement du bouton de contrôle de la jauge
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée
TEMPÉRATURE D'ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien requis
TENSION ÉLEVÉE DE LA BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée
FAIBLE TENSION DE LA BATTERIE	Faible tension de la batterie décelée
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
CAPTEUR DE NIVEAU D'ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde du niveau d'essence
CAPTEUR TEMPÉRATURE D'EAU DÉFECTUEUX	Problème avec le capteur de la température de l'eau, n'envoie pas l'information concernant la température de l'eau
ERREUR DE CALIBRATION	Programmation corrompue
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR
ENTRETIEN REQUIS	Entretien requis de la motomarine

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	Mauvaise connexion du système D.E.S.S. Rebranchez correctement la corde d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
	Clé D.E.S.S. inadéquate. Utilisez la corde d'attache programmée pour la motomarine.
	Clé D.E.S.S. défectueuse. Utilisez une autre corde d'attache avec une clé D.E.S.S. programmée.
	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation ou à une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
Un bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Motomarine chavirée. Redressez la motomarine. Consultez les <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i> .
	Défectuosité du système de gestion du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	Panne du système iBR. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
Un bip de 2 secondes toutes les 5 minutes	Bas niveau de carburant. Remplissez le réservoir du carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	<p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Consultez la section <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p>
	<p>Température élevée des gaz d'échappement. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
	<p>Faible pression d'huile. Arrêtez le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP – AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2018 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique («É.-U.») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTES NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n tant pas un concessionnaire BRP autorisé ;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages liés au gelcoat y compris entre autres les boursouffures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

1. Utilisation privée: DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale: QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également

vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.

5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie qui ont été initialement vendues à des résidents de l'État de la Californie, veuillez également vous référer à la DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Dans le cas d'une controverse ou d'un différend dans le cadre de cette garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire. Nous recommandons de discuter du problème en présence du gérant du service ou du propriétaire de la concession.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2017 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») * garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions:

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS
Composants liés aux émissions d'échappement	175	30
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur, y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Support de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inapproprié de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES® SEA-DOO 2018

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2018 possède une étiquette environnementale spéciale requise par le « California Air Resources Board ». L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

Le label aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

Une étoile – Faibles émissions

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20 % moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles – Émissions ultra faibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs répondant à ces normes produisent 65 % moins d'émissions que les moteurs avec Une étoile – Faibles émissions.

Quatre étoiles – Émissions super ultra faibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Le label Quatre étoiles identifie les moteurs de poupe et inboard qui respectent les normes d'émission d'échappement 2009 de l'Air Resources Board. Les moteurs répondant à ces normes produisent 90 % moins d'émissions que les moteurs avec Une étoile – Faibles émissions.

Pour plus de renseignements : Des motomarines moins polluantes – obtenez les faits
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB («California Air Resources Board»), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2018. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé.

Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2018 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les

motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2018 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2018 :

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs d'essence	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression d'essence	Filtre à carburant
Pompe à essence	Compresseur volumétrique

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2018, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, soyez conscient que BRP est susceptible de réfuter la couverture de la garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non-approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section NOUS JOINDRE de ce guide.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN VERTU DE LA GARANTIE

Le California Air Resources Board est heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine 2018. En Californie, les nouvelles motomarines doivent être conçues, fabriquées et équipées pour satisfaire aux strictes normes anti-smog de l'État. Bombardier Produits Récréatifs Inc. doit garantir le système de contrôle des émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut inclure des pièces telles que : des filtres à charbon actif, des carburateurs, des colliers de serrage, des connecteurs, des filtres, des bouchons d'essence, des conduites de carburant, des réservoirs de carburant, des valves, des tuyaux pour les gaz et d'autres composants associés au système de contrôle des émissions par évaporation.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs Inc.

PIÈCES COUVERTES :

1. Collier(s)*
2. Bouchon du réservoir d'essence
3. Conduite de carburant
4. Raccord(s) de canalisation d'essence
5. Réservoir d'essence
6. Soupape(s) de surpression*
7. Tuyau(x) de vapeur
8. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

* Remarque : En relation avec le système de contrôle des émissions par évaporation.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE:

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous êtes responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le manuel du propriétaire. Bombardier Produits Récréatifs Inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien de votre motomarine. Toutefois, Bombardier Produits Récréatifs Inc. ne peut pas vous nier la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus.

En tant que propriétaire d'une motomarine, vous devriez néanmoins savoir que Bombardier Produits Récréatifs Inc. peut vous nier la garantie si votre motomarine ou une pièce de celle-ci est défectueuse suite à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non-approuvées.

Vous êtes responsable d'amener votre motomarine à un centre de distribution de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou un centre de service dès que le problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable qui ne dépasse pas les 30 jours. Si vous avez des questions au sujet de votre couverture de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1-888-272-9222.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2018 vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« distributeur/concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen (« EEE ») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Aucun distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou à offrir des conditions de garanties à propos du produit qui sont autres que celles stipulées dans la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront pas être exécutés à l'encontre de BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale ;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utilisés pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/ Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. ou ses sociétés affiliées.
© 2017 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.
® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE: MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses **MOTOMARINES SEA-DOO 2018** vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo (« Distributeurs/Concessionnaires Sea-Doo ») dans les pays membres de l'Espace économique européen (« EEE ») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et en Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACÉ PAR TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Aucun distributeur/concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou à offrir des conditions de garanties à propos du produit qui sont autres que celles stipulées dans la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront pas être exécutés à l'encontre de BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale ;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages reliés au gelcoat y compris entre autres les défauts, boursoufflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursoufflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, lors d'utilisation commerciale.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie.
Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/ Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le client doit aviser un distributeur/concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une défectuosité. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le client doit présenter au distributeur/concessionnaire Sea-Doo une preuve d'achat du produit. Il doit signer le bon de réparation avant le début des réparations pour valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'uvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un distributeur/concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété et qu'il reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Nous recommandons de discuter du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo en présence du responsable du service ou du propriétaire.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2017 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par courrier: BRP
Conseiller juridique principal, protection des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt, QC
Canada
JOE 2LO

NOUS CONTACTER

www.brp.com

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne,
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Formvägen 16
S-906 21 Umeå
Sweden

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380 Brésil

Asie

15/F Parale Mitsui Building,8
Higashida-Cho, Kawasaki-ku
Kawasaki 210-0005
Japon

Room Dubai, level 12, Platinum Tower
233 Tai Cang Road
Xintiandi, Lu Wan District
Shanghai 200020
PR Chine

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP:

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- En postant une des cartes de changement d'adresse des pages suivantes à l'une des adresses de BRP indiquée dans la rubrique *NOUS JOINDRE* du présent guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre motomarine est volée, vous devriez aviser le département de la garantie de votre distributeur régional. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° DU MODÈLE DE LA
MOTOMARINE _____
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE
LA COQUE (NIC) _____
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____
NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____
ANNÉE MOIS JOUR

**Date d'expiration de
la garantie** _____
ANNÉE MOIS JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea Doo au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE



219 001 879_FR

GUIDE DU CONDUCTEUR, Série RXT / GTX¹ / Wake Pro / FRANÇAIS
OPERATOR'S GUIDE, RXT / GTX / Wake Pro Series / FRENCH

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:PC